Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 51 (1990)

Artikel: Étude archéologique
Autor: Baudais, Dominique
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835463

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Première partie

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

DOMINIQUE BAUDAIS

1. MÉTHODES DE FOUILLES

1.1. Dégagement et documentation générale

La mise au jour des tombes a été entièrement conditionnée par l'extension des fondations de l'ouvrage en cours de construction. Dans une note manuscrite, D. WEIDMANN, responsable de la fouille, résume ainsi les opérations de terrain et les observations qui ont pu être menées à bien:

«Le décapage du terrain à la machine pour le terrassement général du bâtiment prévu coïncidait pratiquement en tout point de la nécropole avec le sommet de l'horizon de graviers à matrice limoneuse et argileuse qui scellait les fosses des tombes ("couche brune").

»Ce sont les excavations en tranchées pour les fondations des murs, pratiquées à la main, qui ont mis au jour sous notre conduite l'une après l'autre les tombes qui étaient laissées en attente dans la tranchée comme des monuments isolés. L'examen des faces des tranchées donnait l'occasion d'observer la stratigraphie et les fosses des sépultures (fig. 3).

»Il n'y a donc pas eu de décapage horizontal du terrain permettant d'observer la forme exacte des fosses, mais on a porté une appréciation dans certains cas seulement sur la forme et l'extension des fosses, notamment à l'aide des coupes de terrain. Un certain nombre d'autres éléments a été observé pendant le terrassement, dont des cailloux et blocs, dans le comblement des fosses (calages des dalles) et pour la tombe 9, une stèle de marquage.

»Un relevé général a été fait par coordonnées polaires et par quadrillage, calés sur les axes du chantier de construction. Seules les dalles verticales et horizontales ont été relevées, dessinées et nivelées. Parfois le nivellement a pris en compte quelques points du remplissage de la tombe, après enlèvement de la dalle de couverture ou des ossements affleurants (sommet du crâne, etc)».

La disposition des sépultures par rapport à la construction et les délais d'intervention impartis par le maître d'oeuvre dictèrent aux archéologues le recours à deux méthodes de fouilles distinctes. Au total, quatre cistes ont été étudiées sur place alors que onze autres furent coffrées une à une et prélevées en bloc pour être transportées dans un dépôt en vue de leur fouille ultérieure. Sur le terrain, la fouille détaillée s'est donc limitée aux tombes dépourvues de sédimentation à l'intérieur des caissons; leur contenu, fragile et souvent en équilibre instable, excluait toute possibilité de transport sous peine de destruction.

Fig. 5 Corseaux «en-Seyton», tombe 4, sans remplissage à l'intérieur du caisson. La dalle ouest a basculé à l'intérieur de la tombe à l'enlèvement de la dalle de couverture.

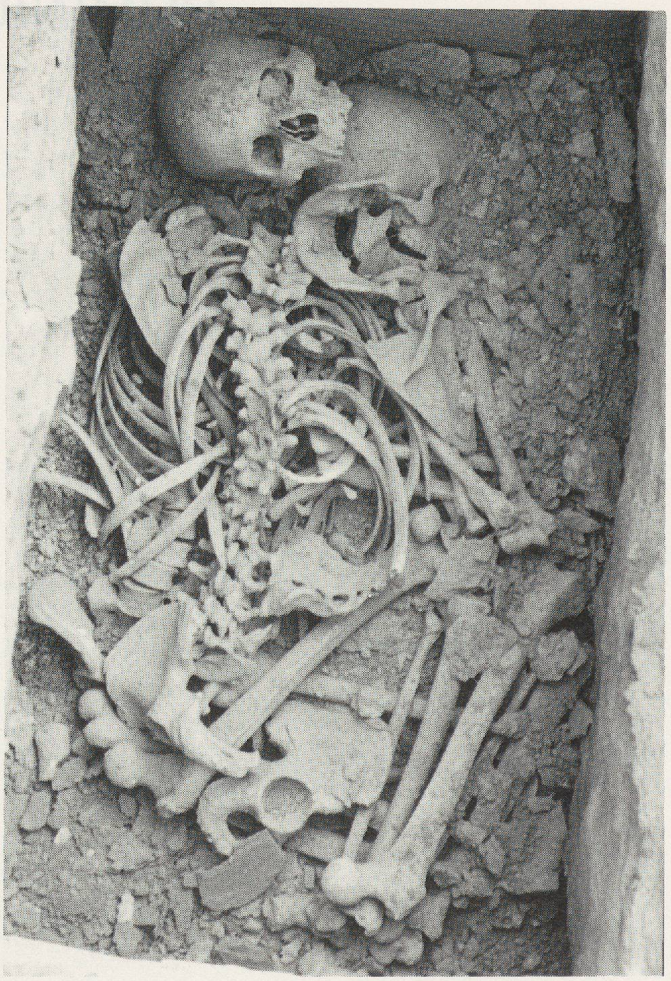

Fig. 6 Corseaux «en-Seyton», tombe 9 au moment de l'enlèvement de la dalle de couverture; seuls des fragments de roches provoqués par la desquamation des dalles recouvrent les squelettes.

1.2. Les tombes fouillées *in situ*

Lors de la première découverte, devant l'urgence de la situation, la tombe 1 a été fouillée sur place. L'approche des tombes dégagées par la suite a pu être envisagée avec moins de précipitation et avec des méthodes d'investigation appropriées aux besoins de la situation.

Lorsque, après l'enlèvement des dalles de couverture il a été constaté que plusieurs tombes étaient vides de sédiments et les squelettes apparents (T4, T9, T16), on a été décidé de les étudier sur place (fig. 5 et 6). Le contenu anthropologique et archéologique des cistes a été relevé selon les mêmes procédés de repérage déjà utilisés pour positionner les dalles.

1.3. Les tombes prélevées

Le prélèvement en bloc des tombes a été appliqué à toutes celles, petites ou grandes, dont le caisson était entièrement ou partiellement comblé par l'alluvionnement de pente (fig.7).

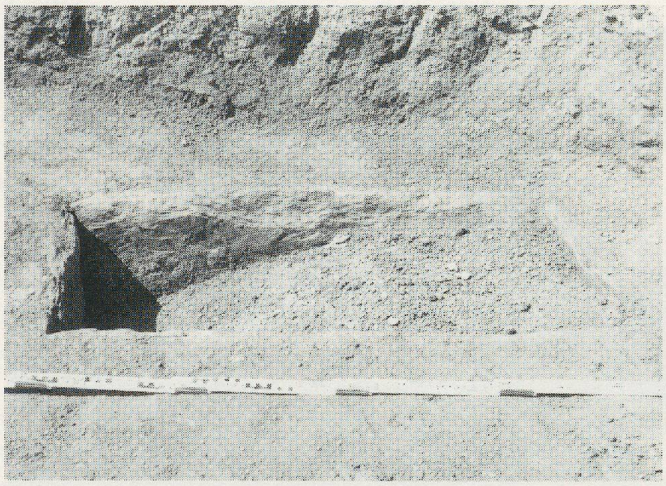

Fig. 7 Corseaux «en-Seyton», tombe 2, vue du sud. Le remplissage du caisson s'est fait naturellement par infiltration du colluvionnement de pente par les interstices des dalles disjointes.

1.3.1. Techniques de prélèvement

Selon les dimensions des tombes, deux méthodes de coffrage ont été employées.

Coffrage au plâtre

Pour les plus petites (T5, T7, T11, T12, T18), «après dégagement périphérique, la tombe maintenue sur un bloc de sédiments était entourée d'un cocon de bandes plâtrées, enfermant tout ou partie des dalles» (D. Weidmann, note manuscrite), puis le tout détaché du sol sans difficultés et transporté hors du site (fig. 8). La présence de dalles ou fragments de dalles à la périphérie du bloc avait tendance à réduire la cohésion du coffrage et à provoquer des affaissements en l'absence d'un châssis rigide.

Coffrage au polyurethane expansé

- Pour les tombes de plus grandes dimensions ou plus complexes (T2, T3, T4, T10, T15, T17, T20), la méthode de prélèvement fut perfectionnée pour supprimer les risques d'effondrement et réduire le volume à déplacer:

- «relevé général, enlèvement de la dalle de couverture si elle était présente et relevé complémentaire du caisson.

- dégagement périphérique jusqu'au niveau du bas des dalles (fig. 9).

- enlèvement des dalles latérales mettant en évidence le remplissage interne du ciste.

- construction d'un solide coffre en bois cloué reprenant la forme des dalles enlevées, mais ménageant de petits interstices autour de la motte à empaqueter (fig. 10).

- coulage d'une mousse gonflante (Balco Pur HHG 100 ou 25) dans l'intervalle laissé entre le coffre et le sédiment (fig. 11). Le surplus de produit peut s'écouler librement par les orifices et la partie supérieure.

- après durcissement, relativement rapide, poursuite de l'excavation à l'aplomb de la motte (15 à 20 cm plus bas que la base des dalles).

- calage de sécurité du coffre par des pièces de bois prenant appui sur le sol du chantier (fig. 10).

- en partant d'un petit côté de la tombe, creusement en sape sous la tombe par tranches de 15 à 30 cm, en escomptant que l'humidité du sédiment maintienne sa cohésion et évite les éboulements.

- mise en place immédiate d'une planchette sous la caisse dans l'espace dégagé (fig. 12), puis injection de quelques décilitres de mousse gonflante fraîche. L'expansion de ce matériau crée un matelas soutenant parfaitement la terre de remplissage.

- après clouage et calage du nouveau fond, l'opération est répétée par tranches successives jusqu'à la constitution d'un plancher continu sous la caisse de bois.

- un bâti tubulaire ou un berceau de bois est installé sous le caisson en vue de son transport. Les câbles et attaches de grue ne sont fixés qu'à ces structures porteuses» (fig. 13).

«Au moment du coffrage il n'a pas été fait de nivellement des bords du caisson de bois ni de la surface des sédiments. Lors du dépôt des tombes transportées dans le laboratoire de fouille, la position du caisson par rapport à l'horizontale d'origine peut donc être considérée comme aléatoire»

«L'observation et la documentation des fonds de fosses de construction pour les dalles des tombes n'ont été faites convenablement que pour les sépultures vides de sédiments, fouillées puis démontées sur place» (D. Weidmann, note manuscrite)

Fig. 8 Corseaux «en-Seyton», tombe 18. Prélèvement d'une petite ciste par la technique des bandes platrées, après enlèvement des dalles latérales.

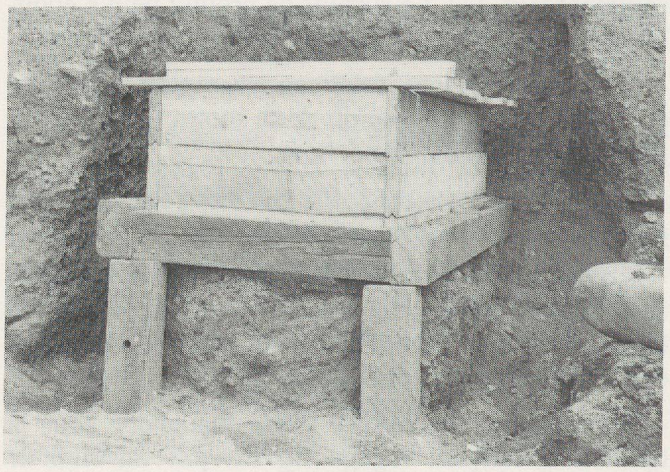

Fig. 10 Corseaux «en-Seyton». Construction d'un solide coffre en bois prenant appui sur des cales verticales pour éviter tout effondrement avant l'injection de la mousse expansée.

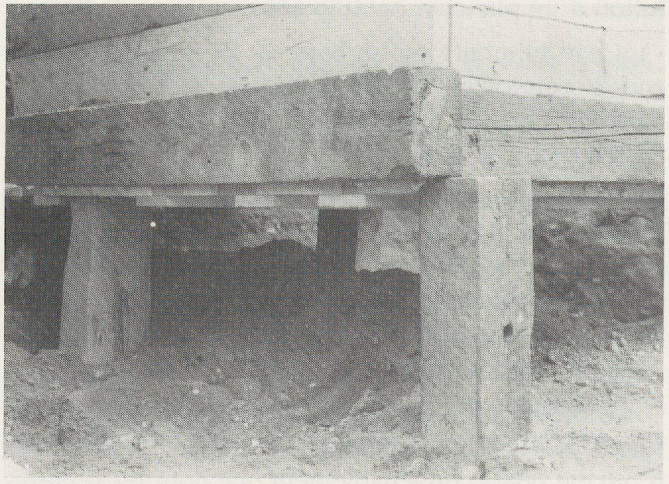

Fig. 12 Corseaux «en-Seyton». Creusement en sape sous le coffre et pose d'un fond solidaire du cadre de transport.

Fig. 9 Corseaux «en-Seyton», tombe 2. Dégagée jusqu'à la base des dalles, la tombe est prête à être démontée; dans le caisson la terre a été enlevée jusqu'à l'apparition des premiers témoins osseux. Sur la gauche apparaît la tombe 14 qui fut vandalisée.

Fig. 11 Corseaux «en-Seyton». Coulage de la mousse de polyurethane expansé; des interstices ont été aménagés pour faciliter le durcissement et laisser s'écouler le surplus.

Fig. 13 Corseaux «en-Seyton». Evacuation du chantier d'une tombe coffrée, le câble est fixé à la structure porteuse.

Ces deux derniers points sont importants à souligner, car pour la majorité des tombes fouillées en laboratoire nous ne disposons d'aucune altitude absolue du fond des caissons.

1.3.2. Etude en laboratoire et lacunes de la documentation

Plusieurs mois se sont écoulés entre le prélèvement des cistes sur le terrain et les premières fouilles en laboratoire. Au cours d'une première étape huit coffres ont été étudiés à Lausanne par les soins de D. Ohlhorst et P. Baudais. Deux ans plus tard, les trois grandes cistes restantes (T.2, T.15, T.20) furent transportées à Genève pour être analysées par C. Kramar.

L'absence de directives communes aux trois fouilleurs a abouti à d'importantes différences dans l'enregistrement des témoins anthropologiques et archéologiques. Ces différences ont entraîné de nombreuses lacunes que nous avons tenté de limiter par de longues et difficiles manipulations graphiques à partir de la documentation photographique et par un retour fréquent aux restes osseux originaux.

Si les tombes ont, plus ou moins, toutes été fouillées selon les mêmes procédés d'observation utilisés pour celles dégagées in situ, il n'en a pas été de même de l'enregistrement et des relevés qui n'ont à aucun moment été uniformisés. Il en résulte une iconographie originale très disparate, avec des échelles de dessin multiples (1:10, 1:5, 1:2, sans compter le 1:1 dans le cas des tombes T4 et T7). Nous avons pu constater au cours de la phase de mise en forme de la documentation que le gain de précision n'est en aucun cas proportionnel à la réduction du facteur de l'échelle employée, bien au contraire. Les relevés à l'échelle 1:1 se sont révélés difficiles à exploiter; mis à part les os longs, les autres témoins osseux n'étaient pas identifiables par manque de soin apporté au dessin. Les relevés à des échelles plus grandes, 1:5 et 1:2, recourent à la schématisation graphique de la réalité et sont de ce fait plus précis, l'utilisation du 1:10 est par contre à déconseiller.

La numérotation rigoureuse des principaux os a rarement été effectuée; elle se serait pourtant avérée indispensable à la bonne compréhension des tombes à plusieurs individus. Dans certains cas, les numéros donnés sur le terrain n'ont pas été reportés sur les os après leur lavage, rendant par là-même impossible la différenciation graphique des individus et l'établissement de la chronologie des inhumations successives dans une même ciste selon l'âge et le sexe.

Les cistes fouillées au Département d'Anthropologie de Genève ont été entièrement documentées par des prises de vues photographiques à la verticale des tombes. Au moment même de la fouille, aucun dessin n'a été fait à partir de ces clichés, il nous a donc fallu les réaliser a posteriori pour cette publication, dans des conditions de précision nettement moins bonnes.

Cette suite de remarques est une mise en garde à l'adresse du lecteur, elle veut attirer son attention sur les difficultés que nous avons rencontrées pour établir une documentation homogène et souligner les lacunes incontournables qui fixent d'elles-mêmes des limites à notre interprétation de cette série de tombes. C'est parce que nous croyons que la méthode de coffrage et de fouille en laboratoire mise au point à Corseaux peut être utile et mérite d'être reprise en d'autres occasions que nous nous permettons d'attirer ainsi l'attention des lecteurs sur un certain nombre de lacunes. Nous voudrions ainsi éviter à d'autres de refaire certaines erreurs qui ont été pour nous autant d'obstacles à l'élargissement du champ interprétatif.

Fig. 14 La région de Vevey et le massif du Mont-Pélerin. La zone encerclée situe la nécropole de Corseaux (extrait de la C.N. 1:25000, feuille 1244, Châtel Saint-Denis, reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie du 19.11.1987).

2. LE SITE ET LA STRATIGRAPHIE

2.1. Localisation et topographie

Le site se trouve sur la commune de Corseaux (Vaud), sur la rive droite de la zone amont du lac Léman. Le territoire de la commune occupe les premières pentes du flanc sud du mont Pélerin, à l'ouest de la ville de Vevey (fig. 1). La nécropole néolithique est installée sur un étroit replat du premier coteau dominant le lac, à un kilomètre à l'ouest du village, au lieu dit «au Seyton», altitude 411 m, Carte Nationale no 1244, coordonnés 552.580 / 146.840 (fig. 14, 15), soit à 38 mètres au dessus du niveau du lac actuel.

Fig. 15 Plan de situation de la nécropole de Corseaux «en-Seyton» effectué d'après les documents cadastraux. Les millésimes signalent l'emplacement des différentes interventions archéologiques.

L'étude des stratigraphies nous a permis de constater que la topographie des lieux s'est profondément modifiée entre le Néolithique et nos jours. A cette époque, la nécropole était installée sur une étroite terrasse étirée d'est en ouest qui interrompait légèrement la pente des premiers coteaux. Avec le temps, les colluvionnements de pentes, puis l'implantation de la vigne accompagnée par d'importants terrassements ont partiellement masqué ce replat naturel. Dans l'immédiat environnement, seule la frange littorale située quarante mètres en contre-bas du site présente suffisamment de surfaces sub-horizontales (fig. 16). A cet emplacement la rive suit un tracé sinueux avec, à l'est, la profonde baie du Creux-de-Plan et à l'ouest celle moins marquée des Gonelles. Ces deux baies sont séparées par un petit éperon qui s'avance d'une centaine de mètres dans le lac à l'aplomb de la nécropole.

Fig. 16 Corseaux «en-Seyton», vue du coteau immédiatement en contre-bas du site.

2.2. La stratigraphie

La description de la stratigraphie repose sur deux grandes coupes réalisées dans les tranchées des fondations de la construction. La première, parallèle à la pente (coupe A), est orientée nord-sud, la seconde, infléchie en arc de cercle, est dans ses grandes lignes perpendiculaire à la pente, avec une orientation est-ouest (coupe B) (fig. 17). La stratigraphie générale du site se compose de quatre grands ensembles sédimentaires:

Couche 0:

Humus de surface épais de 10 à 35 cm.

Couche 1:

Terre brune, caillouteuse et fortement remaniée («terre à vigne») à laquelle sont associés des fragments de céramique des époques historiques récentes. Un drain destiné à l'assainissement du terrain est à mettre en relation avec l'installation des terrasses de vignes. Cette couche est partiellement artificielle, avec une épaisseur variable qui peut atteindre 130 cm au nord et à peine 40 cm au sud.

Couche 2:

Horizon très gravillonneux, de couleur brun-jaune («couche brune»), riche en charbons de bois, présent sur toute la zone étudiée. La grande irrégularité visible dans l'épaisseur de cette couche (13 à 45 cm) est principalement due aux remaniements occasionnés par la couche 1. La couche 2 scelle toutes les sépultures mais l'ouverture des fosses d'implantation des cistes s'effectue dans tous les cas dans les premiers centimètres à la base de cette couche.

Couche 3:

Dépôts morainiques du glacier rhodanien; la partie supérieure, seule dégagée, se compose d'une succession de lits de sables et de graviers fins. Cette couche est le substrat dans lequel les fosses ont été creusées, son épaisseur n'a pu être déterminée avec précision.

2.3. Description détaillée des coupes A et B

Seule la couche 2 recèle des informations archéologiques permettant d'élucider la question de l'insertion stratigraphique des tombes et de comprendre leur mode de construction. Nous nous attarderons donc plus particulièrement sur l'analyse de cette couche dans le commentaire détaillé des coupes A et B.

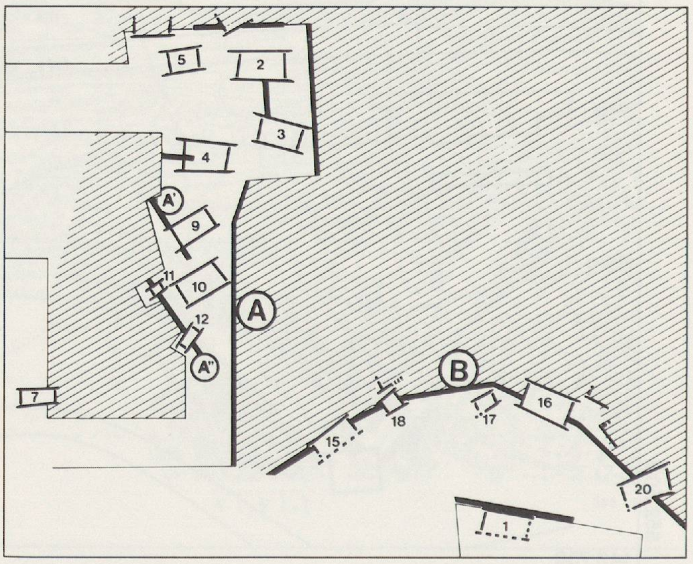

Fig. 17 Corseaux «en-Seyton». Plan des tombes dégagées, en trait épais les stratigraphies relevées.

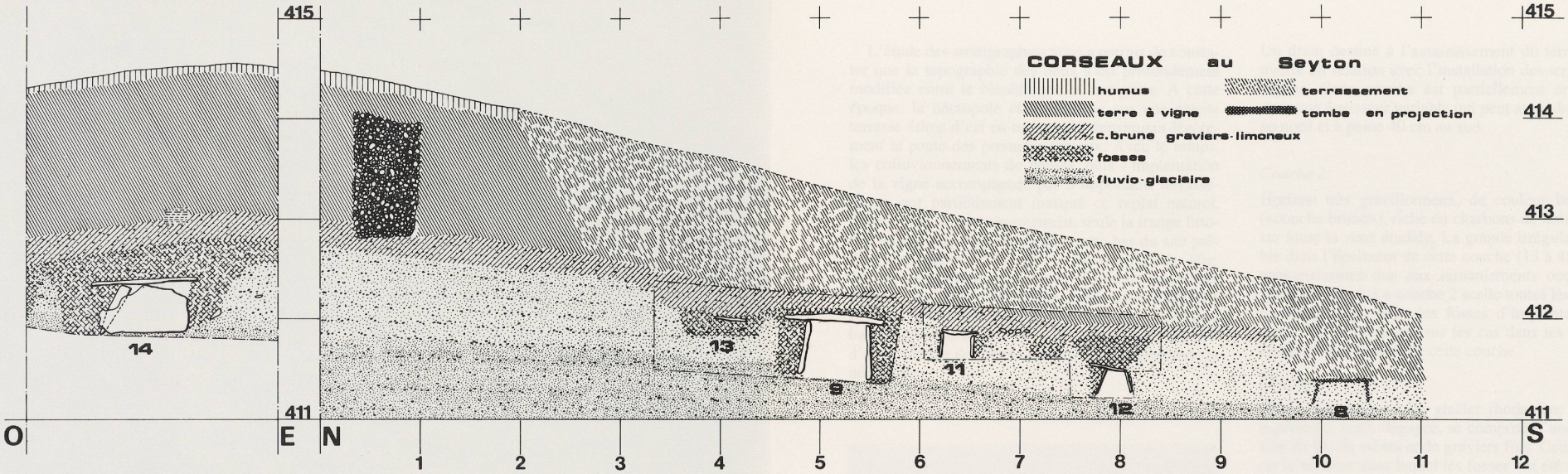

Fig. 18 Corseaux «en-Seyton». Coupe A, orientation nord-sud et ouest-est. Les tirets autour des tombes 13, 9, 11 et 12 signalent des projections de coupes extérieures à l'axe nord-sud (voir Fig. 17). Echelle 1:50.

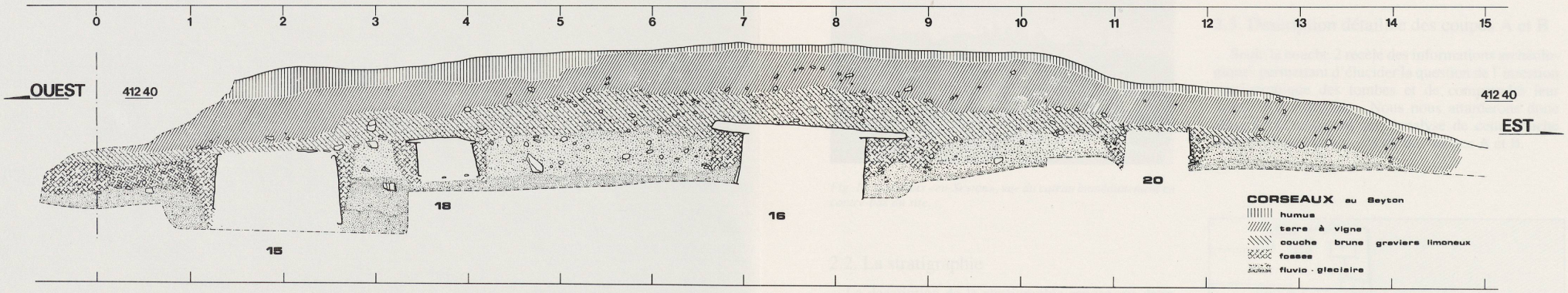

Fig. 19 Corseaux «en-Seyton». Coupe B, orientation ouest-est, échelle 1:50

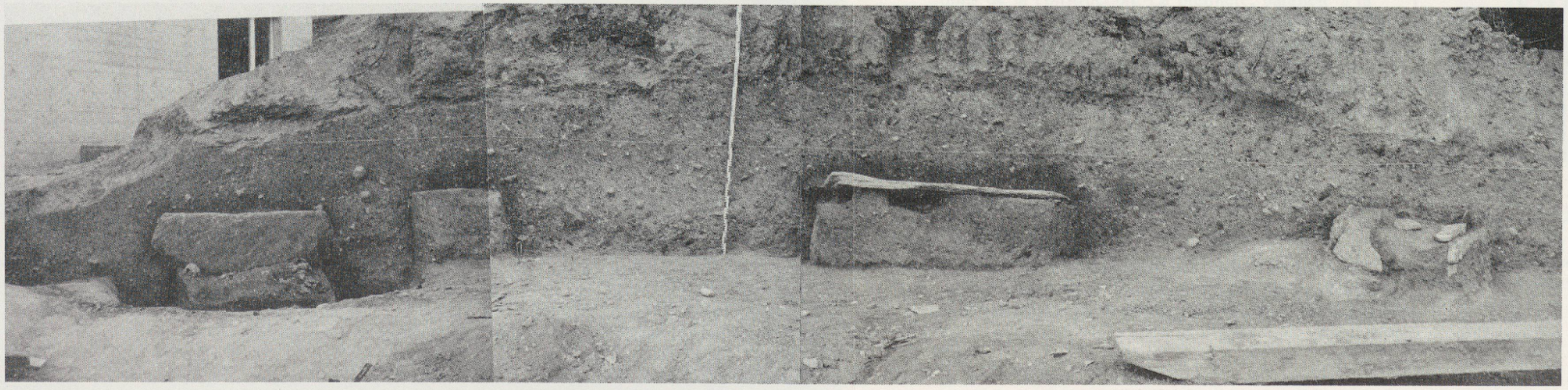

Fig. 20 Corseaux «en-Seyton». Montage photographique de la coupe B avec, de gauche à droite les tombes 15, 18, 16 et 20.

Coupe A (fig. 18)

En elle-même la coupe A, orientée nord-sud, livre très peu de renseignements, nous avons donc été amenés à l'enrichir par la projection de deux petites stratigraphies qui recoupent respectivement les tombes T9 et T13 (coupe A') et les tombes T11 et T12 (coupe A»), (fig. 17). Bien que ce procédé ne soit pas totalement satisfaisant - les sédiments de la partie supérieure n'étant plus en place - nous sommes néanmoins en mesure de mieux préciser la relation entre les tombes et la couche 2 dans l'axe nord-sud.

Couche 1

Très épaisse au nord, elle décroît progressivement au sud où, dans les derniers mètres de la coupe, le terrassement agricole entaille complètement la couche 2 et partiellement le fluvio-glaciaire.

Couche 2

Elle descend en pente douce du nord au sud avec une déclivité d'un mètre pour dix mètres et une épaisseur qui varie de 20 cm à 35 cm. L'épisode de la nécropole intervient dans les premiers temps de la mise en place de cette couche; cette présence humaine momentanée ne modifiera pas la nature des limons dont le dépôt se poursuivra après l'abandon de la nécropole. Les traces du sol néolithique sont ici peu lisibles, exception faite d'une succession horizontale de quelques galets à 10 cm de la base de la couche 2, entre T11 et T12. Ces pierres sont les seuls témoins tangibles de ce que l'on peut considérer comme le sol de circulation néolithique. Cette hypothèse se trouve encore confirmée par le niveau de colmatage des fosses qui est toujours légèrement plus haut que la base de la couche 2 pour les tombes T14, T9 et T12. Dans les deux cas où l'observation a pu être faite, le comblement de la fosse couvre également sur plusieurs centimètres la dalle de fermeture de la ciste (T14 et T9).

Le remblai des fosses est un mélange de couche 3 (fluvio-glaciaire) et de limons de la couche 2. Aucun témoin archéologique n'a été trouvé dans cette couche 2, ni dans les fossés de construction.

Couche 3

Les sédiments fluvio-glaciaires sont constitués d'une succession de lits de sables et de graviers pris dans une matrice argilo-limoneuse; les fractions sableuses fines sont les plus fréquentes. Le pendage doux et régulier est le même pour la couche 3 que pour la couche 2.

Coupe B (fig. 19, 20)

Cette coupe apporte plus de précisions que la précédente sur l'insertion stratigraphique des tombes car elle en recoupe directement quatre sur son tracé; il n'a donc pas été nécessaire d'effectuer des projections.

Couche 1

Dans cette partie du site, l'épaisseur de cette couche artificielle ne dépasse pas 50 cm. A l'est, elle repose directement sur les sédiments fluvio-glaciaires qu'elle entame d'ailleurs partiellement.

Couche 2

Sur cet axe, cette couche est par endroits très épaisse; son aspect bombé résulte des remaniements occasionnés, à l'est et à l'ouest, par la couche 1. La position stratigraphique des coffres est ici très homogène. Les tombes T15, T18 et T16 n'ont pas de remblais de comblement au-dessus de la dalle de couverture qui affleure au niveau du contact entre la couche 3 et la couche 2 (T18), ou le dépasse très légèrement d'une dizaine de centimètres (T15, T16). Le cas de T20 n'est pas interprétable, les destructions occasionnées par la couche 1 ont fait disparaître la dalle de couverture et la plus grande partie de la couche 2. La fosse longitudinale à l'ouest de T15 correspond au fossé nord de la tombe T21 totalement détruite au cours des travaux.

Couche 3

Le substrat morainique sur lequel repose la couche 2 a un pendage insignifiant d'est en ouest (50 cm pour 13 m).

Avec le développement de la viticulture et le terrassement des pentes aux époques historiques (couche 1), le relief naturel de la zone s'est profondément modifié, occasionnant d'importantes destructions sur le flanc sud de la nécropole. Toutes les tombes appartiennent à la couche 2 avec des fosses qui descendent profondément dans les graviers de la couche 3. Le sol néolithique semble se trouver à la base de la couche 2, dans les premiers centimètres.

3. EXTENSION ET ORGANISATION DE LA NÉCROPOLE

3.1. Limites de la nécropole

Après les découvertes de 1965, les fouilles de 1973-1974 et les sondages de 1981, nous sommes en mesure de délimiter l'extension maximum de la nécropole de Corseaux-au Seyton. Elle s'étire sur près de 45 m d'est en ouest et ne dépasse pas 25 m de large dans l'état actuel des connaissances (fig. 15).

A l'est, la limite passe quelques mètres au-delà de la villa de M. Schneeberger (parcelle 106), où trois tombes furent découvertes en 1965 sous le seuil de la maison. Les importants terrassement effectués au-delà des tombes n'ont rien révélé.

A l'ouest, la tombe T7 marque l'extension maximum de la nécropole; plus à l'ouest, les autres tranchées de fondation de l'immeuble «au Seyton» n'ont rien livré (fig. 21).

La largeur de la nécropole est conditionnée par celle de la terrasse sur laquelle elle est installée:

Au sud, nos informations sont peu précises, aucun témoin archéologique n'a été signalé au-delà de la tombe T1, ni dans les fondations des garages de l'immeuble, ni lors des travaux de réaménagement du chemin de la Maraîche. La stratigraphie montre que si la nécropole se poursuivait plus au sud, sa destruction est probablement très ancienne et remonterait à l'installation des «terres à vigne».

Au nord, les sondages réalisés en 1981 permettent de fixer cette limite au maximum 8 à 10 m au-delà des tombes T6 et T14. Dans cette zone, trois sondages ont

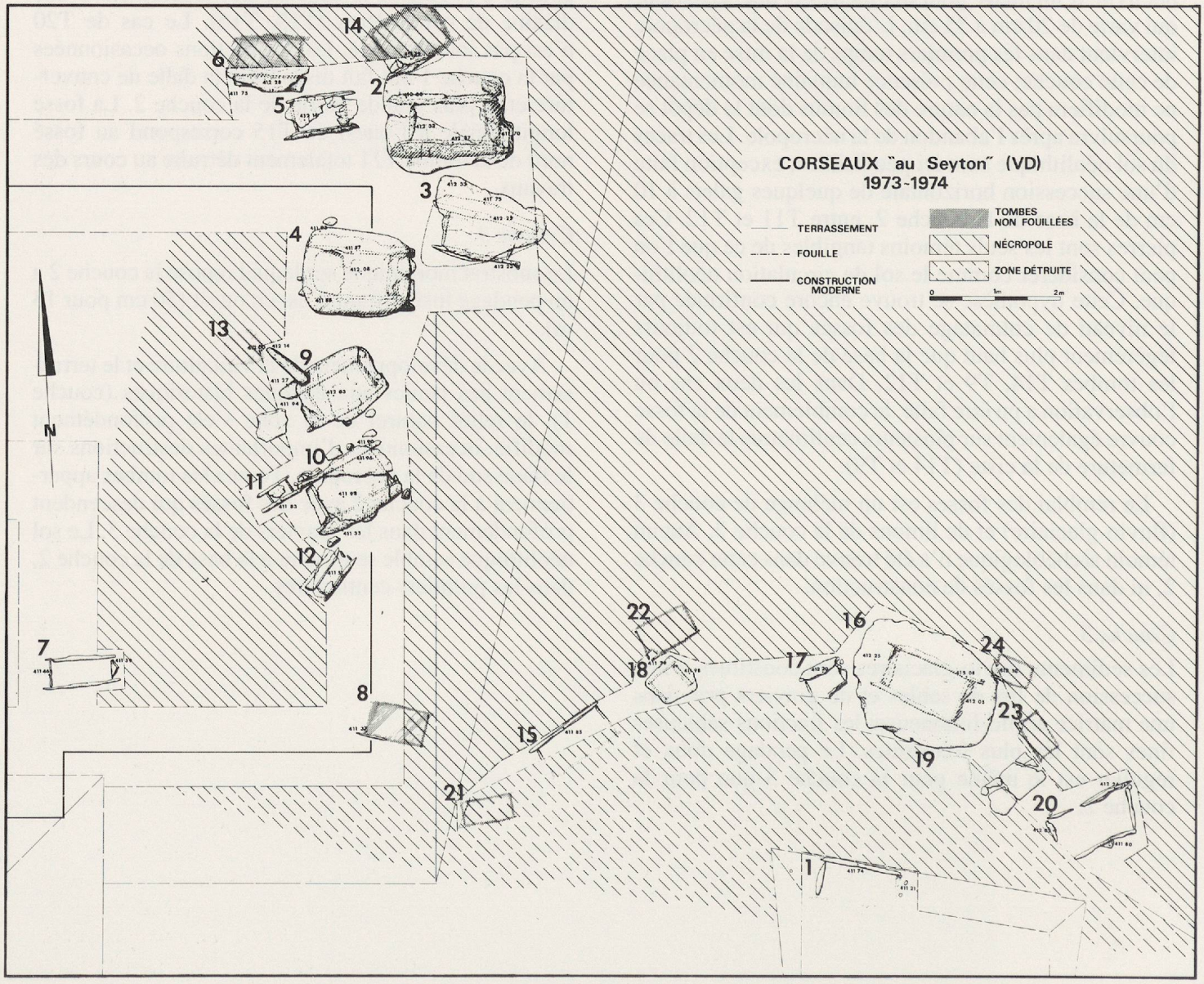

Fig. 21 Corseaux «en-Seyton», plan général des tombes fouillées en 1973-1974.

été pratiqués sur la parcelle cadastrale 91, en prévision de la construction d'une nouvelle villa (fig. 15). Ces tranchées ont montré la reprise rapide de la pente au nord, avec disparition progressive de la couche 2 au profit des sédiments morainiques et d'un fort colluvionnement de pente. Seule la tranchée sud-ouest a permis d'observer, sous une couche 1 épaisse de 180 cm, un petit niveau de limon brun-jaune avec quelques charbons de bois attribuables à la couche 2 mais sans trace de cistes.

L'extension de la nécropole de Corseaux est inférieure de moitié à celle de Chamblandes-Pully, seul autre site bien documenté des rives lémaniques (Moinat et Simon, 1986).

3.2. Disposition spatiale des tombes

Ces cistes sont faites d'un coffre de quatre dalles verticales surmontées d'une dalle de couverture; le tout placé au fond d'une fosse plus ou moins profonde. On parle plus communément de ciste de type Chamblandes en référence à la célèbre nécropole découverte au XIXe siècle sur la commune de Pully.

Au premier abord, les cistes sont toutes orientées selon une dominante est-ouest (fig. 21), mais si l'on porte plus d'attention au détail du plan d'ensemble cette impression doit être nuancée. Tout en étant conscient du caractère restreint des surfaces dégagées, il semble que les tombes soient «organisées» selon de petits groupes qui ont leur propre orientation à l'intérieur de la dominante est-ouest. Sur la surface dégagée nous distinguons trois ensembles qui nous semblent significatifs:

- au nord, les tombes T2, T3, T4, T5, T6 avec une orientation plein est (fig. 22).

- au centre, les tombes T9, T10, T11, T12 orientées nord-est/sud-ouest.

Fig. 22 Corseaux «en-Seyton», vue de l'est des tombes 2, 3, 4 et 5 en cours de dégagement; on aperçoit dans la coupe les tombes 6 et 14.

Fig. 23 Corseaux «en-Seyton», tombe 14 et coupe nord. Sur la droite de la tombe la limite de la fosse est parfaitement lisible, elle montre que cette tombe est profondément enterrée.

- au sud, la tombe T16 qui rompt avec le tendance générale par une orientation nord-ouest/sud-est et qui est, en outre, ceinturée par une série de quatre petites cistes rayonnantes (T17, T19, T23, T24), (fig. 21).

Il est intéressant de remarquer que la distance maximale entre les tombes de ces trois regroupements n'excède jamais 70 cm. La dispersion des autres tombes, sans compter les destructions, ne permet pas d'en tenir compte; leurs orientations ne sont néanmoins pas contradictoires avec la tendance générale.

Il serait aventureux d'interpréter ces regroupements sur une surface si réduite, où les conditions de fouilles n'ont pas toujours été propices à des observations détaillées. On peut imaginer, à titre d'hypothèses, que ces ensembles sont purement dus à l'effet du hasard, à savoir une organisation spatiale aléatoire au gré des décès. Ils peuvent néanmoins tout autant exprimer l'organisation sociale du rituel funéraire (regroupement de parenté ou de filiation dans un même secteur de la nécropole). Une étude élargie du cimetière, s'appuyant sur une rigoureuse approche stratigraphique et des analyses anthropologiques fines, pourrait être en mesure d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations qui, pour l'heure, restent en suspens.

3.3. Insertion stratigraphique des tombes

Seule la couche 2 présente un intérêt archéologique. Sa mise en place par colluvionnement se fait sur un substrat fluvio-glaciaire; l'édification de la nécropole intervient dans la phase initiale de la couche. Les fosses, toutes creusées dans la couche 3, sont rebouchées une fois la ciste construite, mais en ce qui concerne la dalle de couverture, la lecture des coupes A-B permet de distinguer deux cas de figure qui semblent coexister:

- la ciste est profondément enterrée et la dalle de fermeture est recouverte d'une épaisse couche de remblais jusqu'à régularisation de la surface du sol (T9, T12, T14), (fig. 23).

- la ciste est haute ou moins profondément enterrée et la dalle de couverture affleure alors à la surface du sol ou est immédiatement sous-jacente (T1, T2, T3, T11, T15, T16, T18), (fig. 24).

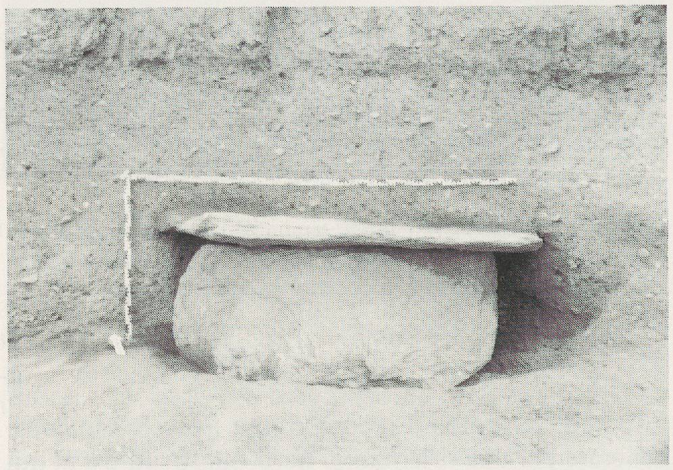

Fig. 24 Corseaux «en-Seyton», tombe 16 en coupe, vue du sud, de part et d'autre la large fosse est bien visible.

Le deuxième cas est le plus courant, il correspond bien à l'idée que nous nous faisons d'une tombe destinée à être ouverte à plusieurs reprises pour procéder à de nouvelles inhumations. Pourtant, la confrontation entre le nombre d'individus par ciste et la profondeur d'enfouissement ne donne aucun résultat probant. Dans un cas comme dans l'autre nous trouvons des inhumations simples et d'autres multiples. Les observations stratigraphiques attestent que l'on devait accéder facilement aux couvercles des cistes sans avoir à faire de gros travaux de terrassement, d'autant plus que certains couvercles débordent largement les dimensions des caissons (T2, T16); c'est un argument supplémentaire pour les envisager proches de la surface. Les conditions de fouilles n'ont malheureusement pas permis de faire des coupes pour chacune des tombes et de généraliser ces observations.

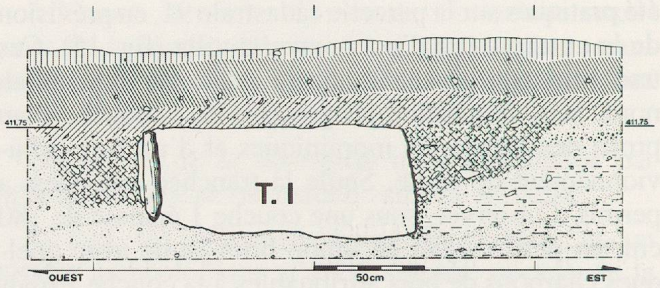

Fig. 25 Corseaux «en-Seyton», coupe est-ouest à travers la tombe 1; la fosse d'implantation est particulièrement large.

3.4. Niveau de circulation

Le niveau de circulation en relation avec la nécropole néolithique est difficile à établir pour toute la surface fouillée, des incertitudes demeurent. Le sol a laissé peu de traces en stratigraphie, mais les observations convergent pour le situer dans les premiers centimètres de la couche 2: (fig. 18, 19). Nous observons en effet:

- un petit lit de galets signalé entre T11 et T12.

- un autre entre la dalle de couverture de T16 et la tombe T24 (non fouillée) est bien visible sur les photographies des figures 101 et 108.

- l'interruption systématique des fossés de construction au même niveau, ou très légèrement plus haut (10 cm) que le sommet de la dalle de couverture (T1, T9, T16 et T18) (fig. 25).

Dans tous les cas l'insertion stratigraphique est la même, elle renforce l'hypothèse d'un niveau de circulation situé dans les 10-15 premiers centimètres de la couche 2, sans que celui-ci soit toujours bien lisible en stratigraphie.

3.5. Matérialisation des tombes en surface

Le problème de l'apparition ou non des tombes à la surface du sol ou de leur marquage éventuel est contenu dans les observations précédentes.

En règle générale, les remplissages des fossés sont difficiles à individualiser dans la couche 2, dont ils possèdent la texture et la couleur. Ils se lisent en toute sécurité seulement à partir du sommet de la couche 3, grâce à la différence de sédiment et de couleur et à la présence de cailloux et de charbons de bois plus nombreux (tombes T9, T15 et T16). Nulle part nous ne sommes en mesure de résoudre sans équivoque la question de la matérialisation des tombes en surface du sol d'occupation. L'analyse stratigraphique laisse supposer que de nombreuses tombes avaient leurs dalles de couvertures proches de la surface ou affleurantes (T1, T2, T3, T9, T10, T11, T15, T16, T18, T20), (fig. 18, 19, 20 et 25) mais d'autres, comme T4,

T5, T6, T12 et T14, étaient au contraire profondément enterrées (fig. 23). Pour les autres tombes (T7, T8, T17, T22) la documentation disponible est trop incomplète pour se faire une idée précise.

Les délais très courts liés à ce genre d'intervention de sauvetage n'ont pas permis de privilégier l'approche horizontale des structures. Dans les rares exceptions où des tombes (T9, T10, T11, T12) ont été dégagées selon ce principe, des observations ont pu être faites qui confortent l'hypothèse de la position des couvercles directement sous la surface de circulation.

La découverte d'un petit bloc en partie couché sur la dalle de couverture de T9 est un indice important en faveur du balisage en surface des tombes (fig. 26). Ce bloc est cylindrique, long de 82 cm et épais de 20 cm, son extrémité distale surplombe légèrement le sommet de la dalle de couverture alors que la partie proximale repose dans la terre, quelques centimètres plus bas que cette dernière (fig. 27), (fig. 81). Dressé à côté de T9, il aura basculé sur le sol. Vu le soin apporté au façonnage de ce bloc et sa position, c'est de toute évidence une petite stèle. Sa position stratigraphique, marquée par un faible écart d'altitude avec la dalle de couverture de T9, confirme la proximité immédiate du sol de circulation préhistorique.

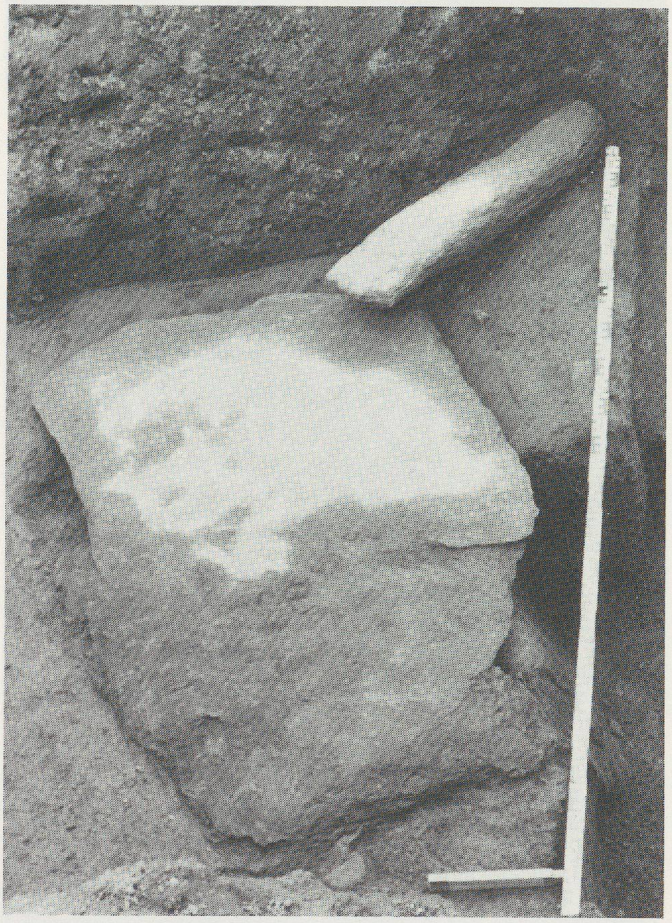

Fig. 26 Corseaux «en-Seyton», vue du nord, tombe 9 avec la stèle basculée sur la dalle de couverture; à l'arrière plan la tombe 10.

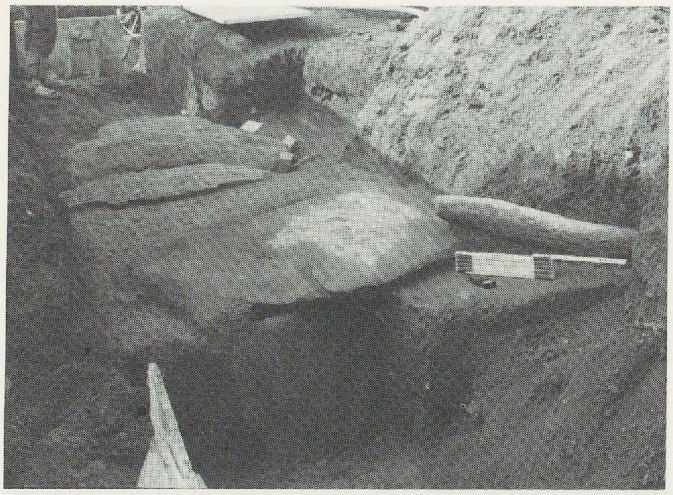

Fig. 27 Corseaux «en-Seyton», vue de l'est de la tombe 9 avec sa dalle de couverture et la stèle basculée qui la chevauche. Les quelques centimètres qui séparent ces deux structures sont un argument pour envisager que ce couvercle affleurait immédiatement sous le niveau de circulation.

La fonction d'une telle stèle dressée entre T13 et T9 pourrait être double:

- un rôle purement topographique, matérialisant en surface une ou plusieurs tombes en vue d'une éventuelle réouverture.

- un rôle plus social, distinguer une tombe ou un groupe de tombes de l'ensemble.

Les deux destinations se complètent d'ailleurs l'une l'autre; les utilisateurs de la nécropole devaient pouvoir accéder facilement aux couvercles des tombes et distinguer parmi l'ensemble celle qui devait être réouverte. Il est très probable que d'autres marquages devaient exister mais les matériaux utilisés n'ont pas laissé de traces. On retrouve aussi ce procédé de marquage à Pully-Chamblandes, où une grosse pierre couchée et grossièrement taillée signalait la présence de deux tombes (Moinat et Simon, 1986) ainsi qu'à Villette (Elbiali, Gallay, Simon, Kramar, 1987); jusqu'à présent ce sont là les seuls cas de ce genre signalés.

4. ARCHITECTURE DES TOMBES

4.1. Matière première

Toutes les tombes sont construites avec des dalles qui proviennent des formations géologiques du Mont Pélerin. Ce sont surtout des grès compacts, parfois feuilletés, et des molasses.

L'état de conservation de la roche est très inégal, certaines dalles ont beaucoup souffert des infiltrations d'eau, de l'action du gel et des fortes pressions exercées par les sédiments. Dans les quelques tombes sans remplissage interne, les grès se sont desquamés en feuillets (fig. 5). Dans certains cas, les molasses ont atteint un stade de dégradation extrême en se transformant en sable après avoir perdu toute cohésion interne (T11), (fig. 88); dans d'autres, elles se sont fracturées en une multitude de fragments en forme de parallélépipèdes (T12), (fig. 89).

A défaut d'observations archéologiques, on peut supposer que les dalles ont été débitées avec la technique rudimentaire du coin. Cette technique consiste à enfoncer progressivement des coins en bois dans les clivages et les failles naturelles de la roche puis à les humidifier pour provoquer la dilatation du bois qui entraîne par contrecoup l'éclatement de la roche en plaque.

4.2. Façonnage

Dans l'ensemble, les surfaces planes des dalles ont été peu retouchées; si certaines ont dû être amincies, cette opération a laissé peu de traces (piquetage) en raison de l'action du gel et de l'humidité sur la roche. Une seule dalle latérale appartenant à la tombe T10 présente des traces nettes d'aménagement sous la forme de deux rainures verticales d'inégale profondeur permettant l'emboîtement des petites dalles est et ouest. Ce procédé confère une meilleure rigidité au caisson et le rend aussi plus hermétique (fig. 28). A. Naef (1901) mentionne des cas semblables sur certaines dalles longitudinales (nord et sud) de Pully-Chamblandes.

Contrairement aux surfaces planes des dalles, tous les bords en contact avec d'autres dalles ont été soigneusement abattus et régularisés par les techniques conjuguées de la taille et du piquetage. La forme des petites dalles est et ouest est façonnée pour les besoins de la construction et, au moins trois bords sur quatre sont régularisés, ce qui n'est pas le cas des grandes dalles longitudinales. Ce procédé concourt à la meilleure cohésion de la construction et renforce l'étanchéité des cistes.

Fig. 28 Corseaux «en-Seyton», tombe 10: grande dalle latérale avec deux rainures aménagées pour l'emboîtement des petites dalles d'extrémités.

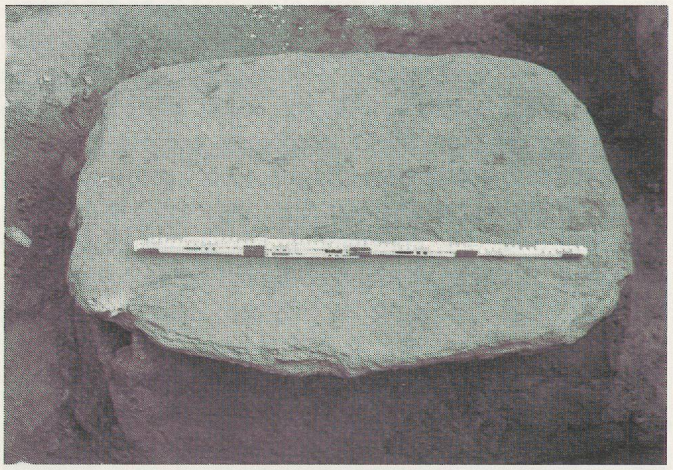

Fig. 29 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: dalle de couverture au bord entièrement régularisé.

Fig. 30 Corseaux «en-Seyton», tombe 10: dalle de couverture dont le bord n'a pas été régularisé par bouchardage.

Le façonnage du bord supérieur de toutes les dalles supportant la couverture est systématique. Certains couvercles ont un pourtour parfaitement travaillé et des bords arrondis (T4, T9), (fig. 29) alors que d'autres sont bruts de retouches (T10), (fig. 30).

4.3. Construction

La construction des cistes est uniformément la même, quelles que soient leurs dimensions.

4.3.1. La fosse

Toutes les tombes sont enterrées, une fosse préliminaire est donc creusée pour recevoir le caisson de pierre. Cette fosse est toujours beaucoup plus grande que la ciste elle-même afin de faciliter la construction (fig. 19, 23). Cette remarque s'applique plus particulièrement aux coffres de grandes dimensions; les tombes de nouveau-nés ou d'enfants en bas âge nécessitent des dalles plus réduites, donc plus maniables, d'où des fosses plus proches des dimensions réelles des cistes.

Les fosses sont pour l'essentiel taillées dans les sédiments morainiques de la couche 3 avec des parois légèrement évasées ou verticales. Le fond de l'espace intérieur de la tombe est toujours très proche de la base des dalles; la différence est au plus de 10 à 15 cm. On a parfois creusé de petits sillons légèrement plus profonds que la partie centrale de la fosse pour y ficher solidement l'une des dalles latérales, mais il n'y a pas à proprement parler de véritables fossés (fig. 31 et fig. 63). Les sédiments situés sous le squelette ne présentent pas de trace de remaniement. Le comblement bilatéral d'un fossé ou le rehaussement artificiel du fond des cistes, pour caler les dalles, n'ont jamais été mis en évidence dans les quinze tombes fouillées.

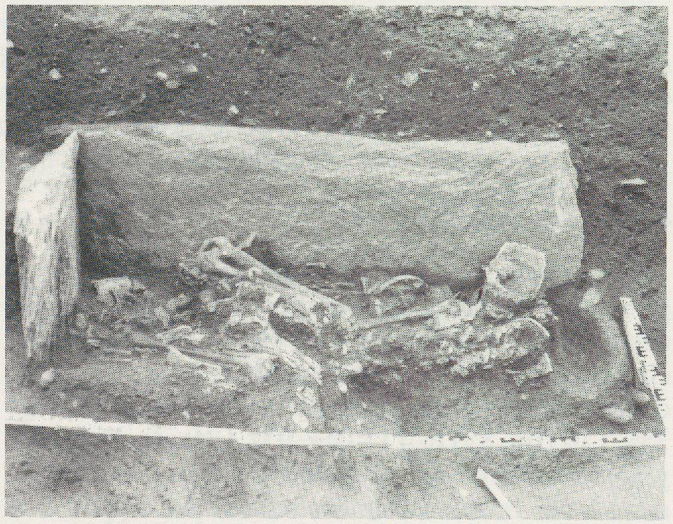

Fig. 31 Corseaux «en-Seyton», tombe 1: la dalle sud a disparu ainsi que la dalle est dont seule subsiste l'empreinte au fond de la fosse. Le bord supérieur des dalles en contact avec le couvercle est soigneusement régularisé.

Fig. 32 Corseaux «en-Seyton», tombe 3: la petite dalle d'extrémité est légèrement trapézoïdale pour recevoir l'appui des grandes dalles latérales; dans le cas présent ce type de construction n'a pas empêché le basculement de la ciste vers le sud.

3.3.2. Les dalles

L'installation des dalles ne diffère pas de ce qui a déjà été constaté dans d'autres nécropoles de type Chamblandes. Les petites dalles est et ouest sont le plus souvent placées les premières, elles charpentent l'édifice grâce à leur forme trapézoïdale (fig. 32) en permettant aux grandes dalles latérales de prendre appui sur elles en position légèrement surplombante (fig. 33), leur base calée par la paroi de la fosse. Ainsi construit, le coffre est un véritable château de cartes; rares en effet sont les tombes comme T7 (fig. 76) et probablement T1, dont les quatre dalles sont plantées verticalement. On constate que les petites dalles d'extrémités sont rarement enfoncées plus profondément dans le sol que les grandes dalles latérales mais que c'est au contraire la situation inverse qui prédomine. Ces grandes dalles ont souvent des contours plus irréguliers que les petites, mis à part le bord supérieur qui, comme nous l'avons déjà vu, est régularisé le plus horizontalement possible. Seule exception parmi toutes ces tombes, T16 est la seule sépulture à avoir ses quatre dalles verticales rectifiées sur tous leurs bords.

Les interstices plus ou moins importants qui subsistent entre les dalles confèrent une mauvaise étanchéité au caisson. Pour remédier partiellement à cet inconvénient de petites dallettes verticales assurent, de cas en cas, le colmatage des plus gros orifices, comme on peut le constater pour T15 (fig. 34) et T16 (fig. 33).

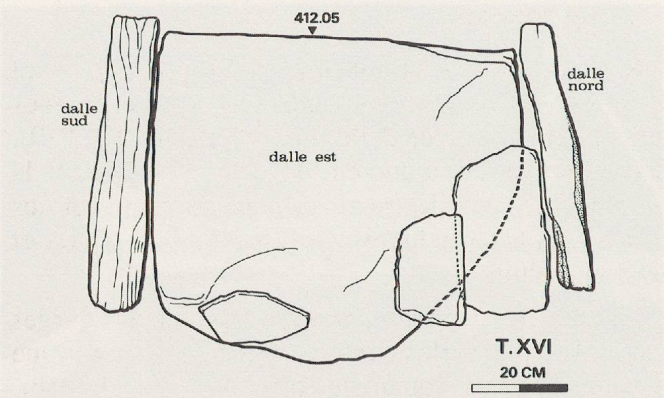

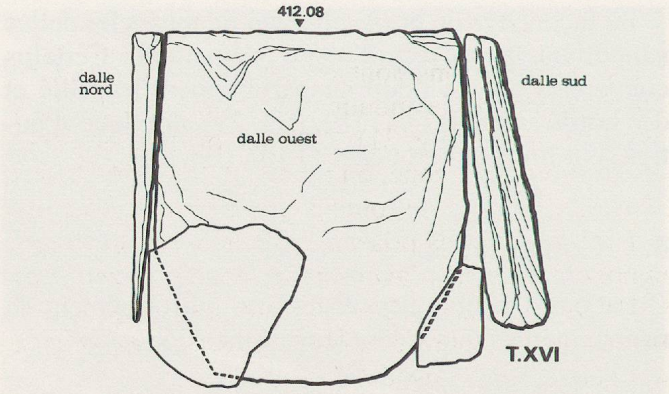

Fig. 33 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: élévation des dalles d'extrémités est et ouest avec les dallettes pour obstruer les plus gros orifices du caisson.

Fig. 34 Corseaux «en-Seyton», tombe 15: vue latérale de la dalle d'extrémité ouest avec dallettes de callage et d'obstruction des interstices du caisson.

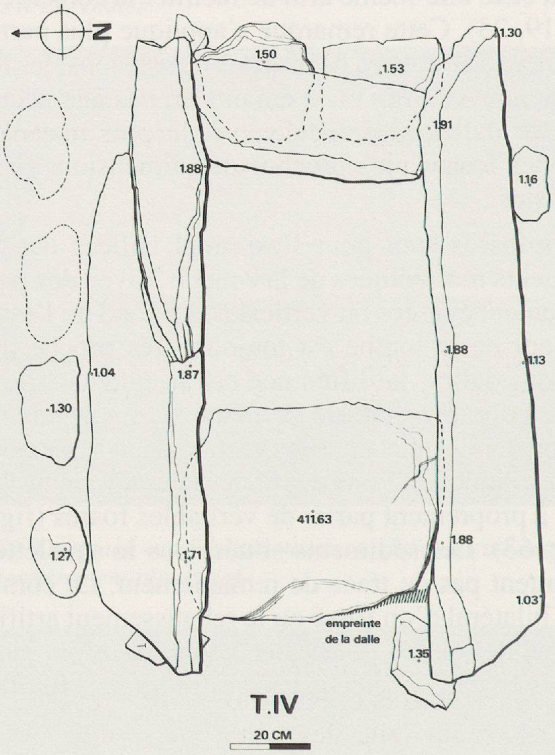

Fig. 35 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: relevé de l'architecture du caisson avec les galets de callage des dalles latérales. La dalle est posée sur un socle de deux grosses pierres, celle de l'ouest a basculé dans le caisson.

P. Moinat (1986) a récemment mis en évidence, dans la nécropole de Pully-Chamblandes, la présence de plaquages d'argile dans les angles intérieurs de certaines tombes pour obstruer les interstices et rendre le caisson totalement imperméable aux infiltrations. Des observations similaires avaient été faites sur cette même nécropole par Naef (1901). Rien de tel n'a été vu lors des fouilles de Corseaux. On peut néanmoins admettre que cette technique a dû être employée dans cette nécropole car il est frappant de constater l'absence totale de sédiments dans au moins deux tombes dont les dalles sont imparfaitement jointives (T4 et T9).

4.2.3. Les calages

Dans quelques cas, au demeurant peu nombreux, de gros galets ont été déposés en guise de calage à la base des dalles longitudinales nord et sud pour les empêcher de glisser lors du montage de la ciste et avant le comblement final des fossés; c'est le cas pour T4 (fig. 35), T10 (fig. 85) et T14 (fig. 93). L'étude des stratigraphies montre que ce procédé s'applique uniquement à des fosses surdimensionnées par rapport à la ciste. Si la fosse est bien dimensionnée à la taille de la ciste, les dalles se bloquent d'elles-mêmes contre les parois du fond de la fosse sans qu'il y ait besoin d'y placer des calages.

4.3.4. Le caisson

Tous les caissons sont rectangulaires et orientés est-ouest comme le montre le plan d'ensemble des tombes dégagées (fig. 21). Bien que le mode de construction soit homogène, on peut tout de même distinguer trois groupes de tombes qui diffèrent par leurs dimensions internes prises à la hauteur du dépôt des inhumations. Nous n'avons pas retenu les dimensions de l'ouverture car elles ne rendent pas compte de la surface réellement disponible pour les inhumations, à plus forte raison quand l'évasement vers le bas des caissons varie fortement d'une tombe à l'autre.

A - les petites cistes qui ne dépassent pas 40 cm de long et 35 cm de large:
T11 = 32 x 22 cm
T17 = 40 x 20 cm
T18 = 40 x 35 cm

B - les petites cistes étroites dont la largeur ne dépasse pas 50 cm mais dont la longueur est variable:
T5 = 70 x 40 cm
T7 = 95 x 45 cm
T12 = 62 x 37 cm

C - les grandes cistes dont le caisson intérieur est supérieur à 95 cm de long et 55 cm de large:

T1 = 110 x 55 cm	T10 = 105 x 65 cm
T2 = 120 x 70 cm	T15 = 110 x 70 cm
T3 = 100 x 60 cm	T16 = 120 x 65 cm
T4 = 115 x 83 cm	T20 = 120 x 63 cm
T9 = 95 x 65 cm	

Il n'existe aucune relation apparente entre la dimension des coffres et le nombre d'inhumations par ciste, exception faite des très petites cistes qui ne contiennent qu'un seul sujet, en l'occurence des nouveau-nés ou nourrissons (fig. 91 et 102). Mis à part l'hypothèse des placages d'argile dans les angles, il n'y a pas d'aménagements spéciaux à l'intérieur des caissons; le gravier de la couche 3 constitue partout le fond naturel des tombes.

4.3.5. La couverture

Si l'on excepte les tombes T1 et T15, partiellement détruites lors de la découverte, seules deux tombes étaient dépourvues de dalles de couverture (T7, T20). Cette absence de couvercle est très certainement la conséquence des destructions occasionnées par les terrassements liés à la mise en place de la couche 1 et de la viticulture.

La dalle de couverture doit toujours reposer sur les quatre dalles latérales aux bords régularisés pour que la ciste soit hermétiquement close. A ce titre, l'exemple de la tombe T4 est intéressant: la dalle est était trop courte d'une dizaine de centimètres, la différence de hauteur fut compensée avec précision par l'adjonction de deux dallettes posées à plat sous celle-ci (Fig. 36).

Dans l'ensemble, les grandes cistes ont une dalle de couverture épaisse qui déborde largement les dimensions du coffre à son ouverture, c'est le cas de T2, T3, T4, T6, T9, T10, T16, (fig. 37) mais aussi de la petite tombe de nouveau-né T18. Au contraire, les petites cistes étroites sont le plus souvent couvertes de dalles brutes, sans finitions et peu épaisses, qui dépassent à peine les dimensions du coffre (T5 et T12) (fig. 38). Nous nous bornerons à mentionner ces observations sans faire de généralisation car le nombre de tombes entièrement fouillées est encore trop limité.

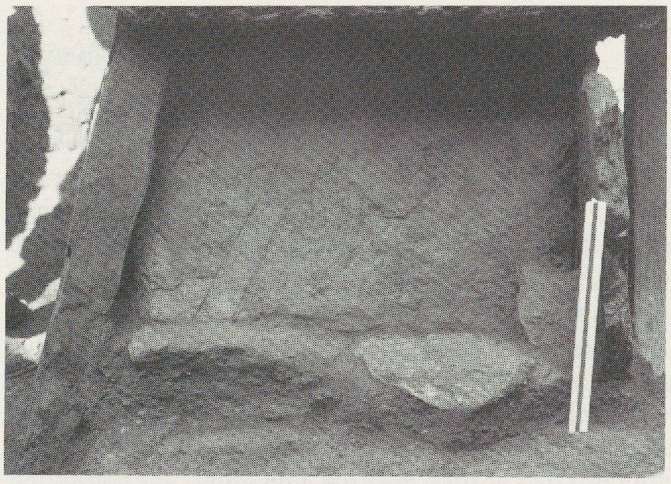

Fig. 36 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: détail de l'extrémité est, la dalle nettement trop courte a été posée sur un socle de deux pierres plates afin de pouvoir être en contact avec la dalle de couverture. Les dalles latérales sont surplombantes et profondément ancrées dans les fossés.

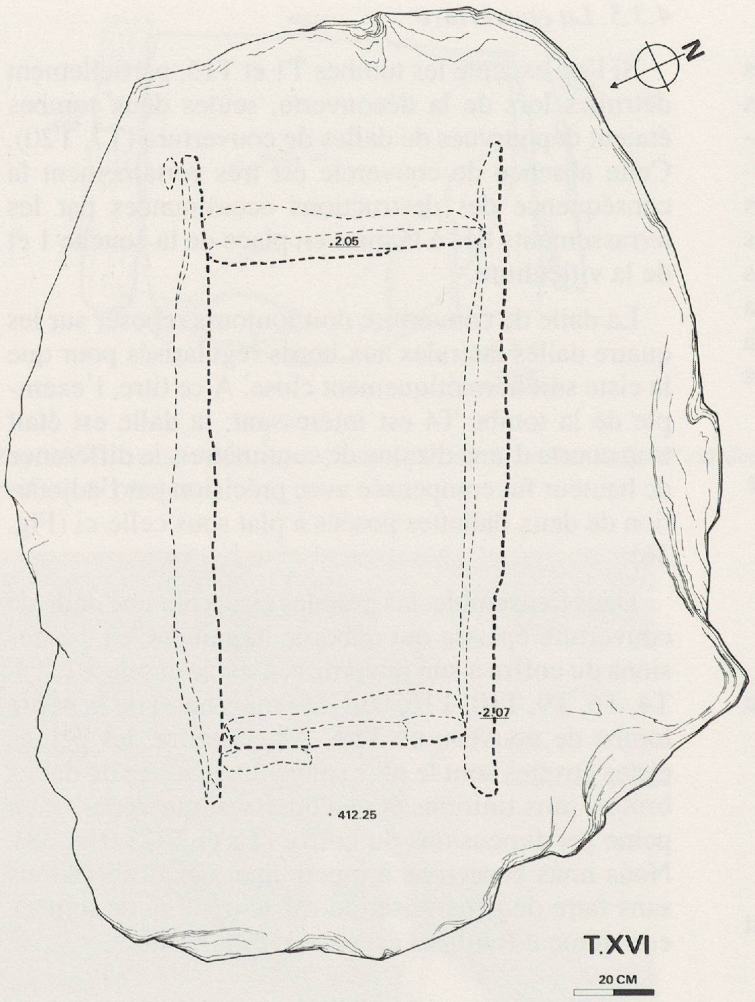

Fig. 37 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: dalle de couverture débordant largement le caisson; son bord est régularisé.

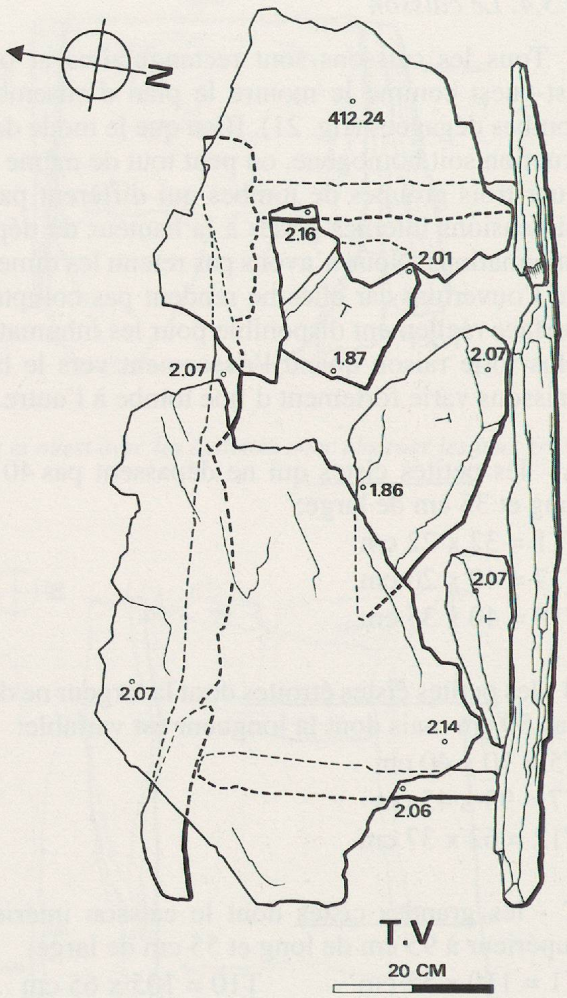

Fig. 38 Corseaux «en-Seyton», tombe 5: dalle de couverture débordant à peine les dimensions de la ciste.

5. RITUEL FUNÉRAIRE

5.1. Position des corps inhumés

Les tombes en ciste de type Chamblandes se caractérisent par la grande uniformité de la technique de construction et surtout par un rituel funéraire extrêmement homogène.

Le corps est généralement en décubitus latéral gauche, mais quelques cas existent de squelette en position dorsale (exemple T.16, fig. 99) et plus exceptionnellement en décubitus ventral (T9, fig. 41); la tête est toujours à l'est, tournée au sud. Le plus souvent, les membres supérieurs sont fléchis devant le corps (fig. 39) mais peuvent dans certains cas être croisés (T9, fig. 84 et T16, fig. 42) ou plus rarement en extension (T10, fig. 86). Les membres inférieurs sont toujours fléchis mais on peut distinguer deux variantes de position :

- jambes jointes, pliées et remontées face à la zone lombaire, en position «foetale», c'est une position de forte contraction, par exemple T2, (fig. 39) et T9 individu 3, (fig. 41).

- jambes jointes, pliées perpendiculairement à la colonne vertébrale, en position «accroupie» (comme assis sur les talons). Nous qualifions cette position de moyenne contraction (T4 individu 2 (fig. 40), T9 individu 1), (fig. 41).

Pour les inhumations collectives à fort taux d'occupation il nous a été difficile, voire impossible, de détailler avec précision ces deux variantes de la position funéraire contractée en raison même des imperfections de la fouille et des lacunes dans la documentation signalées dans le chapitre 1. Néanmoins, sur un total de 35 sujets adolescents et adultes, nous avons pu observer:

14 sujets en position foetale (type 1)
9 sujets en position «accroupie» (type 2)
12 sujets indéterminables

Il y a très souvent association des deux positions dans une même tombe. De toute évidence, pour certaines tombes ce sont des considérations d'espace disponible dans le caisson qui ont motivé ces changements de position somme toute mineurs (T3 par exemple),(fig. 64 et 65).

5.2. Contention ou non des corps

Dans les deux cas la contraction des membres inférieurs est forte; s'agit-il d'une position obtenue «naturellement», sans artifice, ou bien a t-il fallu ligaturer les corps pour les maintenir dans l'une ou l'autre des positions décrites ?

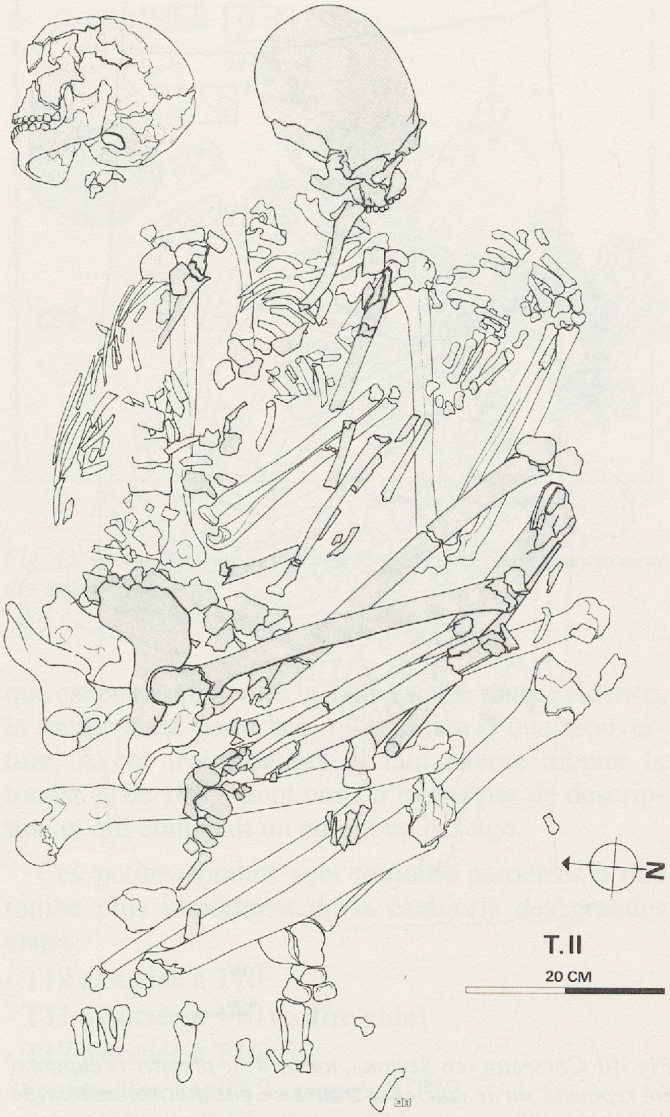

Fig. 39 Corseaux «en-Seyton», tombe 2: deux individus en position fortement contractée.

Hypothèse «naturelle»

La «mise en forme» du cadavre dans la position funéraire que nous lui connaissons peut intervenir soit très rapidement après le décès, donc avant la phase de rigidité cadavérique, soit après cet épisode de courte durée, lorsque le lent processus de décomposition du cadavre s'engage. Avant, comme après, la phase de rigidité cadavérique, aucune entrave ne serait nécessaire pour maintenir le corps dans la position désirée. De sorte que la position jointive et en faisceaux des os des membres inférieurs n'est pas une preuve suffisante de la présence de liens. Le corps peut tenir naturellement dans cette position dans le caisson vide de sédiment.

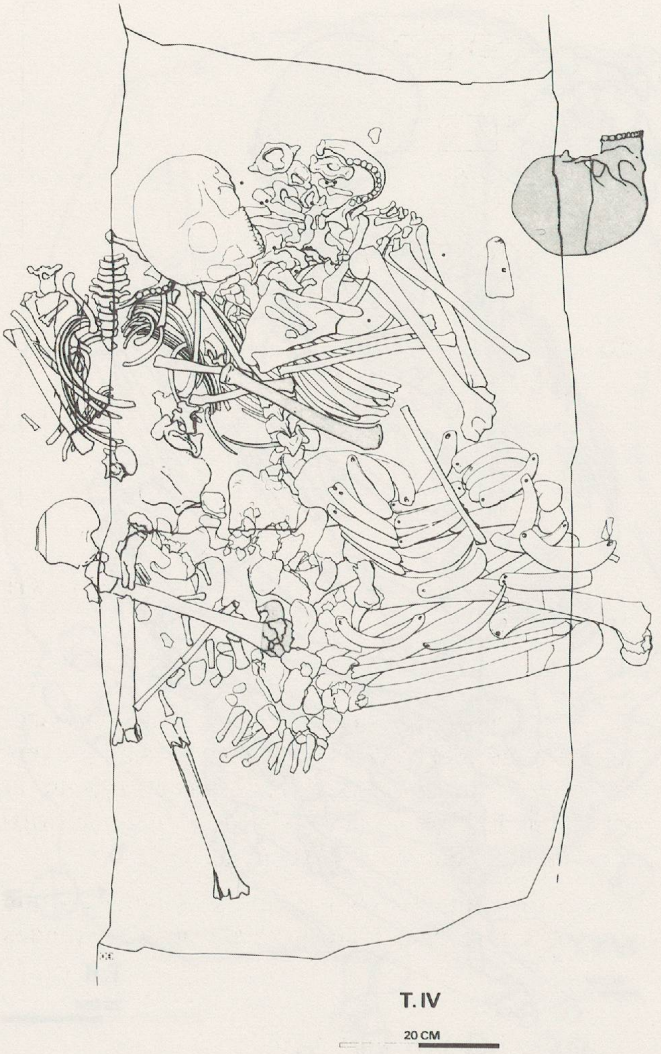

Fig. 40 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: le premier occupant a été repoussé sur le côté et se trouve en position secondaire; le deuxième sujet est en position «accroupie», les jambes perpendiculaires au tronc.

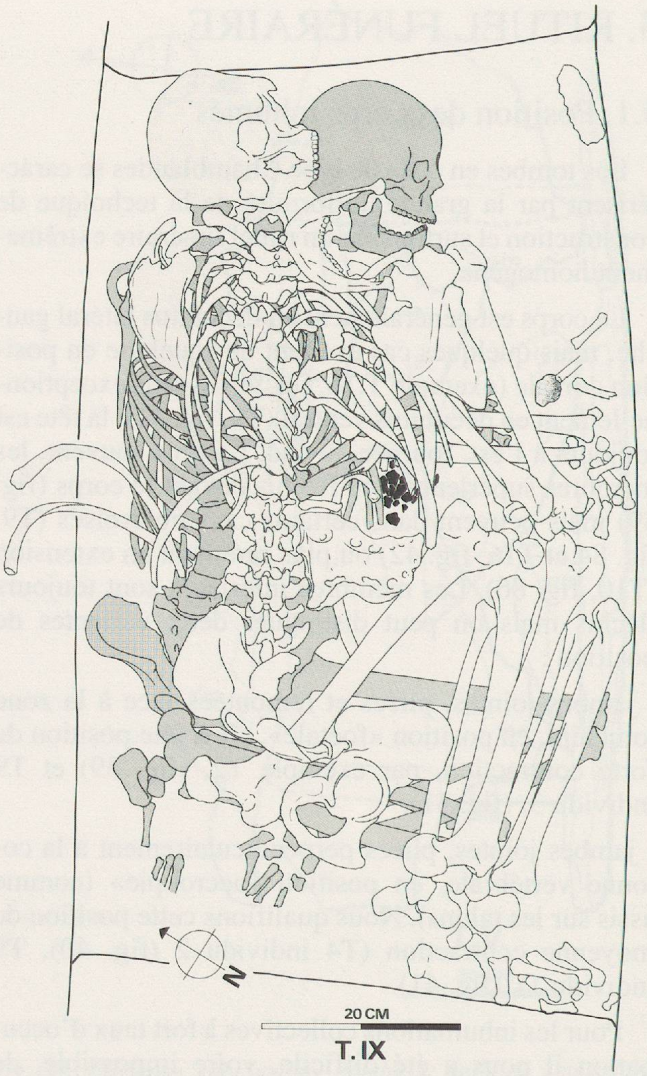

Fig. 41 Corseaux «en-Seyton», tombe 9: trois sujets dont un nourrisson. Les adultes sont en position «accroupie» pour l'un et «foetale» pour l'autre.

Hypothèse de contention

A plusieurs reprises on constate dans les tombes des phénomènes de basculement et de rotation prononcés de certains os ou groupes d'os, particulièrement au niveau du bassin et des vertèbres lombaires. Ces processus sont la conséquence de la décomposition des tissus dans un espace dépourvu de sédiments qui entraine la rupture des équilibres entre certains des os ainsi placés en position instable. Or ces mouvements ont généralement très peu d'incidences sur l'organisation des faisceaux d'os des membres inférieurs qui restent bien groupés à l'exemple des tombes T4 (fig. 40), T9 (fig. 41) ou T10 (fig. 86). Cette observation pourait apporter la preuve de l'existence d'une entrave de nature inconnue pour maintenir en position les corps. Comme lien on peut envisager une simple cordelette, un linceul, un sac enserrant étroitement le cadavre ou une combinaison quelconque de ces éléments. Suivant sa nature, cette entrave jouerait encore un rôle de maintien au moment où le squelette commence à se désarticuler par les points d'attaches ligamentaires les plus faibles, dans un coffre toujours vide de sédiment.

Si le corps est mis en position durant la phase de rigidité cadavérique la contention des membres inférieurs devient une nécessité, mais nous disposons d'aucune méthode d'observation nous permettant d'évaluer à quel moment le cadavre est placé dans la position repliée que nous lui connaissons dans la tombe.

Seule l'étude détaillée de la disposition de chaque os et de sa relation aux autres peut permettre de résoudre cette question, mais force est de constater nous n'avons pas à Corseaux d'observations de fouilles à la hauteur du problème posé car la documentation iconographique n'a pas été constituée dans une telle perspective d'analyse. Devant l'impossibilité où nous nous trouvions de reconstituer une documentation cohérente et fiable qui nous permette de choisir entre une ou l'autre des hypothèses, nous avons préféré laisser ce point sans réponse. Néanmoins, nous tenions à ce que cette question soit posée

afin de montrer qu'on ne peut y répondre par des observations superficielles comme ce fut trop souvent le cas par le passé. La question de la contention éventuelle des corps fait partie intégrante de la compréhension du rituel funéraire des cistes de type Chamblandes, il faut souhaiter que dans un proche avenir de nouvelles découvertes puissent y répondre de manière satisfaisante.

5.3. Inhumations individuelles

L'inhumation individuelle a été pratiquée dans seulement trois tombes sur les quinze étudiées en 1973-1974 (fig. 43). Deux au moins sont des petites cistes de la catégorie A , avec quelques restes de nouveau-nés (T17, T18); la troisième est une ciste légèrement plus grande, de la catégorie B (T12), avec un adolescent dans une position anormale. Bien que le squelette soit en très mauvais état de conservation, la disposition des os est incompatible avec une position même fortement contractée (fig. 91). Les os longs supérieurs et inférieurs sont regroupés en faisceaux, le crâne est posé dessus, alors que le squelette de la cage thoracique est en retrait contre la dalle est. De toute évidence, la tombe a été perturbée à l'occasion d'une réouverture. A ces trois tombes, il faut encore ajouter la tombe 2, de 1965, dont nous n'avons pas de description et qui contenait un enfant en bas âge.

Fig. 42 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: femme et nourrisson de trois mois, le sujet adulte est en position «accroupie» non symétrique.

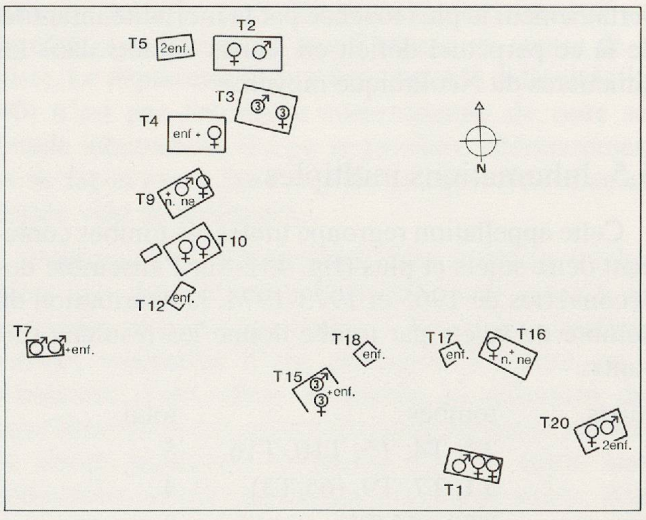

Fig. 43 Corseaux «en-Seyton», plan de répartition des sexes et des enfants par ciste.

Ces petites tombes sont toujours associées à une tombe plus importante de la catégorie des grandes cistes:

- T12 associée à T10
- T11 associée à T10 (coffre vide)
- T17 associée à T16
- éventuellement T18 associée à T22

Les tombes individuelles semblent se limiter aux enfants en bas âge et à de jeunes adolescents; elles ne sont jamais isolées mais toujours accolées à une tombe plus importante. On peut supposer qu'il existait des liens ou des relations privilégiées entre les sujets, d'où peut-être la contiguïté des cistes.

5.4. Nouveau-nés et enfants

La présence au sein de la nécropole de tombes de nouveau-nés et d'enfants en très bas âge est à souligner; ce cas n'est certes pas unique, mais il est suffisamment peu fréquent pour être remarqué. Dans les nécropoles de type Chamblandes, comme Barmaz I et II et Chamblandes-Pully, les petites tombes individuelles de la classe d'âges comprise entre 0 et 5 ans sont rares, comme sont également sous-représentés les témoins ostéologiques de cette population extrêmement jeune. On peut trouver comme explication à ce phénomène, le rituel de l'ensevelissement des nouveau-nés au sein de l'habitat, ou dans sa périphérie immédiate, comme cela a bien été mis en évidence dans les niveaux du Néolithique moyen au Petit-Chasseur II à Sion (Winiger, 1985). Une telle pratique funéraire tient à l'écart des nécropoles la classe d'âges

certainement la plus touchée par la mortalité infantile, de là ce perpétuel déficit en jeunes enfants dans les cimetières du Néolithique moyen.

5.5. Inhumations multiples

Cette appellation regroupe toutes les tombes contenant deux sujets et plus (fig. 43). Sur l'ensemble des découvertes de 1965 et 1973-1974, la distribution du nombre de sujets par tombe donne les résultats suivants:

sujets	tombes	total
2	T2, T4, T5, T10, T16	5
3	T1, T7, T9, (65/T3)	4
4	T20, (65/T1)	2
6	T3	1
7	T15	1

Les tombes à deux et trois sujets sont les plus courantes; cette situation est assez semblable à celle de la nécropole de Pully-Chamblandes, où le nombre des tombes avec trois sujets domine (Moinat et Simon, 1986). Dans la majorité des cas la dernière personne décédée est déposée directement dans la ciste sans que la disposition générale des squelettes inhumés antérieurement ne soit fondamentalement modifiée. Ces empilements successifs sont néanmoins responsables de certaines désorganisations dans les connexions osseuses; les tombes T1 et T3 en sont de bons exemples.

Dans ces tombes à inhumations multiples, la distribution des sujets selon le sexe et les classes d'âges appelle quelques remarques (fig. 44).

Il n'y a pas à proprement parler de situation particulière fondée sur ces deux critères; toutes les catégories d'âge peuvent se rencontrer dans les tombes collectives, y compris celle des nouveau-nés et des foetus. Si l'on compare cette situation à celle qui prévaut dans les tombes individuelles, cela pose évidemment un difficile problème d'interprétation auquel nous ne sommes pas en mesure de répondre et qui touche à la fonction différenciée, ou non, de ces deux catégories de tombes. Des raisons d'ordre social internes au groupe, ou plus généralement culturelles, sont peut-être à l'origine de l'inhumation individuelle de certains enfants; les témoins archéologiques ne permettent pas de les déceler.

Précisons d'emblée qu'à Corseaux il n'y a pas de cas où un nouveau-né seul ait été à l'origine d'une grande ciste. Un cas de figure proche de cette situation se rencontre lorsqu'il y a simultanéité supposée entre le décès de l'enfant et d'un parent (probablement la mère comme c'est le cas en T16 et T9). Par contre, nous avons dans la tombe T4 le cas d'un enfant âgé tout au plus de huit ans qui, dans une première étape, a été inhumé seul dans une grande ciste avant qu'on lui adjoigne ultérieurement un sujet adulte (fig. 40). La

		Sexe M	Sexe F	nouv. -né	enf.	adulte
1 sujet	T11	.	.	?	.	.
	T12	?	?	.	1	.
	T17	.	.	x	.	.
	T18	?	?	.	1	.
	65/2	?	?	.	1	.
2 sujets	T2	1	1	.	.	2
	T4	.	1	.	.	1
	«	?	?	.	1	.
	T5	?	?	.	1	.
	«	?	?	.	1	.
	T10	.	2	.	.	2
	T16	.	1	.	.	1
	«	.	.	x	.	.
3 sujets	65/3	.	1	.	.	1
	«	.	.	Foetus	.	.
	«	?	?	.	1	.
	T1	1	2	.	.	3
	T7	2	.	.	.	2
	«	?	?	.	1	.
	T9	1	1	.	.	2
	«	.	.	x	.	.
4 sujets	T20	1	1	.	.	2
	«	?	?	.	2	.
	65/1	?	?	.	.	.
6 sujets	T3	3	3	.	.	6
7 sujets	T15	3	3	.	.	6
	«	?	?	.	1	.

Fig. 44 Corseaux «en-Seyton», tableau de distribution des sujets selon le sexe et les classes d'âges.

tombe T20 pourrait avoir présenté la même succession avec deux enfants et deux adultes; malheureusement son mauvais état de conservation n'a pas permis de reconstituer l'ordre chronologique des inhumations (fig. 105). La possibilité de trouver des enfants à l'origine d'une grande ciste existe donc bel et bien à Corseaux, à plus forte raison si ce sont des adolescents. L'hypothèse qui voudrait voir réserver la construction des grandes cistes à seule fin d'y installer d'abord des sujets adultes, quitte à l'étendre plus tard à des individus plus jeunes, ne résiste pas aux faits.

5.5.1. Liens de parenté

Ce sujet est très complexe, les choix qui justifient la construction d'une nouvelle ciste ou la réouverture d'une ancienne sont multiples; ils peuvent également trouver leur origine dans certains liens de parenté toujours si difficiles à appréhender archéologiquement. Lorsque l'on aborde ces délicates considérations de parenté entre les individus regroupés au sein d'une même ciste, on doit se garder et rester dans le domaine de l'hypothèse. Même l'analyse anthropologique, comme le souligne C. Kramar dans le chapitre 11.3, a du mal à fonder ces observations sur des faits

biologiques irréfutables. A Corseaux cette situation ne s'est trouvée que dans la seule tombe T4. L'analyse scopique des caractères crâniens des deux sujets confirme leur parenté directe alors que ce sont de simples hypothèses de filiation qui ont été formulées par C. Kramar pour les tombes T7, T9, T15, T16 et T20 ou encore de fraternité entre les enfants des cistes T5 et T20.

5.5.2. Les «réductions»

La pratique qui consiste à déplacer, à l'intérieur d'une tombe le tout ou une partie des restes d'un ou de plusieurs occupants pour aménager un espace suffisant à de nouvelles inhumations est attestée à Corseaux par deux procédés légèrement différents dans trois des quinze tombes étudiées.

1. Le premier procédé est une véritable réduction; les restes d'un ou de plusieurs individus sont regroupés en un tas d'os déposé à l'une des extrémités de la ciste. C'est le cas des tombes T15 (fig. 96, 97) et T7 (fig. 77, 78), où les restes du sujet déplacé (en l'occurence un enfant) sont déposés en deux tas, l'un à la tête, l'autre au pied des nouveaux occupants. Pour qu'une telle opération soit possible, le décharnement devait être complet. Dans les deux tombes on note une certaine organisation du dépôt; les os longs des membres sont regroupés parallèlement et le crâne est déposé sur l'ensemble, dans un angle de la tombe.

2. Le cas de la tombe T4 n'est pas à proprement parler une réduction. Le premier occupant a été simplement perturbé, peut-être partiellement repoussé sur le côté pour libérer un peu d'espace au centre de la ciste. Le déplacement du crâne contre la dalle sud (fig. 40) n'est pas forcément contemporain de cette seconde inhumation, il a pu se produire ultérieurement et de façon tout à fait naturelle puisque cette ciste est restée vide de sédiments.

Pourquoi une telle pratique dans certaines tombes alors que dans d'autres il peut y avoir jusqu'à six individus en position primaire ? Au vu des situations variées repérables d'une nécropole à l'autre, ou à l'intérieur d'un même ensemble, la réduction des squelettes pour des raisons de place ne paraît pas être la raison principale: la tombe T3 (six sujets sans réduction) est plus petite que T15 (sept sujets, dont une réduction), la même situation existe entre T7 (trois sujets, dont une réduction) et T1 (trois sujets sans réduction). Les surfaces internes des caissons sont souvent comparables; ce qui n'est pas forcément le cas des profondeurs, où l'on enregistre parfois des écarts importants. Là se trouve peut-être l'explication mais il est possible qu'il y en ait une autre car les réductions de Corseaux concernent toujours des sujets non adultes; dans les tombes T4 et T7 l'enfant était le premier occupant de la ciste, situation qui ne se retrouve probablement pas en T15. Des raisons culturelles et sociales (prérogatives d'âge, de parenté, de rang, etc.) peuvent aussi être responsables de ces particularités dans le rituel funéraire; c'est là encore un domaine où les moyens de l'archéologie ne sont pas en mesure d'apporter des réponses.

6. MOBILIER D'ACCOMPAGNEMENT

Le mobilier archéologique qui accompagne les inhumations est peu abondant et peu varié; la parure y joue un rôle essentiel. Sur les quinze tombes fouillées, neuf contenaient du mobilier archéologique, dont six des éléments de parure (fig. 45).

6.1. L'industrie lithique

En tout trois silex, dont un éclat et deux pièces retouchées, ont été découverts dans trois tombes différentes:

- un éclat de taille en silex beige-crème avec dos cortical (T15)
- une extrémité distale d'armature de flèche perçante en silex blanc, à retouche couvrante biface dont les deux bords sont droits (fig. 46-1), (T16).
- un fragment proximal de petite lame à section trapézoïdale en silex beige-crème, présente une retouche semi-abrupte unilatérale qui s'oppose à un dos cortical partiel, légèrement esquillé (fig. 46-2), (T10).

La morphologie et les traces visibles à la surface des plages corticales des deux silex beige-crème sont caractéristiques d'un silex en galet d'origine morainique ou fluviatile. Ce mobilier atypique n'est d'aucune aide pour l'attribution chronologique des tombes.

6.2. La céramique

Les témoins céramiques sont au nombre de trois, dont un seul mérite notre attention:

- un fragment de col sans bord conservé qui doit appartenir probablement à un petit récipient à profil légèrement sinueux. La pâte a un aspect non-homogène, extérieur brun-rouge, intérieur brun-gris, le dégraissant de quartz est hétérométrique (fig. 46-3), (T10). Ce tesson peut sans risque être rattaché au complexe Cortaillod.

6.3. La parure

Elle constitue l'essentiel du mobilier archéologique accompagnant le rituel funéraire.

6.3.1. Perles discoïdes en calcite:

Ce type de perle très fragile provient uniquement de la tombe T1 où on en a dénombré 97 exemplaires dispersés à la base de la tête du premier sujet et à proximité des épaules. Ces perles ne sont pas totalement elliptiques mais légèrement facettées (fig. 47-2), seule la perforation médiane est circulaire. Elles sont de dimensions variables et plus souvent discoïdes que cylindriques:

diamètre: 2.9 mm - 5.6 mm
largeur/épaisseur: 1.5 mm - 3.6 mm
diamètre de la perforation: 1.5 mm - 2.8 mm

	T1	T3	T4	T5	T7	T9	T10	T15	T16	T20	65-T1	65-T3
Homme	1	3	.	.	2	1	.	3	.	1	?	.
Femme	2	3	1	.	.	1	2	3	1	1	?	1
Enfant	.	.	1	2	1	.	.	1	.	2	.	1
Nouveau-né / Foetus	.	.	.	.	.	nn	.	.	nn	.	.	f
Silex	.	.	.	.	.	.	1	1	1	.	.	.
Céramique	1	.	.	.	1	.	1	.	.	.	.	.
Perle en calcite	97	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Perle en lignite	8	.	28	75	131	.	.	.	.	.	.	.
Bouton de Glis	26	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Coquillage perforé	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	1	3
Pendeloque en bois de cerf	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1
Plaquette sur défense de suidé	.	.	31	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Trace de pigment	.	*	.	.	.	*	.	.	*	.	.	.
Sac de pigment	.	.	*	*	.	.	.	.	.	*	.	.
Minerai	.	*	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

absence de mobilier: 65-T2, T2, T11, T12, T17 et T18

Fig. 45 Corseaux «en-Seyton», liste du mobilier archéologique d'accompagnement par ciste.

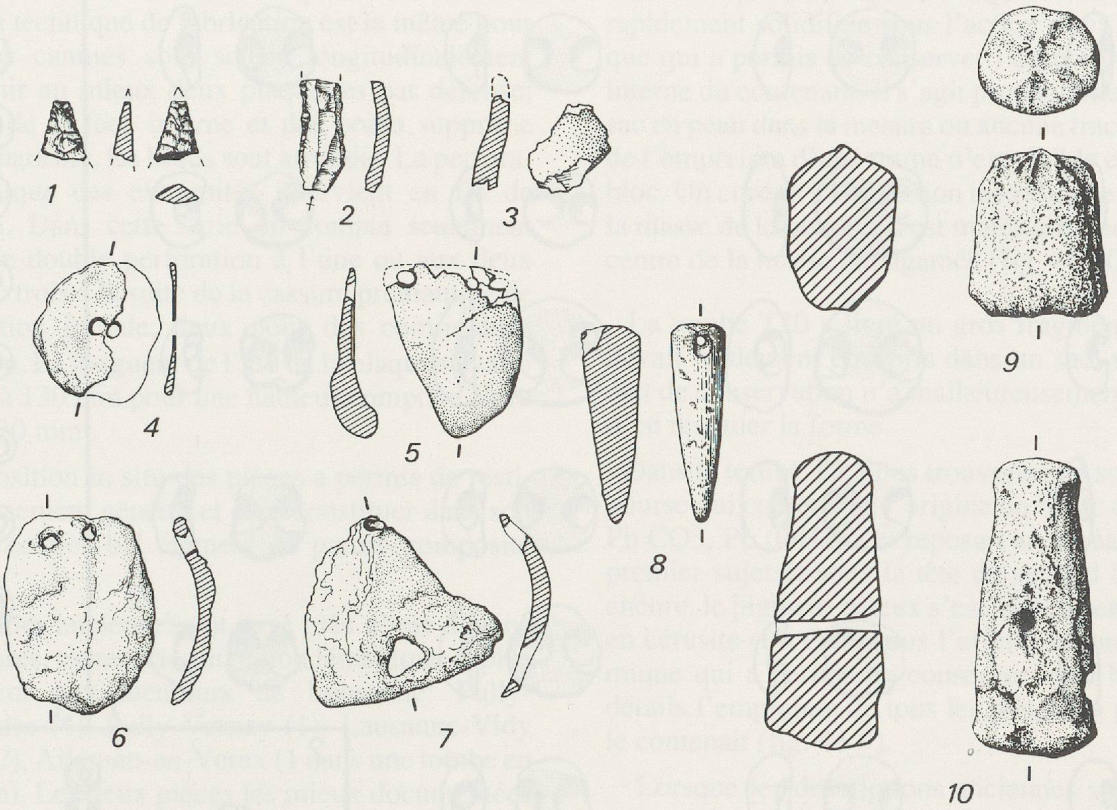

Fig. 46 Corseaux «en-Seyton», mobilier archéologique." 1,4: T16; 2,3: T10; 5,6,8: 1965-T3; 7: 1965-T1; 9: T5; 10: T4. Echelle 1:2.

La perforation est toujours biconique, les perles ont donc été perforées une à une, et non en série, puis segmentées en rondelles. Les conditions physico-chimiques propres au milieu de conservation ont provoqué la soudure de nombreuses perles entre elles par calcification.

6.3.2. Perles discoïdes en lignite:

C'est le type de perle le plus fréquent. On en dénombre 250 exemplaires répartis dans cinq tombes (fig. 45). Les perles discoïdes sont les plus fréquentes mais on compte aussi quelques beaux cas de perles cylindriques. La technique de fabrication est la même pour toutes. La forme générale est elliptique avec des surfaces parfaitement régularisées et polies; le profil est trapézoidal disymétrique, plus rarement rectangulaire. La perforation centrée est cylindrique (fig. 47-3), elle est obtenue par alésage à partir d'une perforation initiale biconique (BARGE 1982). Les perles sont sciées une à une dans des segments de cylindre plus ou moins longs, déjà évidés au centre.

diamètre: 3.5 mm - 6 mm

largeur/épaisseur: 1 mm - 7 mm

diamètre de la perforation: 1.8 mm - 3.5 mm

Les dimensions moyennes de toutes ces perles se situent aux alentours de: 5 mm / 2.8 mm / 2 mm

6.3.3. Boutons à perforation en V du type de Glis:

Les 26 boutons de la tombe T1 ont tous été trouvés dans l'espace situé entre le thorax et les cuisses du premier individu inhumé (fig. 47-1). Ces boutons lenticulaires en calcite ont une face dorsale ronde et une face ventrale plus ou moins plane. Les perforations en forme de V convergent depuis les bords opposés de la face plane en direction du centre de la pièce. Une fois la perforation réalisée, la face ventrale est abrasée afin d'obtenir une surface plane. Ce procédé donne l'impression que la perforation est horizontale. Les dimensions sont très variables:

diamètre: 8.5 mm - 14 mm

épaisseur: 4.4 mm - 8 mm

Ces ornements sont connus sous le nom de bouton du type «Glis» et devaient être cousus sur le vêtement.

6.3.4. Coquillages perforés:

Sur les quinze tombes fouillées entre 1973 et 1974, une seule a livré un coquillage perforé alors qu'il en a été trouvé trois en 1965 dans deux des trois tombes. C'est Monsieur J. Garnier du Museum Requien à Avignon (France) qui a assuré la détermination spécifique de ces quatre coquillages.

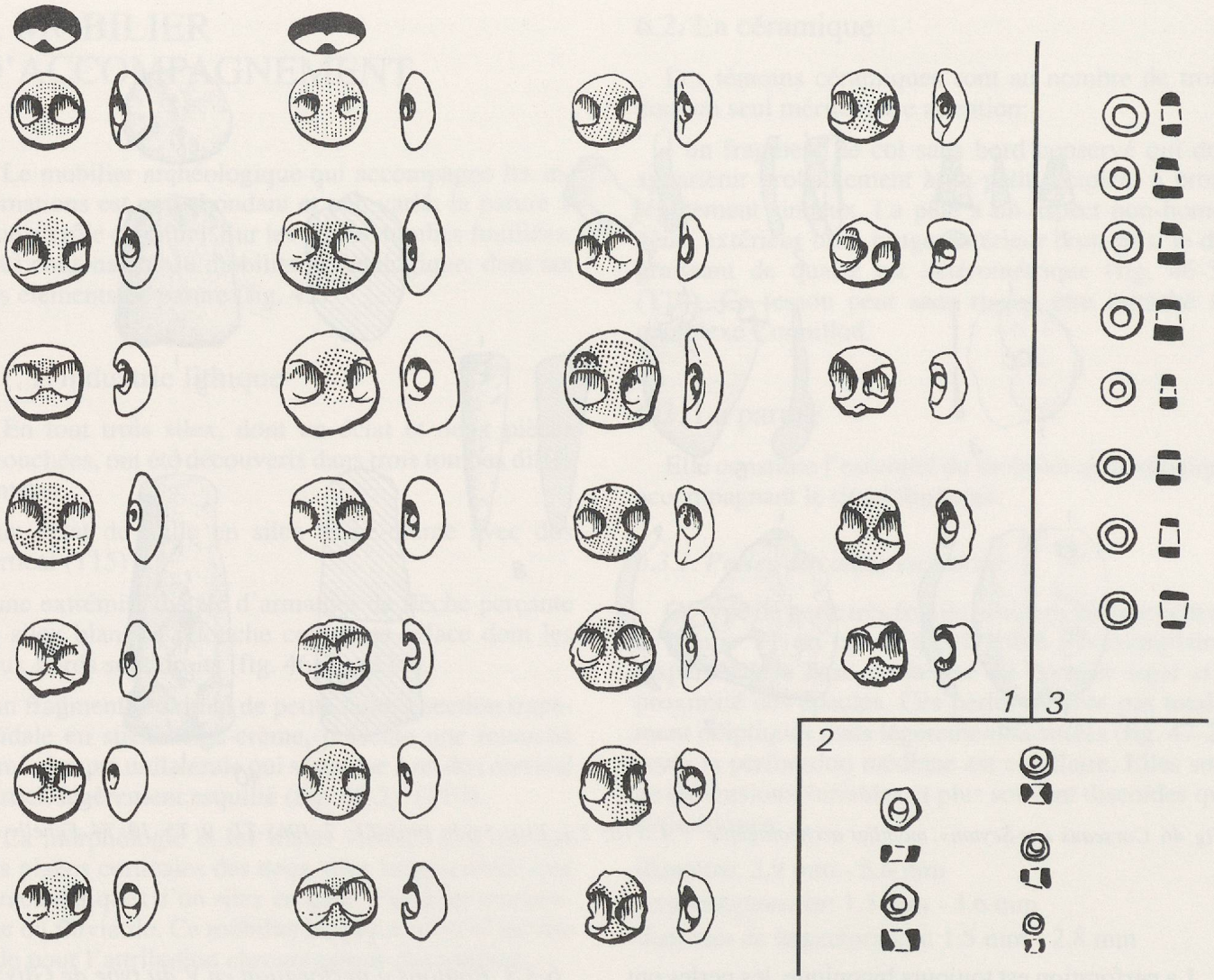

Fig. 47 Corseaux «en-Seyton», tombe 1: parure. "1: boutons du type de Glis, 2: perles discoïdes en calcite, 3: perles discoïdes en lignite; échelle 1:1.

Le coquillage de la tombe T16 est à double perforation centrale; il était posé sur le fond de la tombe, au sommet du crâne (fig. 49). C'est une coquille de gastéropode marin, peut être d'origine méditerranéenne, du genre *(Tritonium sp)*. Diamètre: 35 mm , épaisseur: 1 mm à 3 mm (fig. 46-4).

Les trois autres coquillages proviennent des tombes 1 et 3 de 1965 (fig. 46, 5-7) :

- n.5 (T3-1965): gastéropode marin de l'espèce *Charonia nodifera* (Lam.). La forme est irrégulière avec trois perforations légèrement biconiques sous le bord supérieur horizontal. La coquille a été taillée et soigneusement polie sur les bords et à l'extérieur (L: 43 mm, l: 34 mm).

- n.6 (T3-1965): gastéropode marin de l'espèce *Charonia nodifera* (Lam.). Le bord supérieur horizontal est percé depuis l'intérieur de la coquille de deux petites trous coniques. Les bords sont taillés, la forme générale rappelle une cuiller (L: 50 mm, l: 38 mm).

- n.7 (T1-1965): gastéropode marin de l'espèce *Charonia nodifera* (Lam.) Deux perforations d'inégale importance, l'une biconique dans l'angle près du bord, l'autre, conique, est très large et asymétrique. La forme triangulaire a été obtenue par découpe des bords (L: 48 mm, l: 45 mm).

Ces coquillages sont très probablement des importations en provenance de la méditerranée de l'ouest.

6.3.5. Pendeloque perforée en bois de cervidé:

Cette pendeloque est taillée dans l'extrémité d'un andouiller de bois de cervidé et provient de la tombe 3 de 1965. Sa forme est pointue, non décorée, avec une extrémité proximale plate sur le bord de laquelle est aménagée une double perforation en V permettant de la suspendre; le pourtour est entièrement taillé et lustré. Longueur: 50 mm, section proximale: 15 mm (fig. 46-8).

6.3.6. Plaquettes biforées sur canines de suidés:

Trente de ces plaquettes, symétriquement groupées, étaient déposées en partie sur le fond de la tombe et en partie sur le bassin et sur les membres inférieurs de la femme adulte de la tombe T4 (fig. 50).

Les plaquettes sont toutes du même type, arciformes, perforées à chaque extrémité et polies sur la face interne. La technique de fabrication est la même pour toutes. Les canines sont sciées longitudinalement pour obtenir au mieux deux plaquettes par défense; l'abrasion de la face interne et des bords supprime tout relief parasite, les bords sont arrondis. La perforation biconique des extrémités intervient en fin de fabrication. Dans cette série on compte seulement cinq cas de double perforation à l'une ou aux deux extrémités: trois à la suite de la cassure prématurée de la perforation initiale, deux pour des commodités d'utilisation. La longueur de l'arc de la plaquette varie de 80 mm à 130 mm pour une hauteur comprise entre 12 mm et 20 mm .

La disposition in situ des pièces a permis de restituer l'agencement général et de reconstituer dans son intégralité ce très bel élément de parure composite (fig. 48).

Les fouilles anciennes ont livré près d'une dizaine de ces parures, toutes dans la région lémanique et plus spécialement aux alentours de Lausanne: Pully-Chamblandes (4), Pully-Vernay (1), Lausanne-Vidy (plusieurs ?), Allaman-en-Verex (1 dans une tombe en pleine terre). Les deux pièces les mieux documentées proviennent des fouilles de Naef à Chamblandes (1901). Cette parure est déposée dans des endroits variables de la ciste. Dans un cas, les trois rangs de défenses sont posés à plat au fond du caisson, à côté de la tête d'un sujet, la tête du second sujet étant posée dessus. Dans d'autres, ils sont placés sur le thorax d'un sujet et, comme à Corseaux, les plaquettes ont glissé entre les os (archives Naef). Morel-Fatio (1882) et Schenk (1908) décrivent des contextes semblables alors que Marcel (1882) signale qu'une de ces parures est située au niveau de la ceinture. La position des dépôts ne nous aide pas à interpréter avec précision la nature exacte de la parure. De toute évidence, les plaquettes devaient être soit assemblées les unes aux autres par des cordelettes, soit cousues sur un support souple et former une sorte de tablier ou plastron mobile non fixé au vêtement.

6.4. Les pigments

Ils sont présents dans les tombes sous deux formes: comme traces diffuses au fond de certains caissons et sous forme de petits blocs amalgamés ou minéralisés qui prouvent que la poudre de pigments était contenue dans des sachets de peau ou de toute autre matière.

Les pigments retrouvés sont de deux types: la poudre d'ocre rouge, la plus courante, et le blanc de céruse. A Corseaux, comme dans les autres nécropoles de type Chamblandes, c'est toujours l'ocre que l'on trouve saupoudré sur le fond de certaines tombes (T3, T16). Quant aux sachets de pigments déposés près des défunts ils proviennent des tombes T4, T5 et T20.

- Dans la tombe T4, le sachet d'ocre était placé devant les bras repliés du sujet n.2 (fig. 51); la poudre s'est rapidement solidifiée sous l'action d'un liant organique qui a permis de conserver l'empreinte de la face interne du contenant. Il s'agit probablement d'un petit sac en peau dans la mesure ou aucune trace de fibre ou de l'empreinte d'une trame n'est visible en surface du bloc. Un cordon à la fonction inexpliquée passait dans la masse de la poudre, il est matérialisé par un trou au centre de la masse amalgamée (fig. 46-10)

- La tombe T20 a livré un gros fragment d'ocre qui devait également être pris dans un sac, son mauvais état de conservation n'a malheureusement pas permis d'en restituer la forme.

- Dans la tombe T5, nous trouvons une sorte de petite bourse qui contenait à l'origine du blanc de céruse (2 Pb CO3, Pb (OH2)) et reposait au niveau du cou du premier sujet et sous la tête du second (fig. 52). Là encore, le pigment pâteux s'est rapidement minéralisé en cérusite (Pb Co3) sous l'effet d'un processus chimique qui a permis de conserver avec beaucoup de détails l'empreinte de tous les plis de la pochette qui le contenait (fig. 46-9).

Lorsque les descriptions anciennes sont suffisamment précises, on constate que dans la majorité des cas les dépôts rituels d'ocre affectent la zone proche des mains et de la tête des individus; c'est le cas à Pully-Chamblandes (Naef 1901, Moinat et Simon 1986) et à Montreux-Châtelard (Tauxe 1916).

6.5. Autres mobiliers

Dans la tombe T3, une petite galène, ou minerai de plomb (Pb S), était déposée, une fois encore, dans la zone proche des mains des sujets (fig. 67). C'est un dépôt rituel au même titre que les sacs de pigments, mais sa fonction reste énigmatique. Il ne peut s'agir de la matière première nécessaire à la confection des perles en plomb, ces dernières ne faisant leur apparition qu'à la fin du Néolithique dans les civilisations méditerranéennes.

On a trouvé, dans le tombe T1, une mandibule de renard (Vulpes vulpes L.) dans la région des pieds. Il est difficile d'apporter la preuve du caractère intentionnel de ce dépôt car T1 est une tombe collective où des dépôts accidentels peuvent avoir eu lieu.

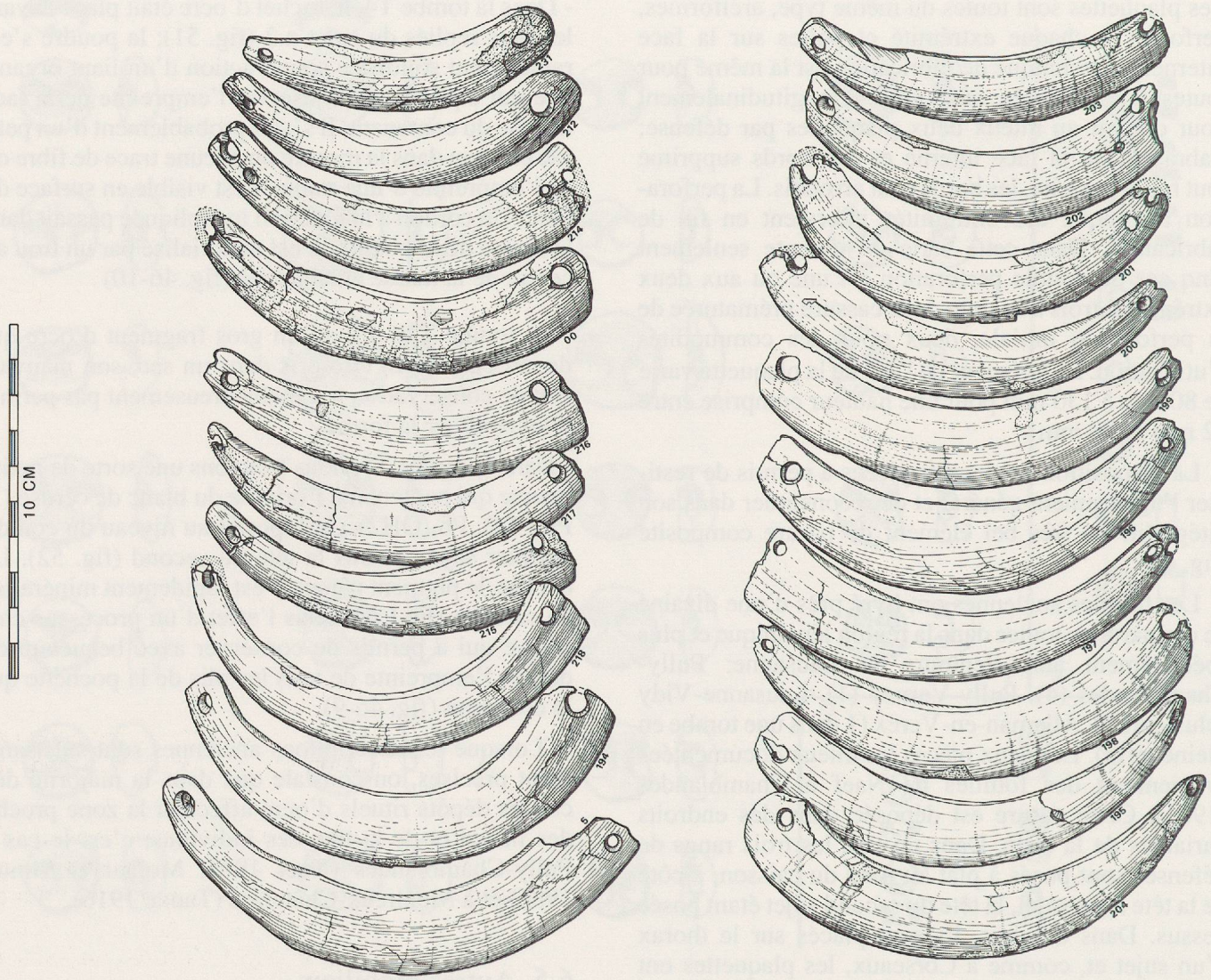

Fig. 48 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: élément de parure composé sur canines de suidés; reconstitution selon la position relevée in situ, échelle 1:2.

Fig. 49 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: mollusque à double perforation centrale déposé au sommet du crâne du sujet adulte.

Fig. 50 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: détail in situ de la parure en canines de suidés.

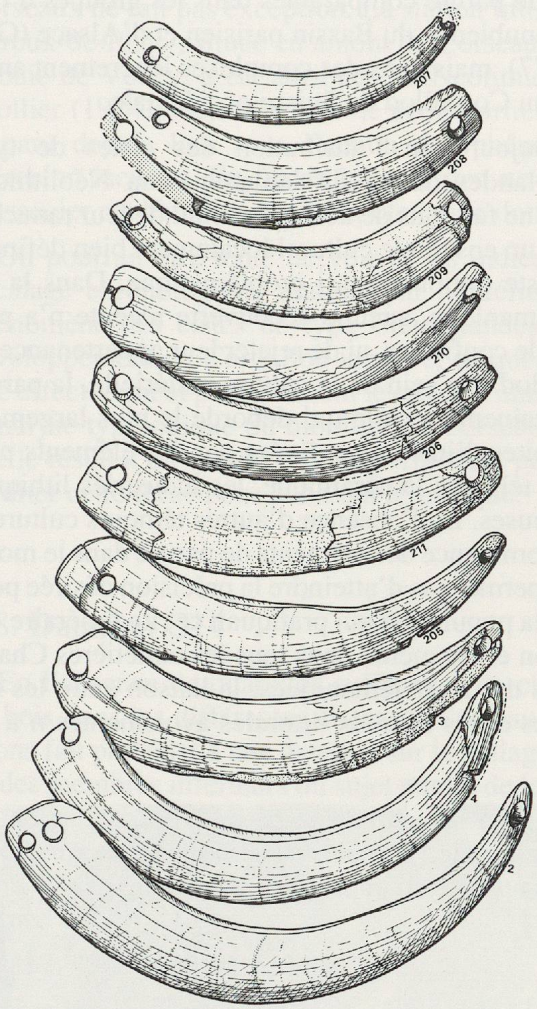

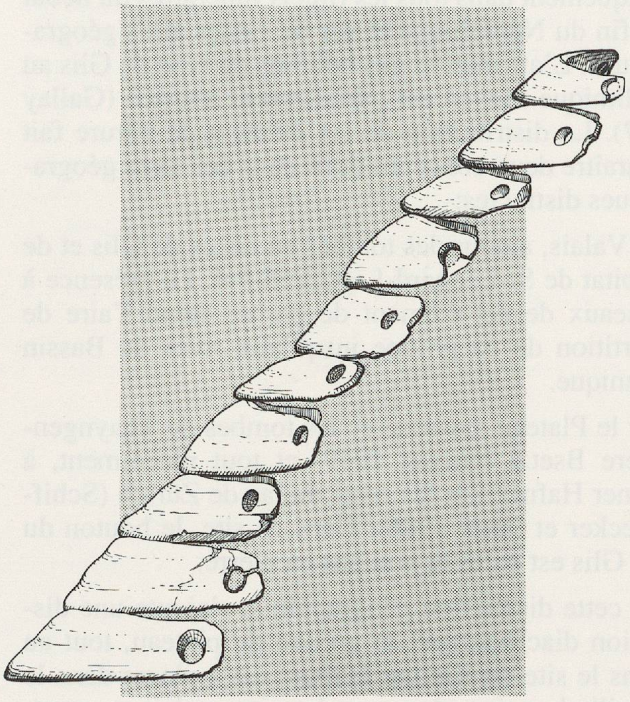

6.6. Mobilier archéologique et différenciation sexuelle

La confrontation entre ces deux critères est intéressante à mener dans la mesure où la fouille a permis d'attribuer à un individu plutôt qu'à un autre le dépôt de mobilier. A Corseaux, la fouille des tombes à inhumations multiples n'a pas toujours été en mesure de répondre avec précision à cette question posée a posteriori. Il est néanmoins possible de dégager une tendance générale dans le port de la parure.

Les perles et boutons présents dans quatre tombes sont dans deux cas associés à des femmes (T1, T4), dans un cas à des hommes (T7) et à des enfants de sexe indéterminé (T5). Le tablier de plaquettes de suidés est porté par une femme (T4); la pendeloque en bois de cervidé est aussi associée à une femme (65-T3). Les coquillages-pendeloques sont l'attribut des femmes (T16, 65-T3) mais dans le cas de la tombe 65-T1 nous ne sommes pas en mesure de répondre (absence de détermination sexuelle et d'attribution précise).

Les choses sont moins nettes dans le cas des dépôts de céramique et de silex. Ces deux catégories sont constituées de matériel fragmentaire ou cassé. La céramique est réduite à de très petits tessons dont le caractère intentionnel du dépôt n'est pas toujours vérifié; dans un cas, elle est associée à une tombe d'hommes et dans l'autre, à une tombe de femmes. Les silex sont des pièces cassées (pointe de flèche, lame); deux des trois tombes sont exclusivement occupées par des femmes, mais nous ne pouvons pas en tirer de règle.

Les dépôts de colorants dans les tombes ne semblent pas être en relation avec un sexe particulier ou une classe d'âges (fig. 45).

A Corseaux les dépôts de parure sur les corps concernent exclusivement les femmes alors que pour la céramique et le silex les choses sont moins tranchées. Ces constatations sont à rapprocher de celles faites par P. Moinat dans la nécropole de Pully-Chamblandes (communication personnelle).

6.7. Chronologie

Parmi toutes les pièces composant la parure, peu d'entre elles sont susceptibles d'apporter des renseignements d'ordre chronologique, car il s'agit trop souvent d'objets trouvés dans les seuls contextes funéraires. "Les perles discoïdes et les coquillages perforés d'origine méditerranéenne sont des éléments sur lesquels il est difficile de se baser. On les trouve

pratiquement dans tous les rituels funéraires du début à la fin du Néolithique et sur de vastes aires géographiques. L'attribution des boutons du type de Glis au Néolithique moyen est parfaitement attestée (Gallay 1977). La distribution de cet élément de parure fait apparaître deux concentrations dans des aires géographiques distinctes:

- en Valais, autour des tombes en cistes de Glis et de l'habitat de St-Léonard-Le-Grand-Pré. La présence à Corseaux de cet élément de parure étend l'aire de répartition de ce groupe jusqu'aux rives du Bassin lémanique.

- sur le Plateau suisse avec les tombes de Thayngen-Untere Bsetzi (Guyan 1949) et tout récemment, à Kleiner Hafner, sur les rives du lac de Zürich (Schifferdecker et Suter 1986). Dans ce site, le bouton du type Glis est en os et non pas en pierre.

A cette distinction géographique s'ajoute une distinction diachronique, le groupe du plateau, tout au moins le site de Kleiner Hafner, est à placer dans le Cortaillod ancien alors que les sites valaisans mentionnés sont rattachables au Néolithique moyen 2.

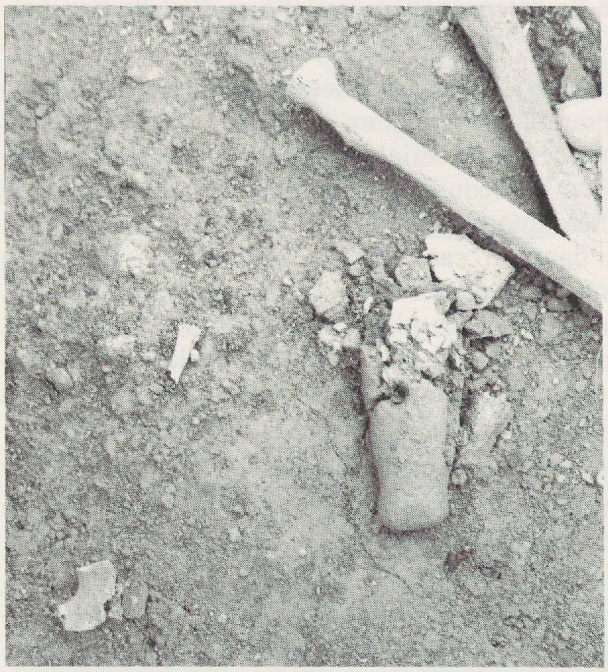

Fig. 51 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: détail du bloc de pigment solidifié déposé au niveau des avant-bras.

Les pendeloques en bois de cerf sont un élément caractéristique du Cortaillod, principalement dans les stations littorales du Plateau suisse, mais la forme de celle de Corseaux est sans équivalent direct.

Les plaquettes de suidés percées aux deux extrémités et organisées en tablier ou en plastron, sont des parures caractéristiques des cistes Chamblandes du Bassin lémanique. Elles sont par contre exceptionnelles dans le Cortaillod des stations littorales (un cas à Port-Conty, NE). On trouve individuellement des éléments de parure comparables dans les groupes d'origine danubienne du Bassin parisien et d'Alsace (Gallay 1977), mais dans des complexes légèrement antérieurs au Cortaillod de Suisse occidentale.

Si aujourd'hui l'attribution des cistes de type Chamblandes du bassin lémanique au Néolithique moyen ne fait plus de doute, le détail de leur rattachement à un ensemble culturel localement bien défini et daté reste toujours aussi problématique. Dans la région lémanique, aucune découverte récente n'a permis ni de confirmer, ni de rejeter leur appartenance au Cortaillod. Au sein de la culture matérielle, la parure est certainement celle qui déborde le plus largement des limites d'influences fixées par des éléments plus stables tels que la céramique, les industries lithiques ou osseuses. En l'absence d'autres témoins culturels, la prédominance des éléments de parure dans le mobilier ne permet pas d'atteindre la précision désirée pour cerner la population qui pratiquait ce rite funéraire. La situation est la même dans tous les cimetières Chamblandes des rives lémaniques; la liaison entre les nécropoles et les stations littorales avoisinantes n'a ja-

Fig. 52 Corseaux «en-Seyton», tombe 5: reste minéralisé d'une petite bourse contenant du blanc de céruse et déposée au niveau du cou d'un des sujets.

mais pu être mise en évidence de manière tangible et Corseaux ne fait pas exception. La station littorale du «Creux-de-Plan», située en amont de Corseaux, dans la baie de Vevey, a été attribuée au Néolithique par Viollier (1924), mais elle semble avoir partiellement disparu depuis lors sous l'action des phénomènes d'érosion lacustre. En fin de compte rien ne permet d'associer cet habitat à la nécropole qui le domine.

On pourrait être tenté de voir là les indices d'un décalage chronologique marqué par l'antériorité du phénomène des cistes de type Chamblandes sur le développement du Cortaillod lacustre; ce qui semble être effectivement partiellement le cas en Valais, mais l'analyse typologique du mobilier de Corseaux ainsi que le résultat du datage C14 ne permettent pas d'accréditer cette thèse pour le bassin lémanique.

6.8. Datation C14

En l'absence de quantités suffisantes de charbons de bois dans les différentes cistes de Corseaux, nous avons fait procéder à une datation sur le collagène des os des membres inférieurs du sujet adulte de la tombe T4 auquel est attribué le «plastron» de défenses de suidés. La mesure a été effectuée au Laboratoire Carbone 14 de l'Institut de Physique de l'Université de Berne.

B 4817: 4760 ± 80 BP (2800 ± 80 BC).

Calibration selon Pearson et al. (1986): 3643 - 3380 av. J.-C. (1σ) ou 3772 - 3360 av. J.-C (2σ).

La date obtenue nous paraît relativement jeune; peut-être est-ce dû au type de matériau mesuré. Néanmoins, cette datation confirme la contemporanéité entre la nécropole de Corseaux-en-Seyton et la séquence du Cortaillod lacustre, comme le proposait déjà en 1977 A. Gallay.

Les datations absolues sur des cistes de type Chamblandes sont remarquablement peu nombreuses dans la zone du Bassin lémanique en comparaison du nombre de sites signalés. Seulement deux dates obtenues récemment viennent compléter celle de Corseaux, elles portent toutes sur des restes osseux prélevés dans les tombes: la tombe 2 de Pully-Chamblandes (VD) (Moinat et Simon 1986) CRG 522: 5055 ± 80 BP ensuite, la ciste de Lugrin (Ht. Savoie) CRG 205: 5085 ± 162 BP. Ces sites se placent aux alentours de 5000 BP soit vers 4000 - 3700 av. J.-C. en datation calibrée et sont donc légèrement antérieurs à la nécropole de Corseaux au sein de la civilisation de Cortaillod. Les cistes Chamblandes de la zone lémanique forment néanmoins une entité géographique et chronologique cohérente qui parait contemporaine des stations littorales du Cortaillod.

		Commune	*Lieu-dit*			*1*	*2*	*3*	*4*	*5*
Rhin-Jura	1	Hecklingen	-	D	Emmendingen	C	.	x	.	?
	2	Héricourt	Mont-Vaudois	F	Hte. Saône	C	.	x	.	x
	3	Lebetain	-	F	T. de Belfort	C	.	x	.	?
Plateau Suisse	4	Chavannes-le-Chêne	Vallon-des-Vaux	CH	VD	C	T	.	x	?
	5	Däniken	Studenweid	«»	SO	C	.	x	.	?
	6	Erlenbach	-	«»	ZH	C	.	x	.	?
	7	Léchelles	-	«»	FR	?	?	x	.	x
	8	Lenzburg	-	«»	AR	C	.	x	.	x
	9	Niederried	bei-Interlaken	«»	BE	C	.	x	.	?
	10	Saint-Blaise	Chemin du Diable	«»	NE	C	.	x	.	?
	11	Wettingen	-	«»	AR	C	.	x	.	?
Valais	12	Bagnes	Villette	«»	VS	C	.	x	.	x
	13	Bitsch	-	«»	«»	C	.	x	.	x
	14	Collombey-Muraz	Barmaz I	«»	«»	C	T	x	.	x
			Barmaz II	«»	«»	C	.	x	.	x
	15	Glis	Grundbiel/Schönbiel	«»	«»	C	.	x	.	x
	16	Granges	Pentzet	«»	«»	C	.	x	.	?
	17	Ollon	Saint-Triphon	«»	VD	C	.	x	.	?
			Les Grandes Vignes	«»	VD	C	.	x	.	?
	18	Saint-Léonard	Les Batiments	«»	VS	C	.	x	.	x
			Sur-le-Grand-Pré	«»	«»	C	.	x	.	x
	19	Sembrancher	Crettaz-Polet	«»	«»	C	.	x	.	x
	20	Sion	Collines II	«»	«»	C	T	x	.	x
			Corbassières	«»	«»	C	.	x	.	x
			Montorge	«»	«»	C	.	x	.	x
			Petit-Chasseur	«»	«»	C	.	x	.	x
			Ritz	«»	«»	C	.	x	.	x
			Saint-Guérin	«»	«»	C	.	x	.	x
			Sous-le-Scex	«»	«»	C	T	x	.	x
			Sous-Tourbillon	«»	«»	C	.	x	.	x
	21	Steg	Gurren-Gurru	«»	«»	C	.	x	.	?
Léman	22	Allaman	-	CH	VD	C	T	x	.	x
	23	Chens-sur-Léman	Cusy «sur-les-Plans»	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	?
	24	Corseaux	En Seyton	CH	VD	C	.	x	.	x
	25	Douvaine	Les-Plans	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	?
	26	Lausanne	Cathédrale	CH	VD	?	?	x	.	?
			Vidy	CH	VD	C	T	x	.	x
	27	Lugrin	Le-Petit-Tronc	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	x
	28	Lutry	Châtelard	CH	VD	C	.	x	.	?
			Montagny	CH	VD	C	.	x	.	?
	29	Montreux	Clarens/Fin-de-Tavel	CH	VD	C	.	x	.	x
	30	Pully	Chamblandes	CH	VD	C	.	x	.	x
			Pierraz-Portay	CH	VD	C	.	x	.	?
	31	Thonon	Pont-de-Rives	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	?
	32	Yens	Les Sembrettes	CH	VD	C	.	x	.	?
Rhône-Alpes	33	Aime	Le Replat	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	x
	34	Bellecombe	Torrent Morel	F	Savoie	C	.	x	.	?
	35	Fontaine	Balme de Clos	F	Isère	.	T	.	x	x
	36	Montagnieu	Souhait	F	Ain	C	T	x	x	x
Val d'Aoste	37	Montjovet	Finsey	I	Aoste	C	.	x	.	?
	38	Sarre	-	I	Aoste	C	.	x	.	?
	39	Saint-Nicolas	-	I	Aoste	C	.	x	.	?
	40	Villeneuve	Introd	I	Aoste	C	.	x	.	x
	41	Vollein	-	I	Aoste	C	.	x	.	?
Ligurie	42	Finale Ligure	Arene Candide	I	Savona	C	T	.	x	x
			Arma del Aquila	I	Savona	C	T	.	x	x
			Pipistrelli	I	Savona	C	T	.	x	x
			Pollera	I	Savona	C	T	.	x	?

1: ciste *2:* tombe en pleine terre *3:* site de plein air *4:* grotte *5:* corps déposé sur le côté gauche

Fig. 53 Les cistes de types Chamblandes, données géographiques et archéologiques.

7. LA NÉCROPOLE DE CORSEAUX DANS SON CONTEXTE RÉGIONAL

Les cistes de type Chamblandes ne se limitent pas seulement au bassin lémanique mais s'étendent aux vallées qui pénètrent profondément l'arc alpin dans sa partie centrale (Valais, Aoste, Tarentaise) ainsi qu'aux régions périphériques (Plateau suisse au nord, Ligurie au sud).

Dans le tableau de la figure 53 nous avons repris certaines données publiées par A. Gallay en 1977, en y adjoignant les découvertes survenues depuis lors. Nous avons essentiellement retenu pour le type «Chamblandes», les caissons de dalles avec un ou plusieurs individus en position repliée ainsi que les sépultures assimilées à ce type mais en pleine terre; le contexte topographique du site est précisé (en plein-air, sous abri). Dans le cas des sites en plein-air, le lieu retenu pour l'implantation du cimetière est varié :

- à flanc de coteaux (toute la zone lémanique)
- au pied d'une paroi rocheuse (Montagnieu, Sion *Sous-le-Scex*)
- sur cône d'alluvions (Bagnes *Villette*, Sion *St Guérin*, St -Léonard *Les Bâtiments*, Sion *Ritz*, Sion *Collines)*
- sur colline (St -Léonard *Sur le Grand Pré*, Granges, Vollein)
- dans une ensellure (Collombey-Barmaz I et II).

Enfin, les cas de relations évidentes entre une nécropole et un habitat contigu ou voisin sont jusqu'à présent exceptionnels (Vollein).

Corseaux se trouve au coeur de la principale aire de distribution des cistes constituée par les sites des rives lémaniques et du cours supérieur du Rhône en Valais (plaine centrale et certaines vallées latérales), (fig. 54). Dans les Alpes, la vallée d'Aoste, en Italie, offre beaucoup de similitudes avec le Valais par la position et la densité des sites. En France, quelques vallées des Alpes ont livré des cistes Chamblandes, c'est le cas récemment de la Tarentaise. Sur le Plateau suisse, on retrouve quelques cistes en Argovie et autour du lac de Neuchâtel où elles sont cependant rares malgré la densité de la colonisation Cortaillod; d'autres, également peu nombreuses, sont signalées dans le nord de la Franche-Comté. Plus au sud, il faut encore mentionner les importants groupes des cistes de l'Aude (F) et de Ligurie (I) sur le littoral méditerranéen.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, notre connaissance des cistes Chamblandes sur les rives lémaniques a peu progressé depuis le travail de A. Gallay (1977). Malgré son importance et la qualité des informations recueillies, la nécropole de Corseaux ne permet pas d'atteindre une meilleure compréhension de l'origine culturelle des cistes Chamblandes et de leurs relations avec les groupes environnants.

Les récentes découvertes de cistes ces dernières années en Valais viennent heureusement à point nommé relancer la recherche et les interprétations passablement bloquées autour du bassin lémanique. Ces découvertes sont en effet porteuses, à terme, d'un profond renouvellement dans l'appréciation du phénomène des cistes Chamblandes; nous pensons plus spécialement au site de Sous le Scex à Sion, à l'aplomb de la colline de Valère, actuellement en cours de fouilles et aux nécropoles de Sion Ritz et Sion Collines découvertes au moment où nous achevions cette étude.

La séquence stratigraphique de Sion Sous le Scex mérite d'être rapidement résumée car elle est à l'origine d'une réévaluation du phénomène des cistes Chamblandes. La séquence stratigraphique s'étend du début du Néolithique moyen I jusqu'au Bronze ancien, avec en particulier un long épisode Néolithique moyen dont les trois phases successives mises en évidence en Valais apparaissent ici pour la première fois dans leur continuité stratigraphique (Brunier, Martinet et Elbiali, 1986), (Brunier et Pugin, 1987).

Les premières cistes font leur apparition dans les niveaux attribués au Néolithique moyen I, ou «proto-Cortaillod» où figurent quelques tessons de Vases à Bouches Carrées (VBQ). Ce complexe est daté de la deuxième moitié du Ve millénaire: CRG 747: 5860 ± 140 BP (4930-4580 av.J.-C.) et CRG 567: 5570 ± 80 BP (4500-4350 av. J.-C.). Vient ensuite un ensemble de couches attribué au Néolithique moyen II du type Cortaillod Petit-Chasseur avec de nombreuses cistes et daté dans sa partie supérieure CRG 571: 4930 ± 150 BP (3950-3535 av. J.-C.). Le Néolithique moyen II du type St-Léonard, est marqué par la disparition des cistes au profit des tombes en pleine terre sans qu'il y ait toutefois modification du rituel funéraire. Il se situe entre CRG 652: 4880 ± 70 BP (3780-3550 av. J.-C.) et CRG 570: 4685 ± 125 BP (3630-3340), soit aux environs du milieu du IVe millénaire.

Cette séquence fort complète vieillit considérablement les premières apparitions de cistes de type Chamblandes dans le haut bassin rhodanien. Elle incite à considérer avec plus d'attention l'attribution chronologique et culturelle des ensembles funéraires valaisan et lémanique.

Selon toute vraisemblance, certaines tombes ou cimetières trouvés anciennement peuvent de la sorte être antérieure de plusieurs siècles au Cortaillod classique des lacs du plateau. Ce vieillissement des premières manifestations funéraires en cistes en Valais ne remet nullement en cause l'appartenance au Cortaillod des tombes de St -Léonard, de Sion Petit-Chasseur II, ou de Sembrancher Crettaz-Polet stratigraphiquement démontrée (Wermus 1981 et 1983) au contraire, il souligne l'existence d'une longue sé-

quence encore inexplorée entre la fin du Néolithique ancien de Sion Planta et le Néolithique moyen II type Petit-Chasseur (Cortaillod classique). Cette séquence Néolithique moyen I (ou Proto-Cortaillod) voit l'apparition des premières tombes en cistes dans un milieu culturel lié au substrat d'origine méditerranéenne dès le milieu du Ve millénaire, soit très légèrement après les premières tombes en cistes en contexte VBQ des Arene Candide en Ligurie.

Les particularités du rituel funéraire pratiqué en Valais - tombe courte, étroite, à inhumation individuelle avec pas ou peu de mobilier funéraire - et les dates C14 anciennes obtenues à Sion concourent à isoler une phase initiale des tombes en cistes de type Chamblandes dans la haute vallée du Rhône.

Ce rituel s'étend progressivement aux régions limitrophes en subissant de légères transformations. Il se confirme ainsi que les cistes de la zone lémanique, et de Corseaux en particulier, se trouvent à l'autre extrémité de ce long processus de transformation du rituel qui intervient au cours du Néolithique moyen (Moinat 1988). On constate effectivement que les cistes des bords du Léman se caractérisent par une nette augmentation des dimensions des coffres, par l'apparition d'inhumations multiples et par la présence d'un mobilier d'accompagnement de plus en plus abondant. Ce phénomène intervient au début du IVe millénaire, au cours de la phase d'extension du Cortaillod classique à toute la Suisse occidentale et au plateau suisse. Les rares dates disponibles pour ces nécropoles attestent bien la cohérence chronologique et culturelle de cet ensemble contemporain du Cortaillod classique (Corseaux B 4817: 4760 ± 80 BP, Chamblandes CRG 522: 5055 ± 80 BP, Lugrin CRG 205: 5085 ± 80 BP).

L'appartenance des cistes Chamblandes au Cortaillod n'est pas remise en question. Mais alors que les découvertes récentes en Valais font remonter les premières tombes en cistes aux alentours de 5500 av. J.-C. pour se poursuivre jusque vers 3500 av. J.-C., il apparaît que les grandes nécropoles du bassin lémanique, dont celle de Corseaux, marquent un début de rupture avec la tradition des petites cistes individuelles qui comporte en germes les prémices des grandes sépultures collectives mégalithiques du Néolithique récent-final.

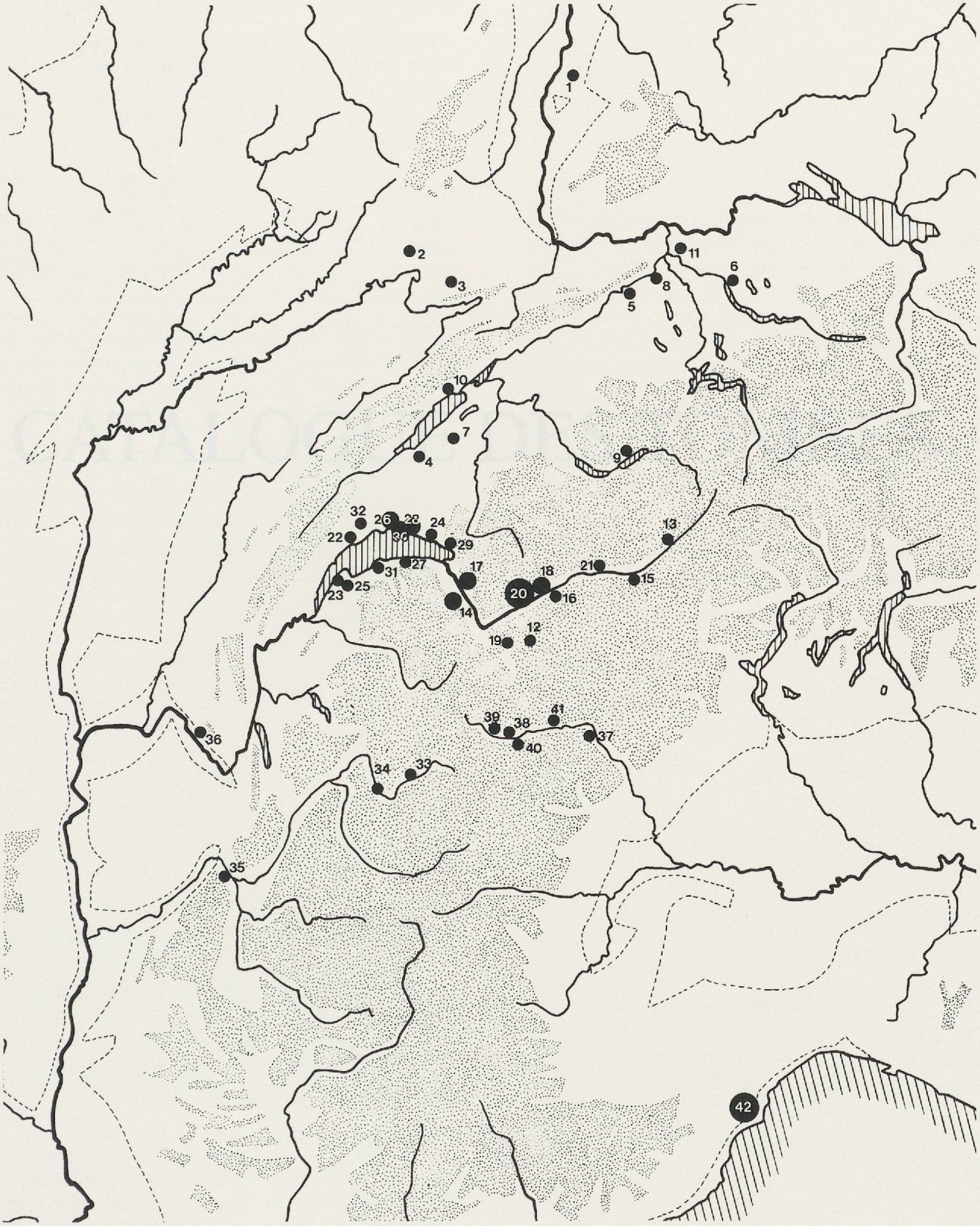

Fig. 54 Carte de répartition des cistes de type Chamblandes. "Le numéro renvoie à la figure 53, le cercle est proportionnel au nombre de sites dans un même lieu.

CATALOGUE DES TOMBES

8. CATALOGUE DES TOMBES
Découvertes de 1965

Tombe 1965-1

Conservation

C'est la première tombe signalée de la nécropole de Corseaux sur Vevey, lieu-dit «en Seyton». Elle provient de la parcelle 106, propriété de Monsieur Jean Schneeberger. Par rapport à la villa actuellement construite, le lieu de découverte de cette tombe et des deux suivantes doit se situer dans la zone du perron d'entrée de la maison. Profondeur sous la surface du sol d'époque: 170 cm. Cette ciste a été éventrée par les ouvriers du chantier et vidée de son contenu sans qu'aucune observation utilisable ait put être faite. Un vrac d'os a été envoyé au Professeur Sauter à Genève.

Architecture

Pas de description plus précise que «coffre en pierre avec dalle de couverture».

Anthropologie

Il n'est pas certain que les restes osseux regroupés ici proviennent tous de la même tombe, beaucoup de flou entoure ce lot de matériel. Il représente les restes d'au moins quatre individus adultes.

On y trouve des fragments de crâne, de maxillaires supérieurs, de mandibules, de dents; des fragments de sept humérus (dont quatre droits), de fémurs, d'os coxaux, de tibias, d'un calcanéus droit et de quelques vertèbres.

Position funéraire

Pas de description utilisable.

Mobilier d'accompagnement

Une coquille de gastéropode marin de l'espèce cf. *Charnia sp.* a été récupérée au milieu des os fragmentés. Elle est munie de deux perforations, l'une biconique près du bord supérieur, l'autre conique et très large est aménagée dans le tiers inférieur de la coquille (fig. 46, 7).

Tombe 1965-2

Conservation

Située dans la même zone que la précédente, cette tombe fut également détuite lors des travaux et quelques os prélevés. Toutes les observations ont été reconstituées a posteriori. Le coffre renfermait les restes presque totalement dégradés d'un jeune enfant.

Architecture

Pas de description hormi la mention «d'un tout petit caisson d'enfant».

Anthropologie

Un jeune enfant attesté par des restes crâniens fragmentaires dont des fragments de temporal, d'occipital, de pariétal et une mandibule. Le squelette postcrânien n'était pas conservé.

Position funéraire

Pas précisée.

Mobilier d'accompagnement

Aucun.

Tombe 1965-3

Conservation

Située non loin des deux tombes précédentes, c'est la seule ciste de 1965 qui ait fait l'objet d'une petite fouille de la part de l'archéologue cantonal, Monsieur E. Pélichet. Bien que découverte intacte, la tombe fut ouverte et perturbée par les ouvriers; on sait que le caisson était partiellement vide de sédiments et les os recouverts de concrétions calcaire.

Architecture

Les renseignements sont succincts, le fond de la tombe reposait à 160 cm sous le sol de l'époque, altitude absolue inconnue.

C'est un long coffre rectangulaire fait de dalles. Les dimensions du caisson au niveau de la sépulture sont 70 x 50 cm; toutes les dalles sont surplombantes (largeur du coffre au contact de la dalle de couverture: 32 cm). Profondeur du caisson sous la dalle de couverture: 70 cm. Orientation probable SE-NO.

Anthropologie

Cette ciste renfermait les restes de trois sujets dont un enfant, un foetus et une adulte.

La détermination de l'âge au décès tient compte des résultats de deux méthodes complémentaires:

		âge au décès (1)	
		*	**
sujet 1	féminin	50-56 ans	35
sujet 2	jeune enfant	4 ans	-
sujet 3	foetus	-	-

Le sujet 1, une femme adulte, est représenté par un calvarium (crâne privé de sa mandibule), des fragments de mandibule; les os des membres supérieurs et inférieurs, des fragments de côtes, sternum et quelques vertèbres. Le crâne porte une trépanation guérie ainsi que la marque de l'extraction de la 1e molaire supérieure droite avec début de reformation osseuse.

Le sujet 2, un enfant, se compose de quelques fragments de crâne, de la mandibule ainsi que des fragments des fémurs, des tibias, d'une fibula; enfin des côtes et quatre vertèbres cervicales.

Le sujet 3, un foetus, n'est représenté que par un fragment de pariétal, les fémurs, les tibias et une côte.

Position funéraire

Aucun relevé n'a été fait, une description parle d'un squelette (le sujet 1) en position repliée, probablement en décubitus latéral gauche, «*face tournée vers le levant*».

Mobilier d'accompagnement

Le mobilier a été récupéré pêle-mêle, sans aucune localisation à l'intérieur de la sépulture. Il se compose de:

- deux coquilles de gastéropode marin, d'espèce indéterminable, ornés d'une double perforation sur le bord supérieur (fig. 46, 5-6).

- d'une pendeloque perforée en bois de cervidé taillée dans l'extrémité d'un petit andouiller (fig. 46, 8).

(1) * méthode Acsadi et Nemeskéri
** méthode d'après le crâne

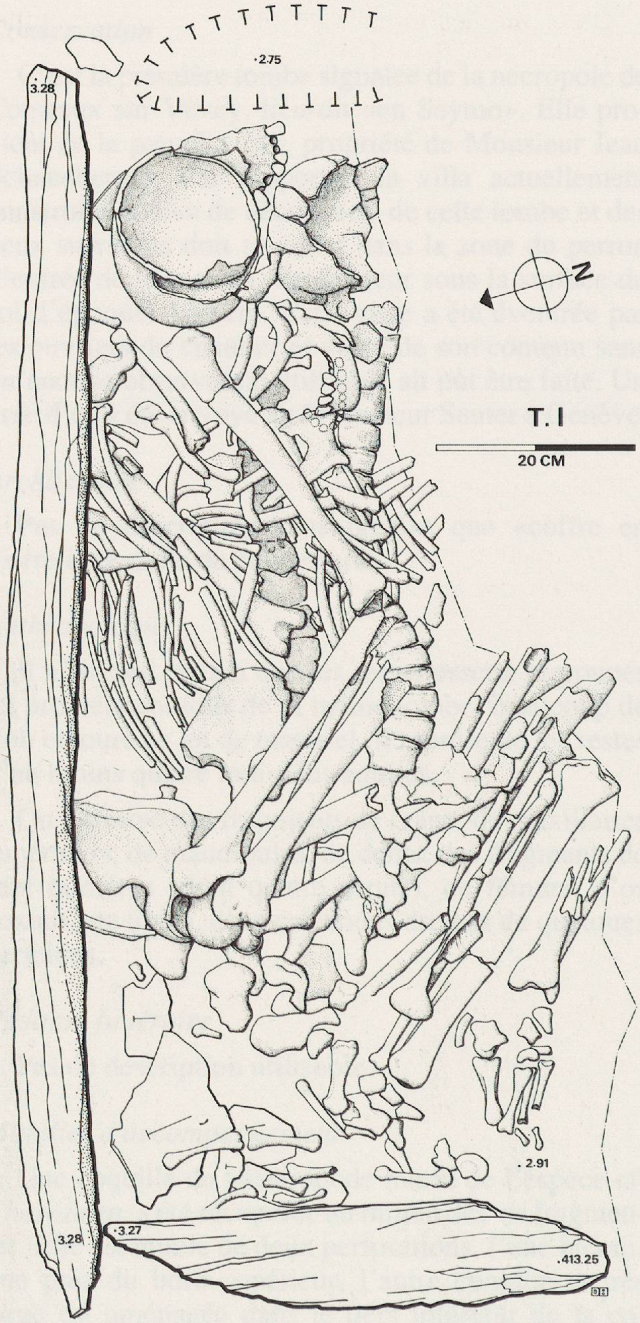

Fig. 56 Corseaux «en-Seyton», tombe 1: premier niveau de dégagement.

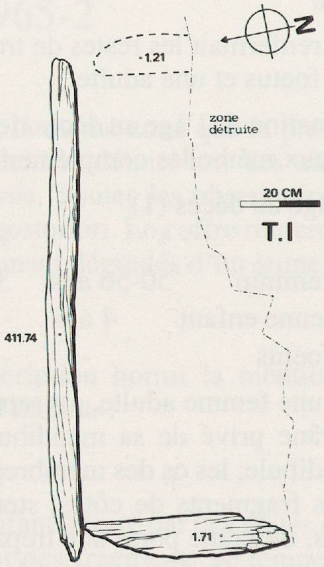

Fig. 55 Corseaux «en-Seyton», tombe 1: relevé du coffre après destruction partielle.

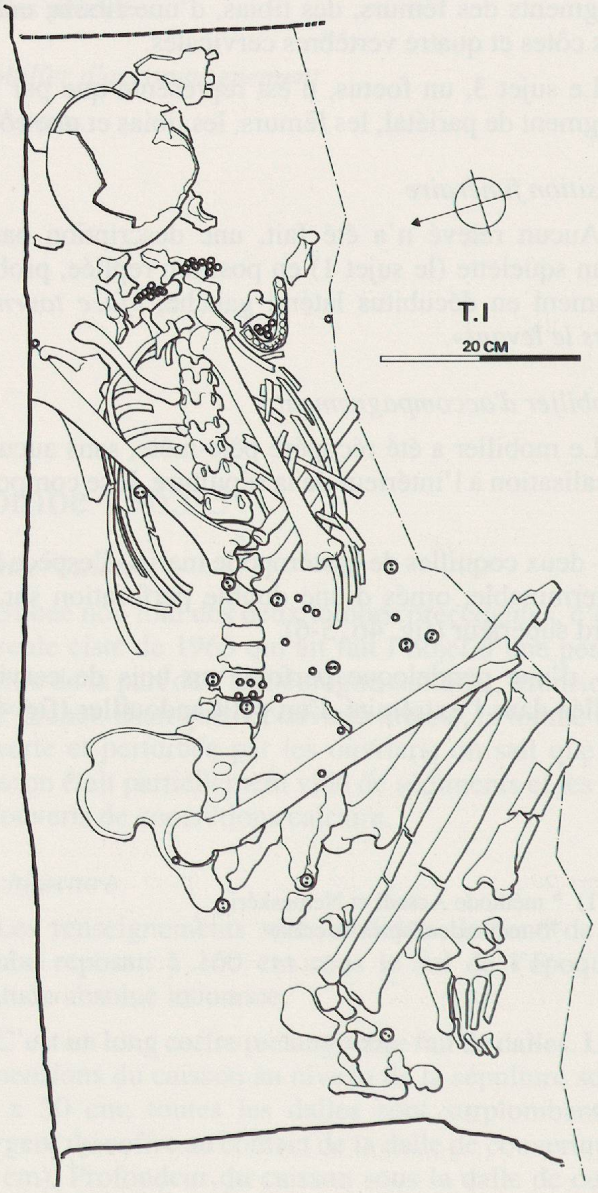

Fig. 57 Corseaux «en-Seyton», tombe 1: deuxième niveau de dégagement.

Fouilles de 1973-1974

Tombe 1

Conservation

Cette tombe est située à l'extrême est de la zone explorée; elle doit se trouver non loin de la limite d'extension théorique de la nécropole. Apparue en coupe, elle a été en partie détruite par les premiers terrassements de 1973 qui sont à l'origine de cette fouille de sauvetage.

Les dalles sud et est, ainsi que la dalle de couverture, ont été arrachées. De la dalle est il ne subsiste que l'empreinte au fond de la fosse. Les dalles nord et ouest sont par contre bien conservées et peu délitées (fig. 31). L'intérieur du coffre a été partiellement entamé sur toute sa longueur et dans sa partie supérieure; de ce fait, les squelettes sont tous plus ou moins endommagés et incomplets.

Architecture

Altitude d'apparition: 411.74 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 110 x 55 cm, profondeur du caisson: 40 cm, orientation SE-NO (fig. 55).

Les deux dalles conservées en place sont plantées verticalement; les petites, aux extrémités, sont plus profondément enfoncées dans le sol et supportent l'appui des grandes dalles latérales. La fosse de construction est large de 60 cm à l'est et de 40 cm à l'ouest (fig.25).

Anthropologie

Quatre sujets adultes ont été reconnus.

		*	**
sujet 1 (14)	féminin	19-28 ans	18-25
sujet 2 (13)	masculin	39-45 ans	25
sujet 3 (15)	féminin	23-40 ans	28
sujet 4	-	-	-

Le sujet 1 (14) présente une calotte et une mandibule; les os des membres supérieurs et inférieurs à l'exception des tibias; cinq vertèbres lombaires et un fragment de sacrum.

Le sujet 2 (13) est représenté par une calotte incomplète; les os des membres supérieurs et inférieurs; les vertèbres lombaires et un fragment de sacrum.

Le sujet 3 (15) n'est représenté que par une calotte et des fragments des fémurs et tibias, les os du tarse.

Le sujet 4 n'est représenté que par deux talus.

Position funéraire

L'ordre d'inhumation est le suivant: 1-14, 2-13, 3-15, 4 est indéterminable. Les trois sujets adultes sont en décubitus latéral gauche, tête à l'est, face au sud. Les membres supérieurs sont pliés devant le thorax. Les membres inférieurs des deux premiers sujets sont faiblement fléchis, remontant légèrement contre le thorax (fig. 56 - 58). Le dernier sujet inhumé (3) est incomplet, il semble néanmoins en position fortement fléchie, les membres inférieurs serrés et repliés contre le thorax (fig. 56).

Mobilier d'accompagnement

C'est une des tombes les plus riches en mobilier archéologique (fig. 47). On dénombre:

- 97 perles cylindriques en calcaire dégagées en connexion à proximité du cou et des épaules du sujet 1-14 (fig. 57).

Par contre, il est plus aléatoire de tenter d'attribuer le reste de la parure à l'un ou l'autre des individus :

- 8 perles cylindriques en lignite
- 26 boutons en calcaire à perforation unifaciale en V (bouton de type Glis) se trouvaient au niveau de l'abdomen du sujet 1. Il n'est pas possible d'attribuer avec certitude ces boutons au sujet 1.

Il faut encore signaler, non loin de la tête du sujet 1, la présence d'un tesson de céramique non caractéristique et d'une mandibule de renard (*Vulpes vulpes* L) à proximité des pieds.

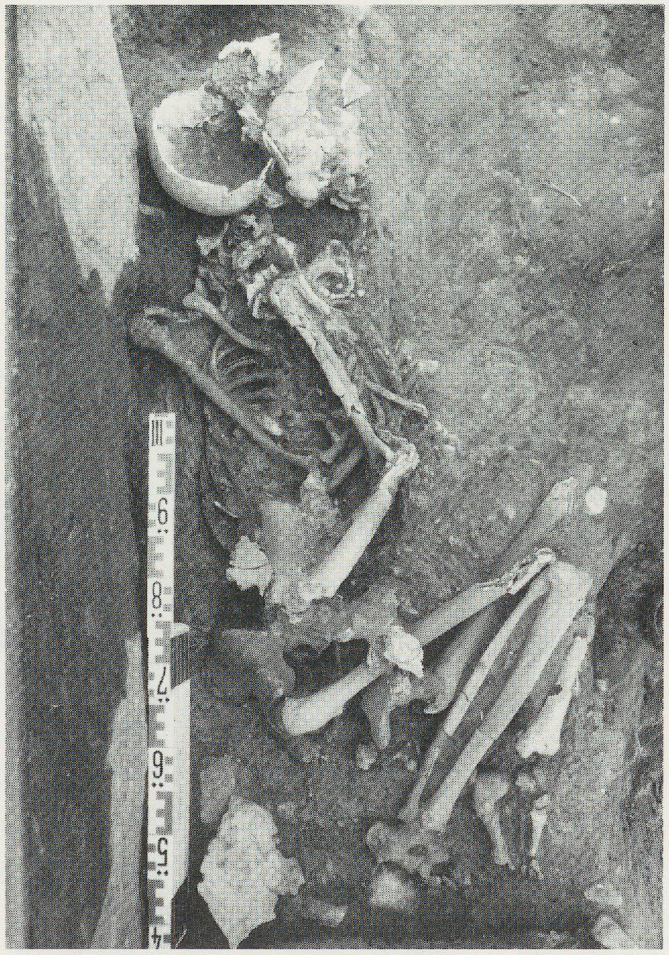

Fig. 58 Corseaux «en-Seyton», tombe 1: restes des deux premiers occupants de la ciste (sujets 13 et 14), dégagement intermédiaire.

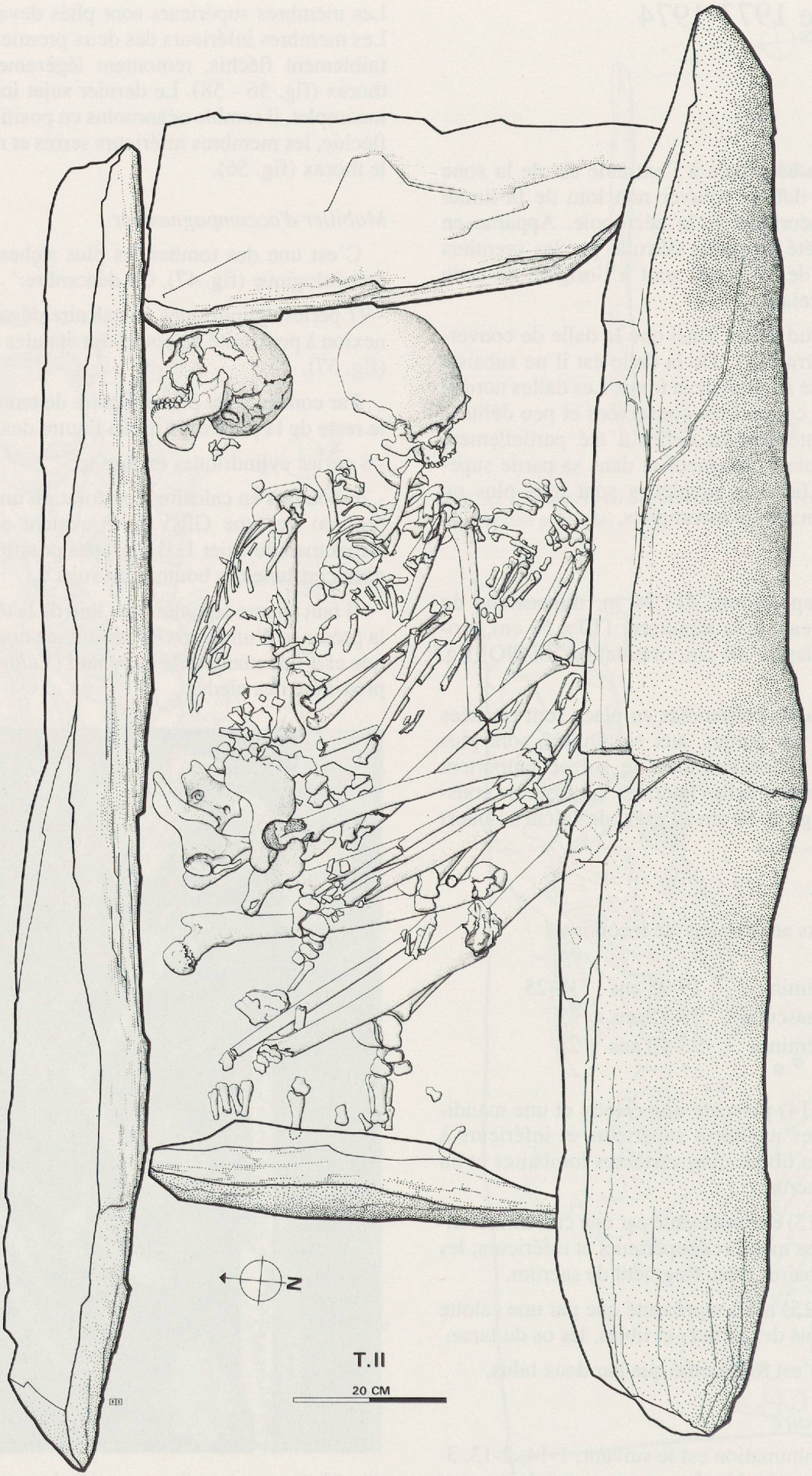

Fig. 60 Corseaux «en-Seyton», tombe 2: architecture et relevé des inhumations.

Tombe 2

Conservation

Cette tombe est dans l'angle nord de la zone étudiée, elle est en parfait état de conservation. L'intérieur du caisson est à moitié vide, le remplissage s'est fait par l'est (fig. 7).

Architecture

Altitude d'apparition: 412.45 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 120 x 70 cm, profondeur du caisson: 55 cm, orientation E-O.

La fosse est très large, comme l'atteste la coupe nord-sud (fig. 63). La dalle de couverture est imposante, tant par son épaisseur (10-15 cm) que par ses dimensions (200 x 160 cm); elle déborde largement le cadre du caisson (fig. 59). Les dalles latérales sont aussi grandes que la dalle de couverture (L 180 cm et 190 cm) (fig. 9), elles s'appuient sur les petites dalles d'extrémités qui ont tendance à basculer à l'intérieur du coffre (dalle est). Toutes les parois du caisson sont surplombantes.

Anthropologie

Deux sujets adultes (fig. 60 et 61):

		*	**
sujet 1 (17)	masculin	49-57 ans	58
sujet 2 (16)	féminin	40-60 ans	-

- le crâne du sujet 1 est très fragmenté et incomplet; par contre, le squelette post-crânien est conservé en quasi-totalité.

- la calotte du sujet 2 est incomplète, la mandibule ainsi que les os de la face sont présents. La conservation des membres supérieurs est très partielle alors que le bassin et les membres inférieurs sont complets mais fragmentaires.

Position funéraire

Tête à l'est. Les corps sont déposés tête à l'est, en décubitus latéral gauche. Les membres supérieurs sont repliés devant le thorax, les membres inférieurs sont fléchis. Le sujet 2 (16) a été déposé légèrement de biais sur le premier occupant.Le crâne du sujet 1 a roulé sur la gauche (fig. 39).

Mobilier d'accompagnement

Aucun mobilier archéologique.

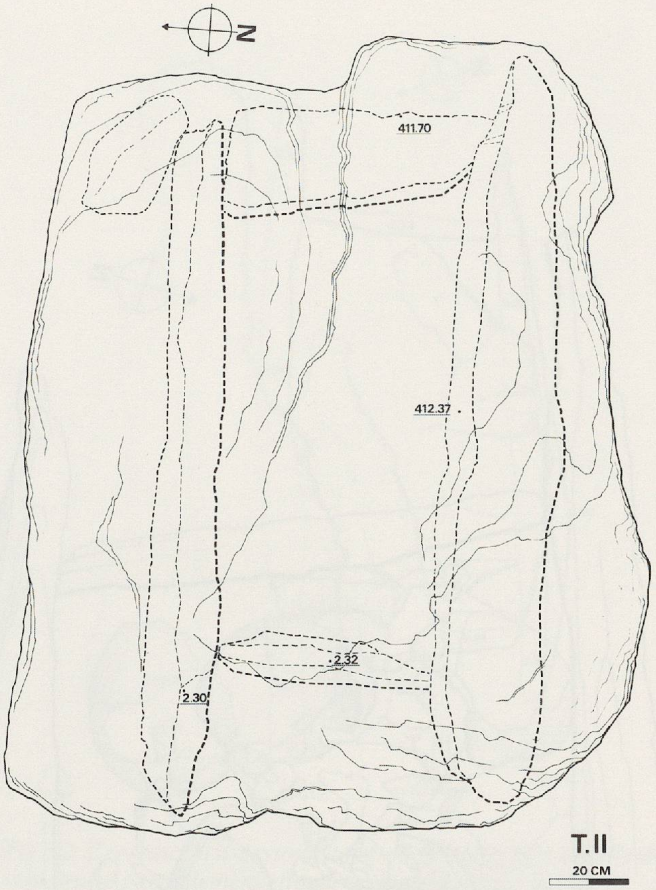

Fig. 59 Corseaux «en-Seyton», tombe 2: dalle de couverture et coffre; le couvercle déborde très largement les dimensions de la ciste.

Fig. 61 Corseaux «en-Seyton», tombe 2.

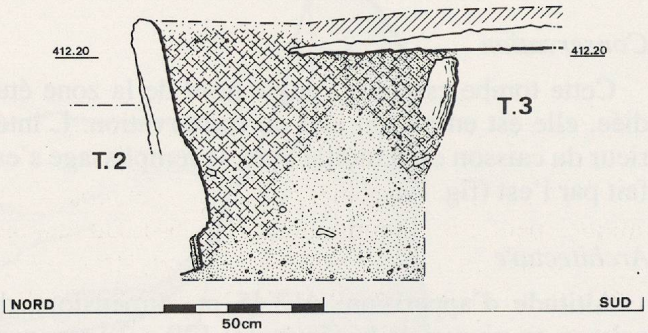

Fig. 63 Corseaux «en-Seyton», stratigraphie nord-sud recoupant les fosses de T2 et T3.

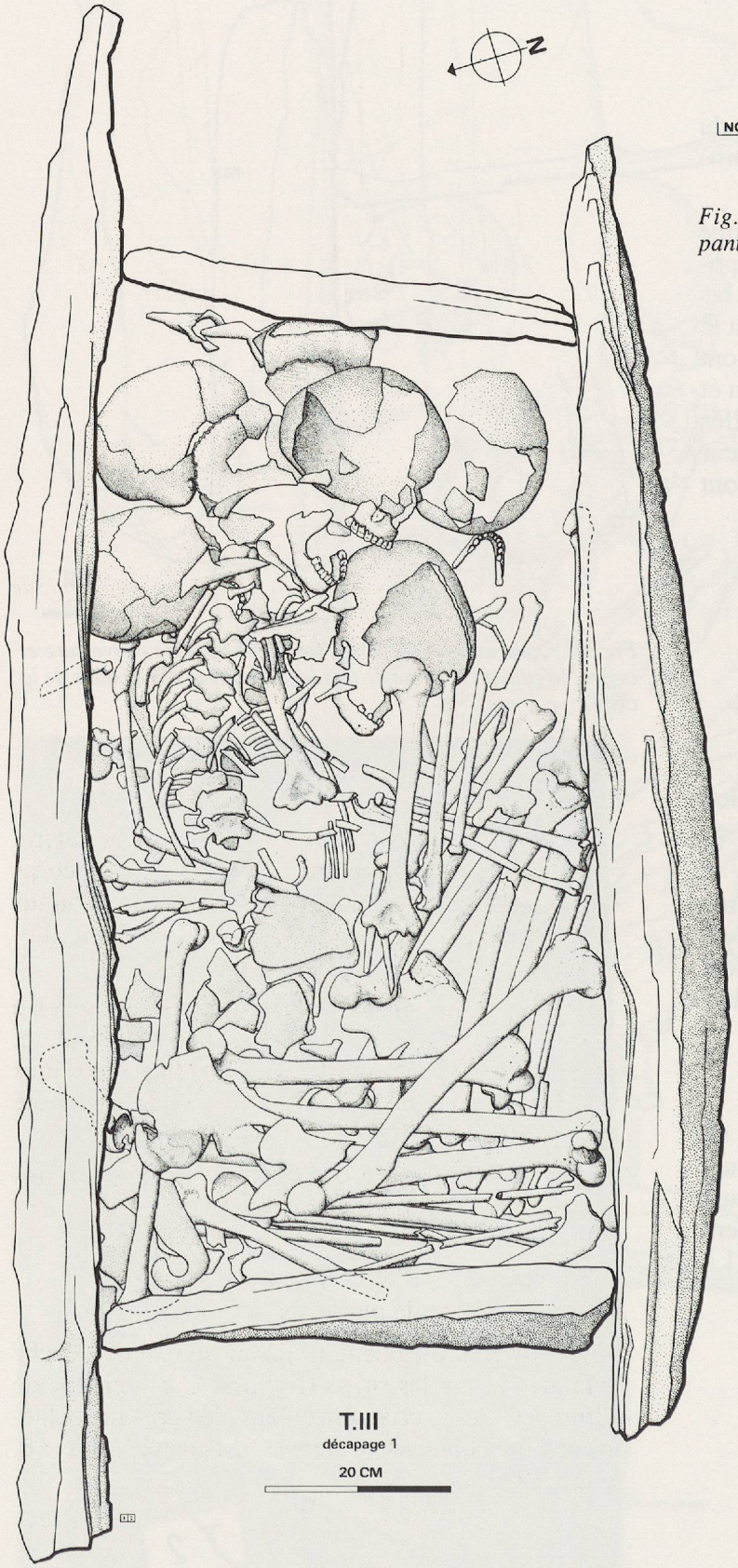

Fig. 64 Corseaux «en-Seyton», tombe 3: niveau supérieur de dégagement.

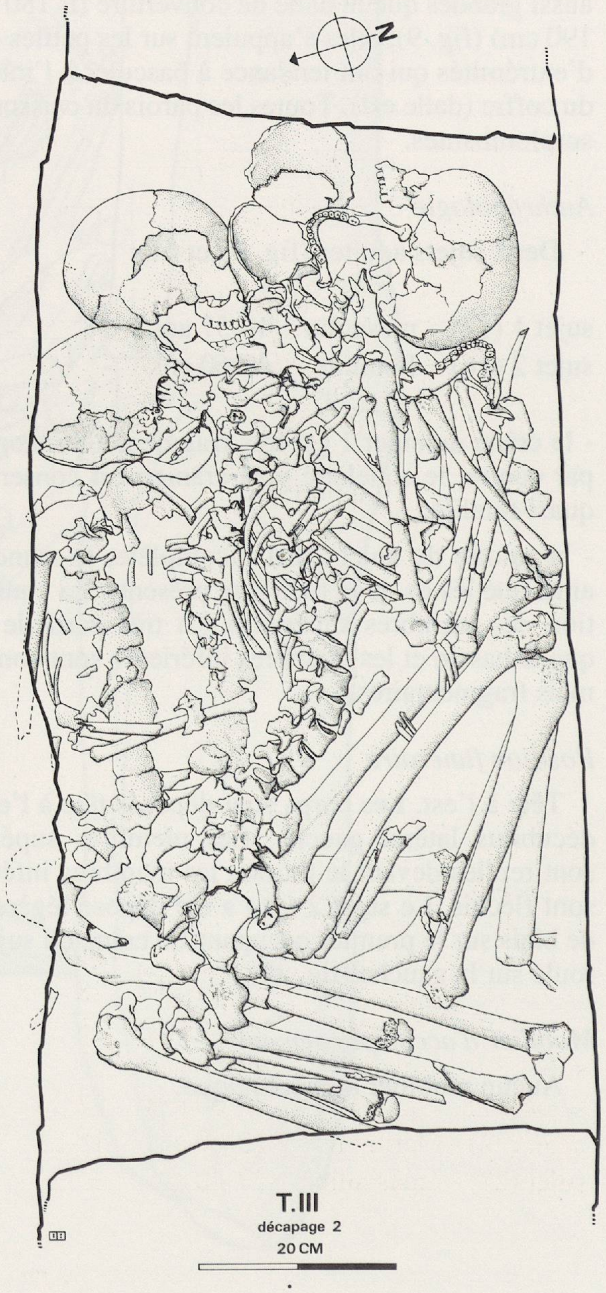

Fig. 65 Corseaux «en-Seyton», tombe 3: niveau intermédiaire de dégagement (les décapages suivants n'ont pas été relevés).

Tombe 3

Conservation

Située dans la zone nord, elle est contiguë à T2 dont elle recoupe la fosse (fig. 63). Son état de conservation est parfait mais la suroccupation du caisson a entrainé une forte pertubation des connexions anatomiques peut être intentionnelle (fig. 64). Un changement malheureux de la méthode d'enregistrement entre deux fouilleurs a rendu impossible l'individualisation précise des sujets déposés au fond de la tombe . Le décapage 2 a été reconstitué sur la base de documents photographiques.

Architecture

Altitude d'apparition: 412.28 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 100 x 60 cm, profondeur du caisson: 50 cm, orientation NE-SE (fig. 62).

La dalle de couverture, de grandes dimensions (170 x 120 cm), est particulièrement fine (5 cm), elle s'est d'ailleurs effondrée à l'intérieur du caisson à une époque où celui-ci ne devait être que partiellement comblé. Elle déborde largement les dimensions du coffre côté nord.

Les petites dalles trapézoïdales d'extrémités, plantées verticalement, servent d'appui aux grandes dalles latérales qui sont plus profondément implantées dans les fossés. L'ensemble de la construction a légèrement basculé vers le sud, peut-être par manque de calages lors de la phase de construction dans une fosse surdimensionnée par rapport à la ciste (fig. 32).

Anthropologie

Six individus adultes, dont trois femmes et trois hommes. On dénombre six calottes, plus ou moins intactes, accompagnées des mandibules (ou fragments). Les os longs des membres inférieurs et supérieurs sont presque tous présents, mais leur attribution précise à l'une ou l'autre des calottes n'est pas toujours chose facile. Le squelette du tronc est souvent fragmentaire. L'absence de numérotation ne permet pas de donner un ordre d'inhumation.

		*	**
sujet (18)	féminin	23-40 ans	28
sujet (19)	féminin	23-40 ans	25
sujet (20)	masculin	40-80 ans	60
sujet (21)	masculin	30-60 ans	52
sujet (22)	féminin	23-40 ans	18-25
sujet (23)	masculin	23-40 ans	25

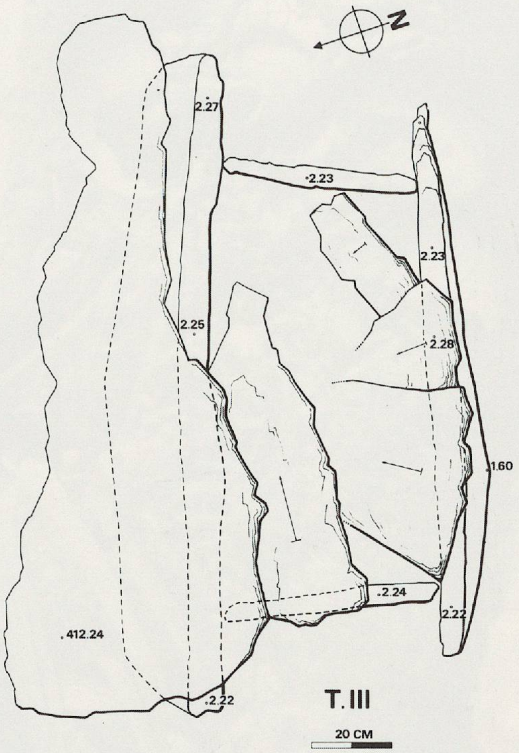

Fig. 62 Corseaux «en-Seyton», tombe 3: architecture et dalle de couverture partiellement effondrée dans la ciste.

Position funéraire

Les six sujets sont déposés en décubitus latéral gauche les uns sur les autres, têtes à l'est. Les corps sont en position fléchie, membres supérieurs rabattus devant le thorax ou croisés. Pour les membres inférieurs on peut distinguer deux positions :

- soit fortement ramassés sur eux mêmes et repliés à 90o par rapport à l'axe de la colonne vertébrale et nous parlons alors de position agenouillée. Au moins deux sujets sont dans cette position (voir l'extrémité ouest de la tombe, fig. 64 et 65).

- soit remontant contre la zone lombaire mais moins ramassés, en position foetale (fig. 65).

Mobilier d'accompagnement

- Quelques traces de pigments.

- Un petit bloc de galène (minerai de plomb) proche de la main d'un des sujets (fig. 67). C'est un bloc de sulfure à système cristallin cubique de cristaux octaédriques ou cubiques (dureté 2.5, densité 7.4 à 7.6, Barge, 1982).

Fig. 66 Corseaux «en-Seyton», tombe 3: dégagement intermédiaire montrant l'empilement des six sujets et les différentes positions funéraires (membres inférieurs essentiellement) par manque de place.

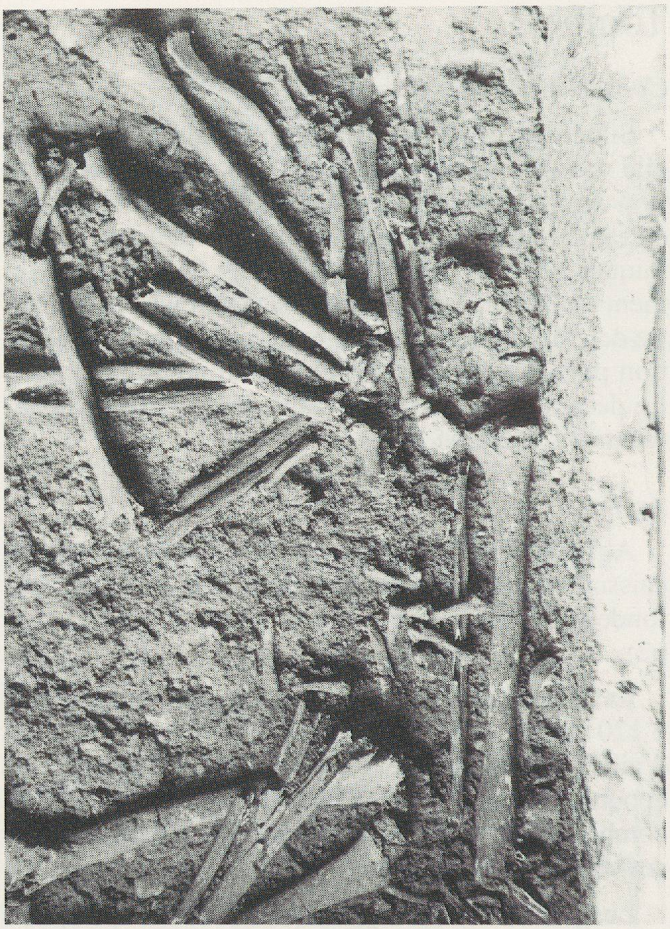

Fig. 67 Corseaux «en-Seyton», tombe 3: détail du dégagement inférieur avec le dépôt d'une petite galène (minerai de plomb) dans la zone des membres supérieurs.

Tombe 4

Conservation

Située, comme les tombes précédentes, dans la zone nord du chantier, cette dernière est intacte. Sous la dalle de couverture le caisson était vide de sédiments et les squelettes apparents (fig. 5). Les faces internes des dalles sont toutes desquamées par les variations d'humidité et de température.

Architecture

Altitude d'apparition: 412.08 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 115 x 83 cm, profondeur du caisson: 65 cm, orientation E-O.

Une fois encore, la dalle de couverture est très épaisse (15 cm) et imposante (163 x 135 cm) (fig. 68); elle déborde largement le cadre du caisson et ses bords sont bien régularisés par bouchardage (fig. 29). Le système de construction a une particularité, la dalle d'extrémité est ne repose pas au fond de la fosse, comme à l'accoutumée, mais sur un soubassement de deux dallettes horizontales placé 20 cm plus haut que le fond même de la tombe (fig. 36), (fig. 71). La dalle n'étant pas assez haute, on a utilisé ce procédé afin d'obtenir le plan le plus horizontal possible pour faire reposer la dalle de couverture. Le tassement a provoqué l'effondrement de la dalle ouest sur les squelettes. Les petites dalles d'extrémités ne servent pas de point d'appui pour les longues dalles latérales qui sont profondément implantées dans les fossés, contrairement à l'habitude. Pour la première fois on note l'utilisation de gros galets en guise de calages latéraux (fig. 35). Toutes les dalles sont positionnées en biais, donnant une forme trapézoïdale au caisson.

Anthropologie

Deux sujets dont un adulte:

		*	**
sujet 1 (25)	enfant	8-9 ans	-
sujet 2 (24)	féminin	23-40 ans	36

- sujet 1: le squelette est presque complet.
- sujet 2: le squelette est complet et très bien conservé.

Position funéraire

Les deux sujets ont la tête à l'est, l'enfant est le premier occupant de la tombe. Son squelette est partiellement perturbé, la cage thoracique, les bras ainsi que les os iliaques sont dans leur position d'origine alors que, le crâne, les avant-bras, les vertèbres lombaires et les membres inférieurs ont subi des déplacements plus ou moins importants. Le corps était posé en décubitus dorsal, bras gauche replié, bras droit en extension; les membres inférieurs devaient être fléchis si l'on en croit la position du fémur gauche. La perturbation est survenue lors de l'introduction du sujet 2, mais la fragilité des connexions osseuses, en

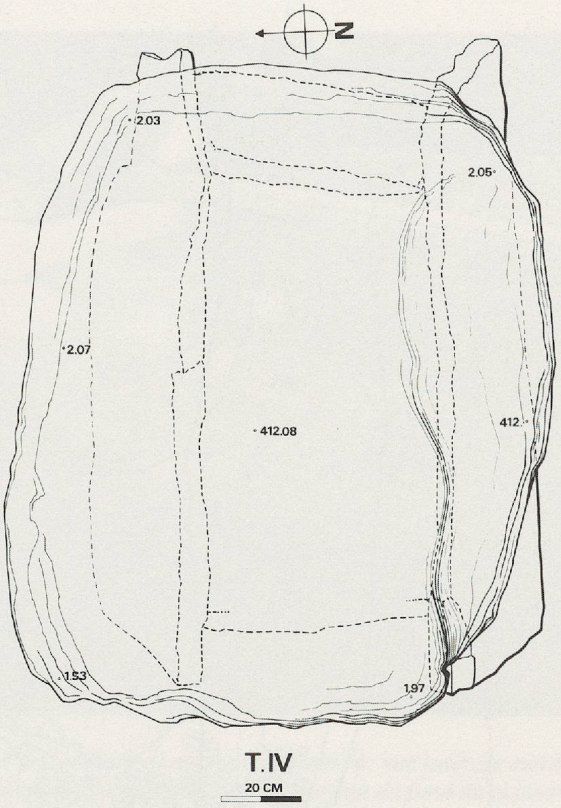

Fig. 68 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: dalle de couverture débordant largement les dimensions du coffre.

Fig. 70 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: cette ciste était dépourvue de remplissage d'où l'excellent état de conservation de l'ensemble.

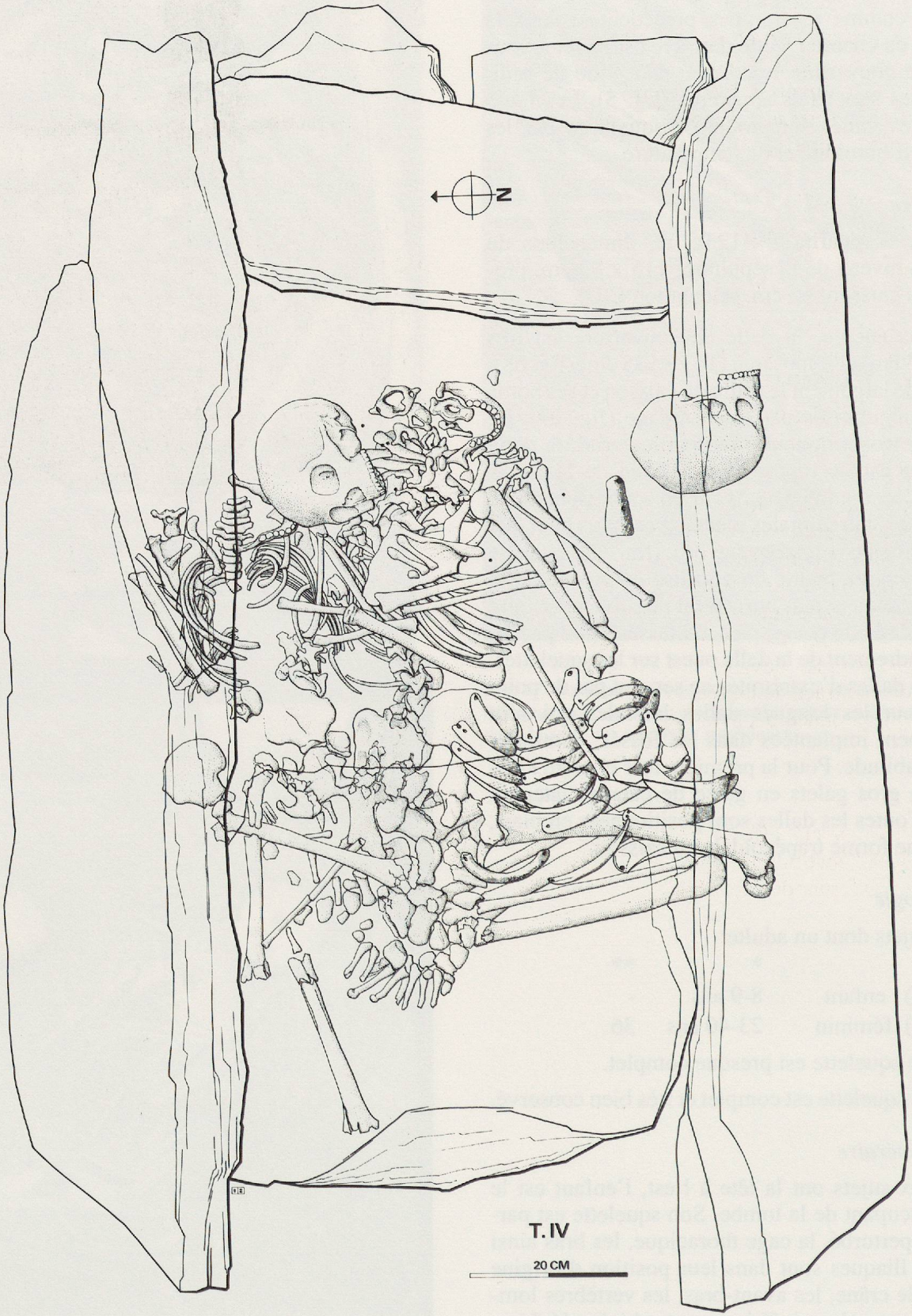

Fig. 69 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: architecture de la ciste, relevé des inhumations et du mobilier archéologique.

particulier dans la zone du thorax, permet d'écarter l'hypothèse selon laquelle l'enfant aurait été repoussé sur la gauche du caisson à cette occasion (fig. 40).

La femme (sujet 2) est déposée à côté de l'enfant, en décubitus latéral gauche (fig. 69 et 70), membres supérieurs repliés sur eux-mêmes, membres inférieurs fortement fléchis, formant un angle droit avec l'axe de la colonne vertébrale (fig. 40, fig. 69-70).

Mobilier d'accompagnement

Le mobilier est exclusivement associé à la femme adulte:

- posé sur le bassin et les jambes, 31 plaquettes de défenses de suidés, sciées et perforées aux extrémités qui, assemblées sur trois rangs verticaux, devaient orner une sorte de «tablier» (fig. 50).

- une série de 28 perles cylindriques en lignite, retrouvée au niveau des épaules, devait former un petit rang autour du cou.

- enfin, posé à même le fond du caisson, devant les bras repliés, une petite bourse contenait un pigment à base de poudre d'ocre (fig. 51). Celle-ci a dû se solidifier sous l'effet d'un liant organique, de sorte que la forme du contenant et d'un lien de suspension médian ont été conservés en négatif dans la masse de l'ocre. Cette «bourse» devait être en peau, car on ne remarque aucune trace de la trame caractéristique des textiles, impressionnée à la surface du bloc de pigment.

Datation

Une datation a été effectuée par le Laboratoire Carbone 14 de l'Institut de Physique de l'Université de Berne sur un fémur du sujet 2 (24): B 4817: 4760 ± 80 BP.

Fig. 71 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: vue latérale mettant en évidence le pendage est-ouest important du fond du caisson et le procédé employé pour rehausser la dalle est trop courte.

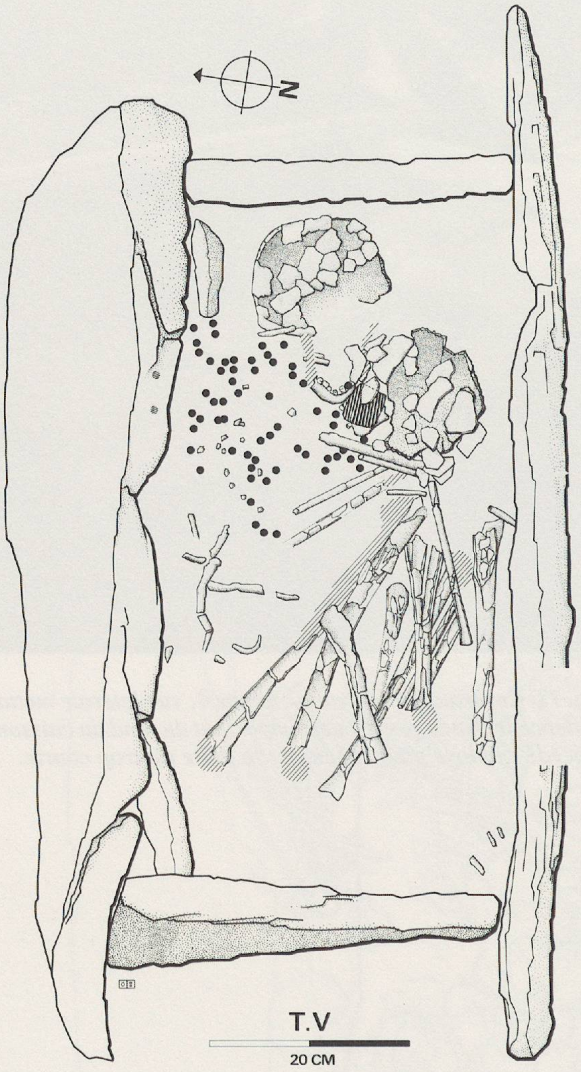

Fig. 72 Corseaux «en-Seyton», tombe 5: architecture, relevé des inhumations et du mobilier archéologique.

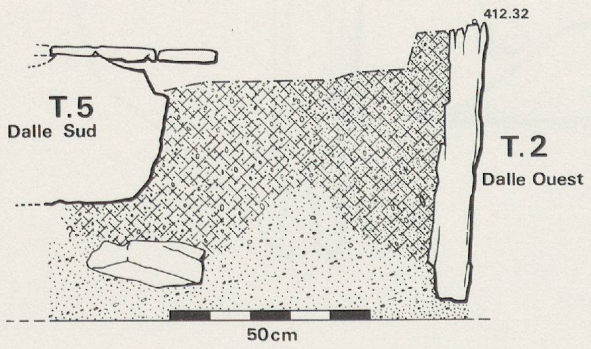

Fig. 73 Corseaux «en-Seyton», stratigraphie est-ouest recoupant les fosses de T2 et T5.

Fig. 74 Corseaux «en-Seyton», tombe 5: premier dégagement montrant l'effondrement de la dalle de couverture à l'intérieur de la ciste.

Fig. 75 Corseaux «en-Seyton», tombe 5: la conservation des squelettes est très mauvaise.

Tombe 5

Conservation

Située au pied de la limite nord de la fouille, entre T2 et T6 en coupe, cette ciste complète a été dégagée dans de bonnes conditions mais elle n'en est pas moins en très mauvais état de conservation. Toutes les dalles sont feuilletées ou cassées, les restes anthropologiques, dans un état à peine meilleur, sont difficilement exploitables (fig. 75).

Architecture

Altitude d'apparition: 412.24 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 70 x 40 cm, profondeur du caisson: 30 cm, orientation: E-O (fig. 38).

La fosse encaissante est large et profonde, la dalle sud est posée sur un lit de remblais (fig. 73). Toutes les dalles sont débitées dans une roche de type molassique fortement altérée. La tombe est petite mais couverte par une longue dalle peu épaisse (6-7 cm) débordant le caisson à l'est et à l'ouest. Elle est cassée en de multiples fragments qui ont endommagé les crânes en s'effondrant (fig. 74). Les dalles latérales s'appuient sur les petites dalles trapézoïdales d'extrémités. Les dalles Est et Sud sont plantées verticalement alors que les deux autres sont surplombantes à l'intérieur du caisson.

Anthropologie

Deux adolescents, mais bien peu de restes ont pu être prélevés, quelques fragments de calotte, les rochers, des dents et des fragments d'os des membres supérieurs.

		*	**
sujet (26)	enfant	10-11 ans	-
sujet (27)	adolescent	< 15 ans	-

Position funéraire

Les individus sont a priori en décubitus latéral gauche avec la tête à l'est. Les membres inférieurs sont fléchis en position foetale (fig. 72).

Mobilier d'accompagnement

- près de 75 petites perles cylindriques en lignite au niveau du thorax d'un des sujets.

- sous la tête de l'autre, un petit sac de pigment de blanc de céruse minéralisé par la suite en cérusite et portant l'empreinte de tous les plis de fermeture de la «bourse» qui le contenait (fig. 46-9), (fig. 52).

Tombe 6 (non fouillée)

Conservation

Située immédiatement au nord de T5, cette tombe intacte n'a pas été fouillée. Elle est conservée en place dans le terrain (fig. 21).

Architecture

Niveau d'apparition: 412.28 m, orientation E-O.

Il semble que ce soit une tombe de dimensions moyennes, ayant une certaine similitude avec T5. La dalle de couverture est épaisse et déborde largement le coffre; sa longueur avoisine 125 cm.

Tombe 8

Conservation

C'est une petite dalle verticale située à l'extrémité sud de la tranchée de fondation de la facade est du bâtiment (fig. 21); elle est longue de 40 cm et orientée légèrement NO-SE (fig. 80).

Son altitude d'apparition est beaucoup trop basse (411.38 m) pour signaler la partie supérieure d'une tombe dans cette partie du site. Nous sommes plutôt en présence des restes d'une tombe détruite par l'exploitation agricole de la zone (voir la coupe A, fig. 18).

Fig. 80 Corseaux «en-Seyton», tombe 8: restes supposés appartenir à une tombe démantelée à une époque historique.

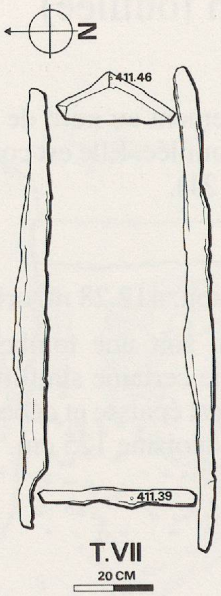

Fig. 76 Corseaux «en-Seyton», tombe 7: architecture de la ciste.

Fig. 78 Corseaux «en-Seyton», tombe 7: premier niveau de dégagement.

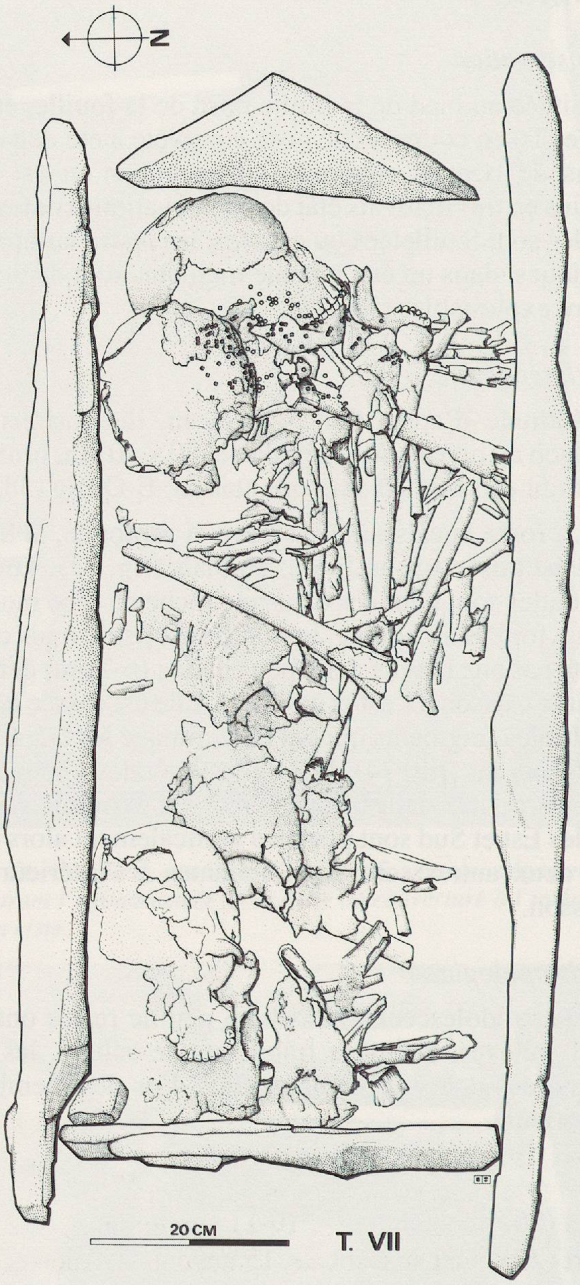

Fig. 77 Corseaux «en-Seyton», tombe 7: relevé des inhumations et du mobilier archéologique. Les restes de l'enfant sont en position secondaire contre la dalle ouest.

Tombe 7

Conservation

Cette ciste isolée du reste des tombes par les aléas de la construction représente le point extrême de l'extension de la nécropole à l'ouest (fig. 21). La dalle de couverture n'était plus présente au moment de la découverte, le coffre et son contenu sont préservés. Les dalles taillées dans une roche molassique sont friables et toutes sont fragmentées en petits éléments qui restent jointifs dans leur position initiale. En général les restes osseux sont mal conservés.

Architecture

Altitude d'apparition: 411.40 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 95 x 45 cm, profondeur du caisson: 20-25 cm, orientation E-O (fig. 76).

Seule la dalle ouest supporte les dalles latérales, à l'est la petite dalle triangulaire n'obstrue que très partiellement le caisson. Dans l'ensemble toutes les dalles sont fines (< 8 cm) et plantées verticalement, à la différence de la grande majorité des tombes dont les dalles sont surplombantes.

Anthropologie

Trois sujets dont deux adultes :

		*	**
sujet 2 (28)	masculin	30-60 ans	56
sujet 3 (29)	masculin	-	35-45
sujet 1 (30)	enfant 8	-	

Les restes des sujets adultes comprennent deux calottes - dont une très fragmentaire - et deux mandibules. Les os post-crâniens étaient tous présents mais leur état de conservation n'a pas toujours permis de les dégager dans les meilleures conditions. L'enfant est représenté par quelques fragments crâniens (rochers, maxillaire supérieur, voûte) et des membres supérieurs et inférieurs.

Position funéraire

Le squelette de l'enfant, premier occupant du caisson, a été repoussé à l'extrémité ouest du caisson (zone de réduction) alors qu'une partie d'un membre supérieur demeurait en place sous la tête du premier adulte (sujet 2), (fig. 79).

Les sujets adultes 2 et 3 sont en décubitus latéral gauche, tête à l'est et face au sud. Le sujet 2 (fig. 79) a les bras repliés devant le thorax, les membres inférieurs sont fléchis en position «agenouillée» (fig. 79).Trop mal conservé, le sujet 3 ne peut être décrit (fig. 78).

Mobilier d'accompagnement

On a dégagé sous la tête et autour du cou du sujet 2 reposant sur le fond de la tombe une série de 131 perles cylindriques en lignite.

Un tesson peu caractéristique a été trouvé dans le remplissage du fond de la tombe.

Fig. 79 Corseaux «en-Seyton», tombe 7: dernier niveau de dégagement avec le sujet 28 en position «accroupie» peu contractée.

Fig. 82 Corseaux «en-Seyton», tombe 9: relevé d'ensemble des inhumations (deux adultes et un nourrisson).

Tombe 9

Conservation

Située au milieu de la tranchée est, cette tombe est immédiatement au sud de T4. Elle est en parfait état de préservation (fig. 83) et, mis à part les écailles de desquamage de la roche, le caisson est exempt de sédiments postérieurs à l'inhumation (fig. 6).

Matérialisation en surface

Altitude d'apparition: 412.18 m, dimensions: 82 x 20 cm.

On a retrouvé, couché sur le sol, un bloc de forme allongée, reposant en partie sur la dalle de couverture de T9 (fig. 26 et 27). Sa forme est obtenue par bouchardage des bords et des arêtes, la section est presque circulaire et les extrémités arrondies (fig. 81).

Il semble que nous soyons en face d'une stèle destinée à marquer l'emplacement d'une tombe ou d'un groupe de tombes. Il faut noter que la différence d'altitude entre la base de cette stèle et le sommet de la dalle de couverture est minime. Cet exemple, ainsi que les observations stratigraphiques, confirment la proximité, voire même l'état affleurant, de certaines dalles de couvertures par rapport à l'horizon de circulation préhistorique.

Architecture

Altitude d'apparition: 412.03 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 93 x 65 cm, profondeur du caisson: 50 cm, orientation: NE-SO (fig. 80).

La dalle de couverture, épaisse de 6 à 10 cm, est large et déborde du coffre. Les dalles latérales surplombent le caisson en prenant appui sur les fines dalles d'extrémités de forme plus ou moins trapézoïdale.

Anthropologie

Deux sujets adultes et un nouveau-né.

Le squelette des deux adultes est complet, le nouveau-né est représenté par quelques fragments de voûte crânienne, les deux rochers et des bourgeons dentaires.

		*	**
sujet 1 (32)	féminin	30-36 ans	27
sujet 2 (33)	nouveau-né	1 mois	-
sujet 3 (31)	masculin	60-65 ans	60

Position funéraire

La femme (sujet 1) est en décubitus latéral gauche sur le fond de la tombe. Les membres supérieurs sont croisés devant le corps, les membres inférieurs repliés forment un angle droit avec l'axe de la colonne vertébrale (position aguenouillée) (fig. 41), (fig. 82 et 84).

Le nouveau-né (sujet 2) est déposé sous les avant-bras de la femme (fig. 41).

L'homme (sujet 3) a été déposé sur le ventre sur le premier corps, le tronc est visible par sa face antérieure. Le membre supérieur gauche est en extension sous le corps, le droit est replié sur lui-même. Les membres inférieurs sont fléchis (position foetale), remontant jusqu'au niveau des coudes.

Les déplacements de certains os sont naturels. La rupture d'équilibre provoquée par la décomposition des chairs dans un milieu clos sans sédiments en est la cause.

Mobilier d'accompagnement

Aucun.

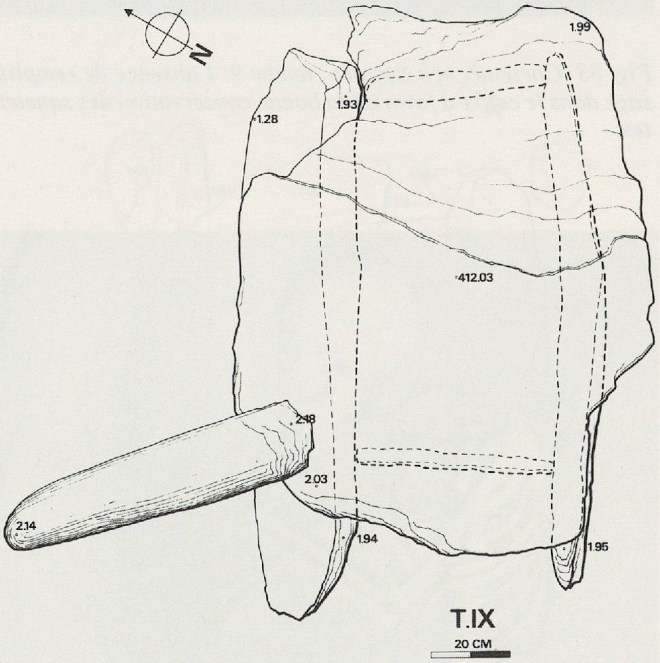

Fig. 81 Corseaux «en-Seyton», tombe 9: dalle de couverture et stèle de marquage renversée.

Fig. 83 Corseaux «en-Seyton», tombe 9: l'absence de remplissage dans le coffre a favorisé la bonne conservation des squelettes.

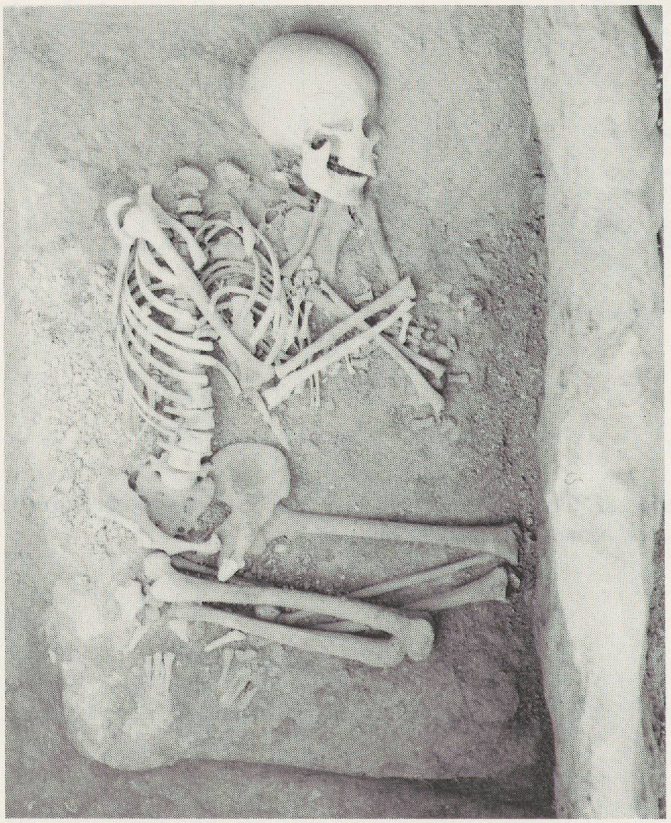

Fig. 84 Corseaux «en-Seyton», tombe 9: détail du premier occupant de la ciste: femme (32) tenant entre ses bras croisés les restes d'un nouveau-né de un mois.

Tombe 10

Conservation

Cette tombe, dont la conservation est parfaite, se trouve au sud de T9 et lui est parallèle (fig. 3). Cassée anciennement, une moitié de la dalle de couverture a basculé à l'intérieur du coffre (fig. 30). Les restes osseux ne sont pas en très bon état de conservation.

Architecture

Altitude d'apparition: 412.00 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 105 x 65 cm, profondeur du caisson: 45-50 cm, orientation NE-SO.

La dalle de couverture est brute, sans retouches, avec des contours irréguliers; elle déborde largement le cadre du caisson en certains endroits (fig. 85). Comme à l'accoutumée, les grandes dalles latérales prennent appui sur les dalles d'extrémités qui sont ici particulièrement fines. Au fond des fossés, une série de pierres de calage maintiennent en place les grandes dalles latérales. La dalle Est est plantée verticalement alors que les trois autres dalles sont largement surplombantes.

Anthropologie

Deux adultes. Bien qu'en très mauvais état les deux squelettes crâniens et post-crâniens sont pratiquement complets.

		*	**
sujet 1 (35)	féminin	30-60 ans	47
sujet 2 (34)	féminin	34-42 ans	47

Position funéraire

Les corps sont en décubitus latéral gauche, tête à l'est (fig. 86 et 87). Les deux sujets ont les membres inférieurs fléchis jusqu'au niveau des coudes, dans une position foetale de moyenne contention. Seule la position des bras diffère, le sujet 1, au fond du caisson, a les bras croisés, le sujet 2 a le bras gauche en extension et le bras droit fléchi.

Mobilier d'accompagnement

- un fragment de petite lame de silex beige à retouche abrupte unilatérale (sans position notée).
- un petit tesson de céramique atypique (sans position notée).

Tombe 11

Conservation

C'est un tout petit coffre dans le prolongement ouest de T10. Les dalles en molasse sont totalement délitées (fig. 85).

Architecture

Altitude d'apparition: 411.91 m, surface du coffre: 32 x 22 cm, profondeur du caisson: 20 cm, orientation NE-SO (fig. 88).

Une dallette obstrue partiellement le coffre; la ciste est construite selon les mêmes principes que les grandes tombes environnantes.

Anthropologie

Pas de témoins osseux conservés.

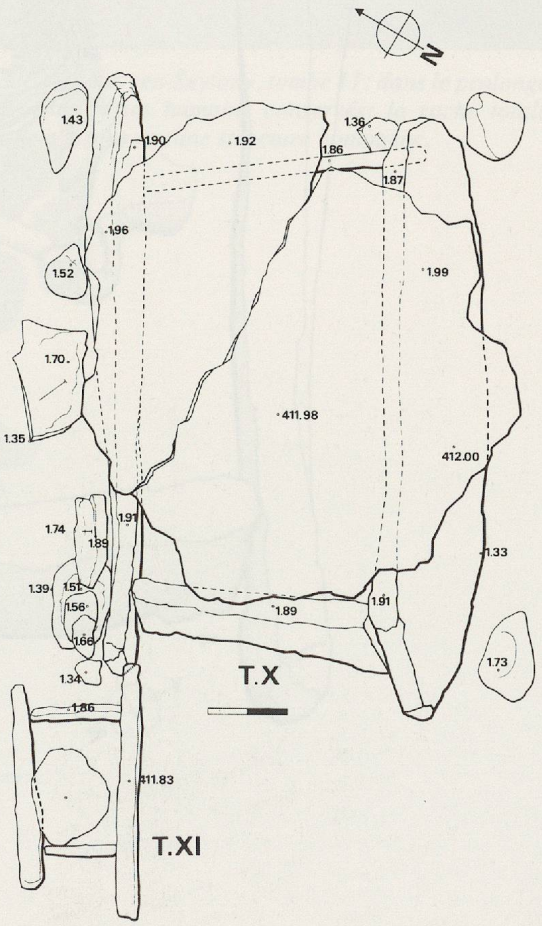

Fig. 85 Corseaux «en-Seyton», tombes 10 et 11: architecture des cistes complétée du relevé des pierres de callage au fond des fossés.

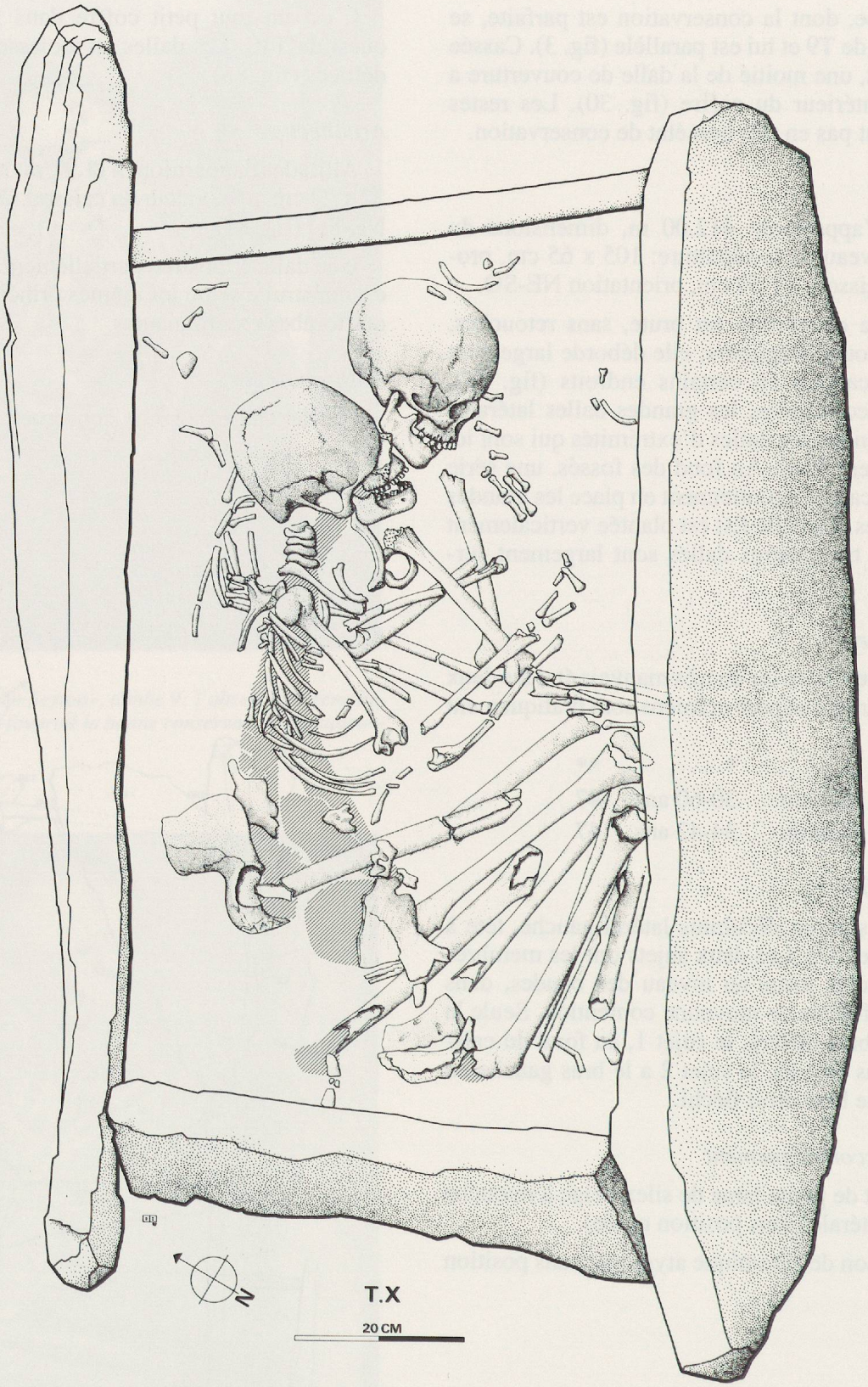

Fig. 86 Corseaux «en-Seyton», tombe 10: relevé des inhumations, les hachures signalent des concentrations osseuses fortement altérées.

Fig. 87 Corseaux «en-Seyton», tombe 10: détail des deux inhumations.

Fig. 88 Corseaux «en-Seyton», tombe 11: dans le prolongement de T10, sans restes humains conservés; la roche totalement détritique n'a plus aucune structure homogène.

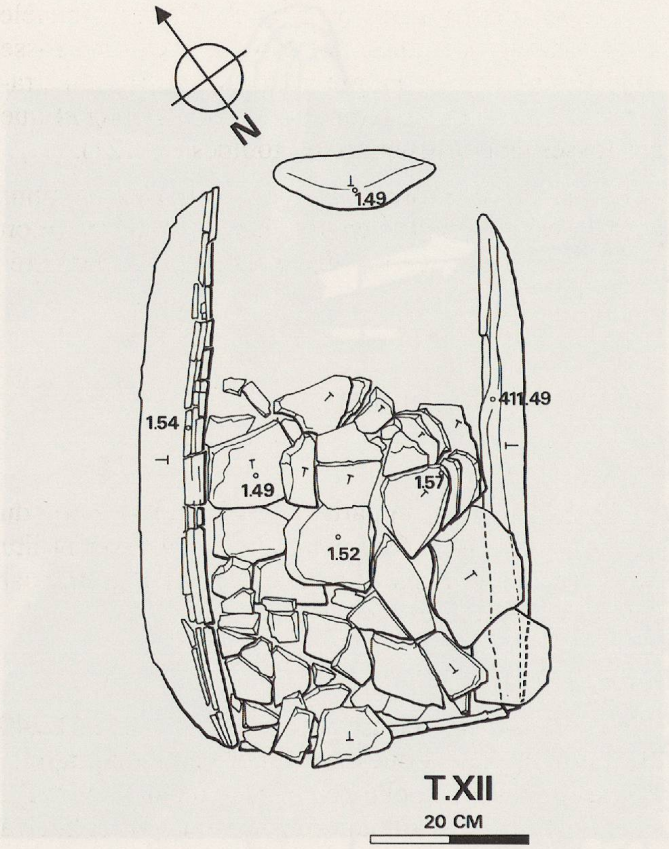

Fig. 89 Corseaux «en-Seyton», tombe 12: premier niveau de dégagement, la dalle de couverture est totalement déstructurée.

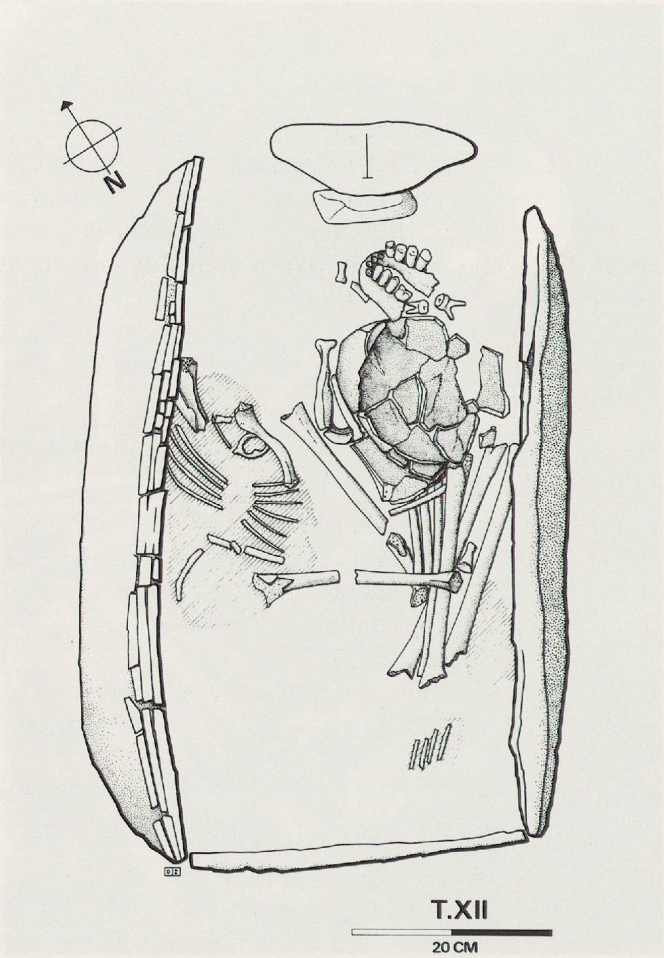

Fig. 91 Corseaux «en-Seyton», tombe 12: relevé d'ensemble du deuxième niveau de dégagement, les connexions anatomiques sont disjointes

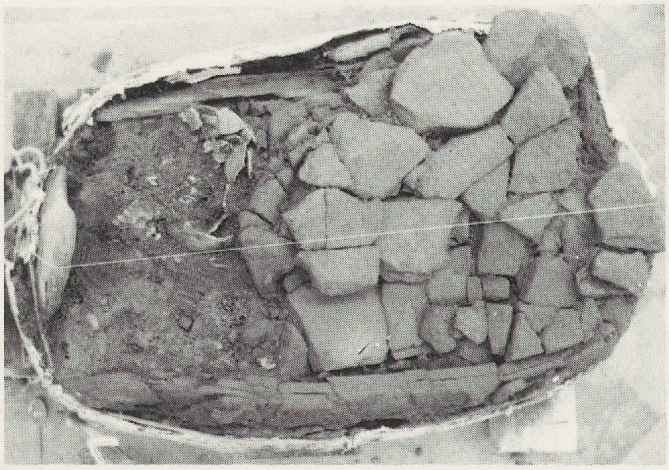

Fig. 90 Corseaux «en-Seyton», tombe 12: relevé de la dalle de couverture.

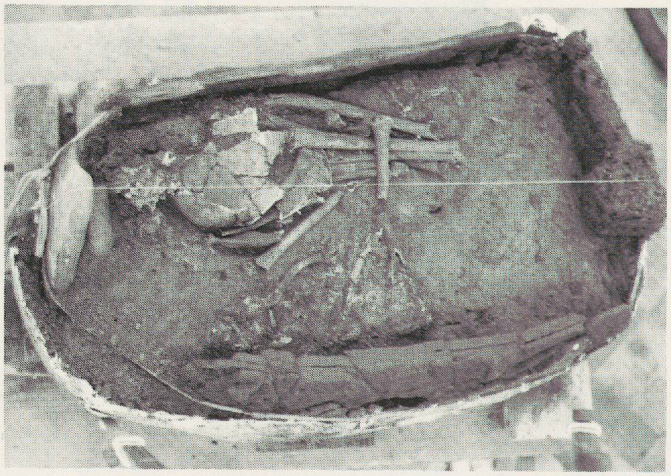

Fig. 92 Corseaux «en-Seyton», tombe 12: vue d'ensemble de l'inhumation.

Tombe 12

Conservation

Bien qu'entièrement préservée, cette petite tombe située au sud de T10 est mal conservée. La molasse utilisée pour réaliser la plupart des dalles a très mal supporté l'épreuve du temps et se décompose totalement (fig. 89). Les restes osseux sont dans un état de conservation à peine meilleur (fig. 92).

Architecture

Altitude d'apparition: 411.57 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 62 x 37 cm, orientation NE-SO (fig. 90).

La dalle de couverture n'est plus qu'une succession de fragments jointifs. La construction est faite de telle sorte que les dalles latérales ne prennent pour ainsi dire pas appui sur les dalles d'extrémités ou ce qui en fait office (nord-est). L'édifice tient parce que les dalles latérales sont profondément implantées dans les fossés.

Anthropologie

Un seul individu dont il ne reste qu'une calotte, une mandibule, les os longs des membres et quelques fragments de vertèbres et de côtes.

		*	**
sujet 1 (36)	non-adulte	16 ans	-

Position funéraire

Les connexions anatomiques sont profondément bouleversées. Le squelette semble s'être (ou avoir été) déplacé après la décomposition des chairs, seule la cage thoracique parait être demeurée dans sa position d'origine; les membres inférieurs et une partie des membres supérieurs sont ramassés en tas et forment un faisceau d'os. Il est difficile dans ce cas de parler d'une position foetale (fig. 91).

Mobilier d'accompagnement

Aucun.

Tombe 13

Conservation

La structure localisée au nord de T9 et de la stèle n'est pas avec certitude une tombe. C'est une fosse comblée d'un sédiment plus noir, perceptible en stratigraphie, et dont le remplissage est caractéristique des fossés de construction des tombes (fig. 21).

L'absence d'informations plus précises ne nous permet pas de mettre en relation cette observation avec la stèle couchée trouvée à cet emplacement précis (fig. 27).

Tombe 14 (détruite)

Conservation

Cette tombe est apparue dans la coupe nord du chantier (fig. 21). Il était prévu de la conserver in situ sans la fouiller mais elle fut pillée et détruite par malveillance par des inconnus.

Architecture

La dalle de couverture apparaît à l'altitude 412.40 m, seul l'angle sud-ouest est visible en stratigraphie. Par ses dimensions, elle peut être comparée avec T3, T9 ou T10; elle a d'ailleurs une orientation identique à ces dernières (NE-SO).

La fosse de construction est large et bien visible (fig. 23). De petits blocs fichés verticalement dans les fossés calent la dalle sud à sa base (fig. 93).

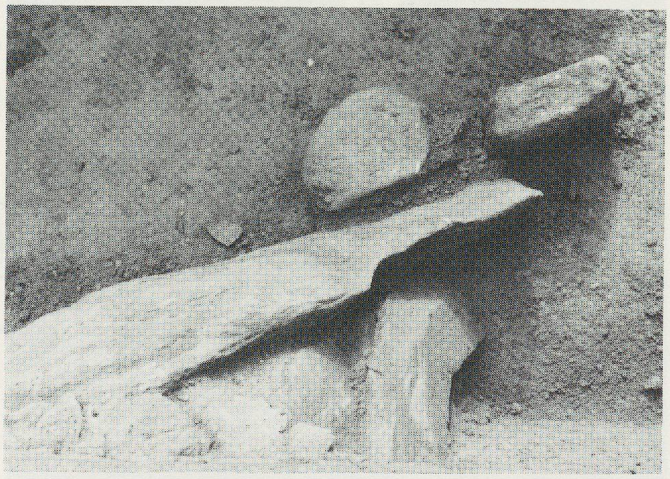

Fig. 93 Corseaux «en-Seyton», tombe 14: seules les dalles sud et ouest dépassent de la stratigraphie, détail des pierres de callage au fond du fossé sud.

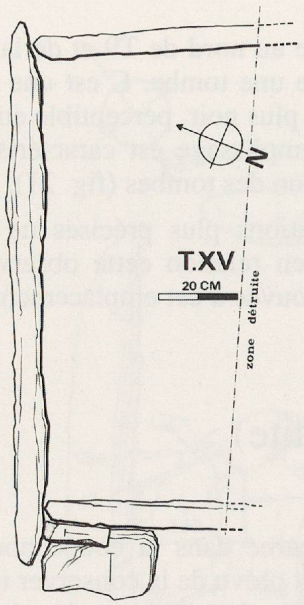

Fig. 95 Corseaux «en-Seyton», tombe 15: architecture de la ciste.

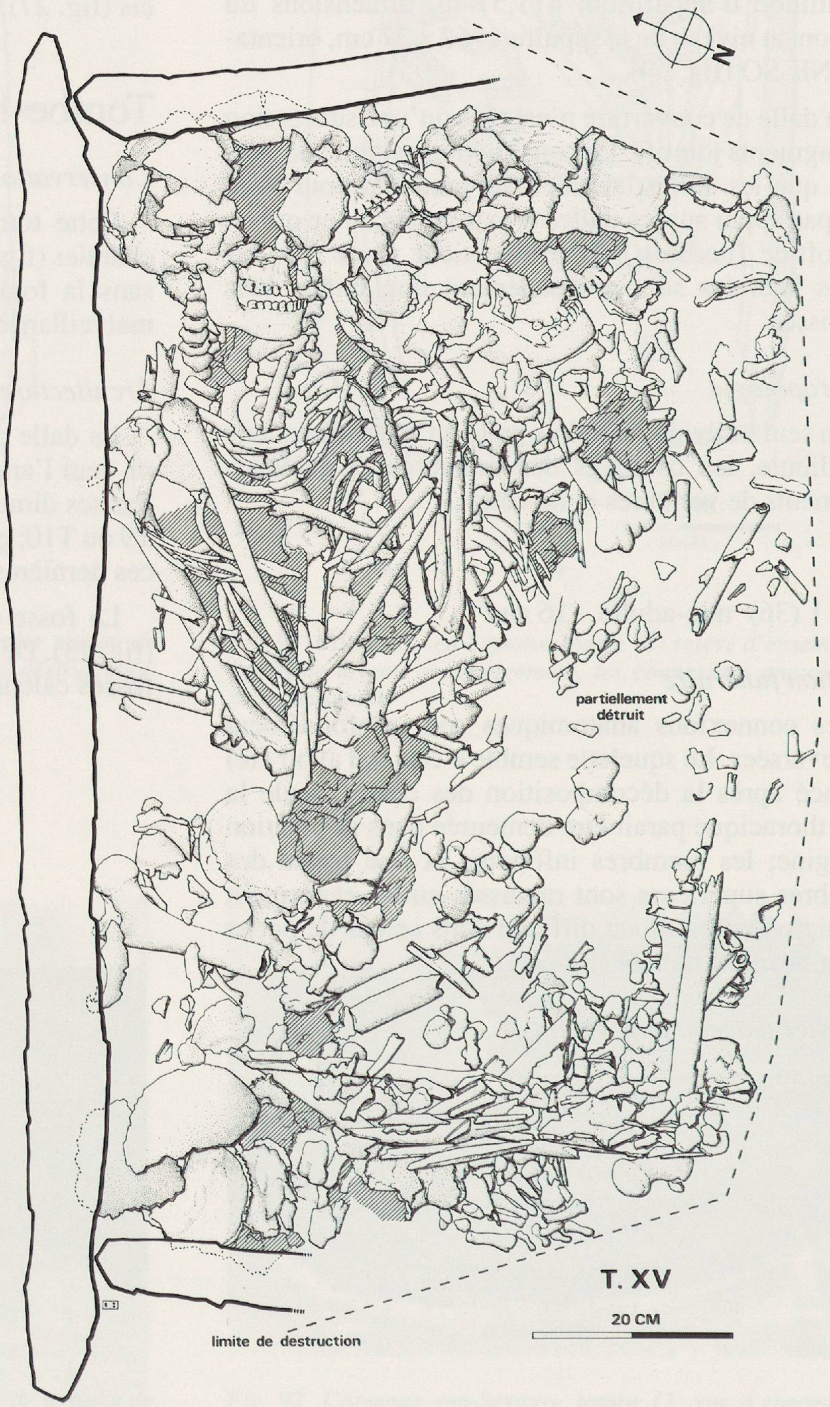

Fig. 96 Corseaux «en-Seyton», tombe 15: relevé des inhumations; on observe la présence d'une réduction secondaire au pied de la dalle ouest (les hachures signalent des accumulations osseuses indiscernables).

Tombe 15

Conservation

Située dans le front du terrassement sud, cette tombe a été coupée par la moitié sur toute sa longueur. Les dalles sud et de couverture ont disparu, les dalles est et ouest ont été sectionnées; quant aux restes anthropologiques situés dans la moitié sud, essentiellement des membres supérieurs et inférieurs, ils sont en grande partie détruits (fig. 94).

Architecture

Altitude d'apparition: 411.85 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 110 x 70 cm, profondeur du caisson: 45 cm, orientation NE-SO (fig. 95).

L'épaisse dalle latérale nord s'appuie sur les fines dalles d'extrémités, profondément implantées dans les fossés. Toutes les trois sont légèrement surplombantes. La fosse est étroite et verticale (voir coupe B, fig. 19). A l'ouest, le calage de la dalle est renforcé par deux dallettes placées dans l'angle nord-ouest dont l'une sert à compléter l'étanchéité du caisson (fig. 34).

Anthropologie

Sept sujets ont été dénombrés: trois femmes, trois hommes et un sujet non-adulte.

Les restes extrêmement fragmentés se composent de sept calottes et six mandibules plus ou moins complètes et du squelette des membres souvents incomplets; les vertèbres sont peu nombreuses. La succession des inhumations n'a pu être établie.

		*	**
sujet (37)	féminin	30-60 ans	39
sujet (38)	féminin	23-40 ans	18-25
sujet (39)	masculin	23-40 ans	18-25
sujet (40)	masculin	40-80 ans	62
sujet (41)	masculin	23-40 ans	25
sujet (42)	féminin	30-60 ans	47
sujet (43)	non-adulte	12-13 ans	-

Position funéraire

L'analyse du rituel d'inhumation n'a pu être menée pour de multiples raisons: destruction partielle, état de conservation des os et absence de relevés détaillés. On retiendra que dans leur majorité les corps sont en décubitus latéral gauche avec la tête à l'est (fig. 96-98). Lorsque l'on peut les discerner, les membres supérieurs sont à demi fléchis sur le devant du corps et les membres inférieurs pliés et remontés sous le thorax. Les restes du sujet 43, non-adulte, sont regroupés le long de la dalle ouest, la calotte crânienne est posée sur l'amas d'os dans l'angle N-O (fig. 95-96).

Mobilier d'accompagnement

Pour tout mobilier on dénombre un petit éclat de silex de couleur crème, non retouché.

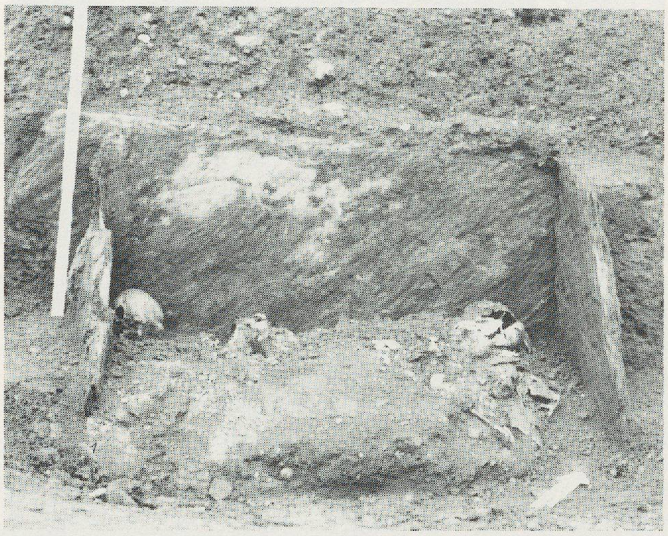

Fig. 94 Corseaux «en-Seyton», tombe 15: état de destruction de la ciste lors de la mise au jour. La dalle sud a été arrachée et tout le flanc ouest du coffre entamé par la machine.

Fig. 97 Corseaux «en-Seyton», tombe 15: niveau supérieur de dégagement, les restes osseux sont très fragmentés.

Fig. 98 Corseaux «en-Seyton», tombe 15: vue d'un niveau intermédiaire de dégagement qui traduit bien l'extrême complexité des imbrications de squelettes.

Tombe 16

Conservation

Comme la précédente, cette tombe fait partie de la série découverte dans le front sud du terrassement. Sa conservation est parfaite, le caisson a été retrouvé partiellement vide de sédiments, avec quelques os et un crâne apparents (fig. 101).

Architecture

Altitude d'apparition: 421.25 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 120 x 65 cm, profondeur du caisson: 55 cm, orientation SE-NO (fig. 37).

La dalle de couverture est gigantesque (237 x 180 cm) avec une épaisseur atteignant par endroits 20 cm; elle déborde de 50 cm de part et d'autre du cadre du caisson (fig. 100). Les petites dalles d'extrémités, grossièrement trapézoïdales, sont profondément engagées dans les fossés, en position légèrement surplombante, pour supporter les dalles latérales. Dans les fossés est et ouest, des dallettes placées verticalement viennent parachever l'étanchéité du caisson car les dalles ne sont pas toujours jointives (fig. 33). Toutes les arêtes de ces dalles sont bien régularisées par retaille et bouchardage. Le fond de la tombe a une inclinaison est-ouest assez prononcée.

Anthropologie

Deux sujets, un adulte et un nouveau-né.

Le crâne et le squelette post-crânien de l'adulte sont en fort bon état (fig. 42).

Le nouveau-né est représenté par des fragments de voûte crânienne, les rochers, les deux moitiés de la mandibule et des bourgeons dentaires. Sont aussi conservées, les diaphyses des os long des membres supérieurs et inférieurs, les omoplates, les clavicules, quelques côtes et vertèbres.

		*	**
sujet 1 (44)	féminin	34-39 ans	25
sujet 2 (45)	nouveau-né	3 mois	-

Position funéraire

La femme est en décubitus dorsal, tête à l'est, membres supérieurs croisés sur la poitrine, membres inférieurs fléchis. La rupture des contacts ligamentaires est probablement à l'origine du déplacement du membre inférieur. Les restes du nouveau-né reposent au niveau des lombaires et sous les bras (fig. 99).

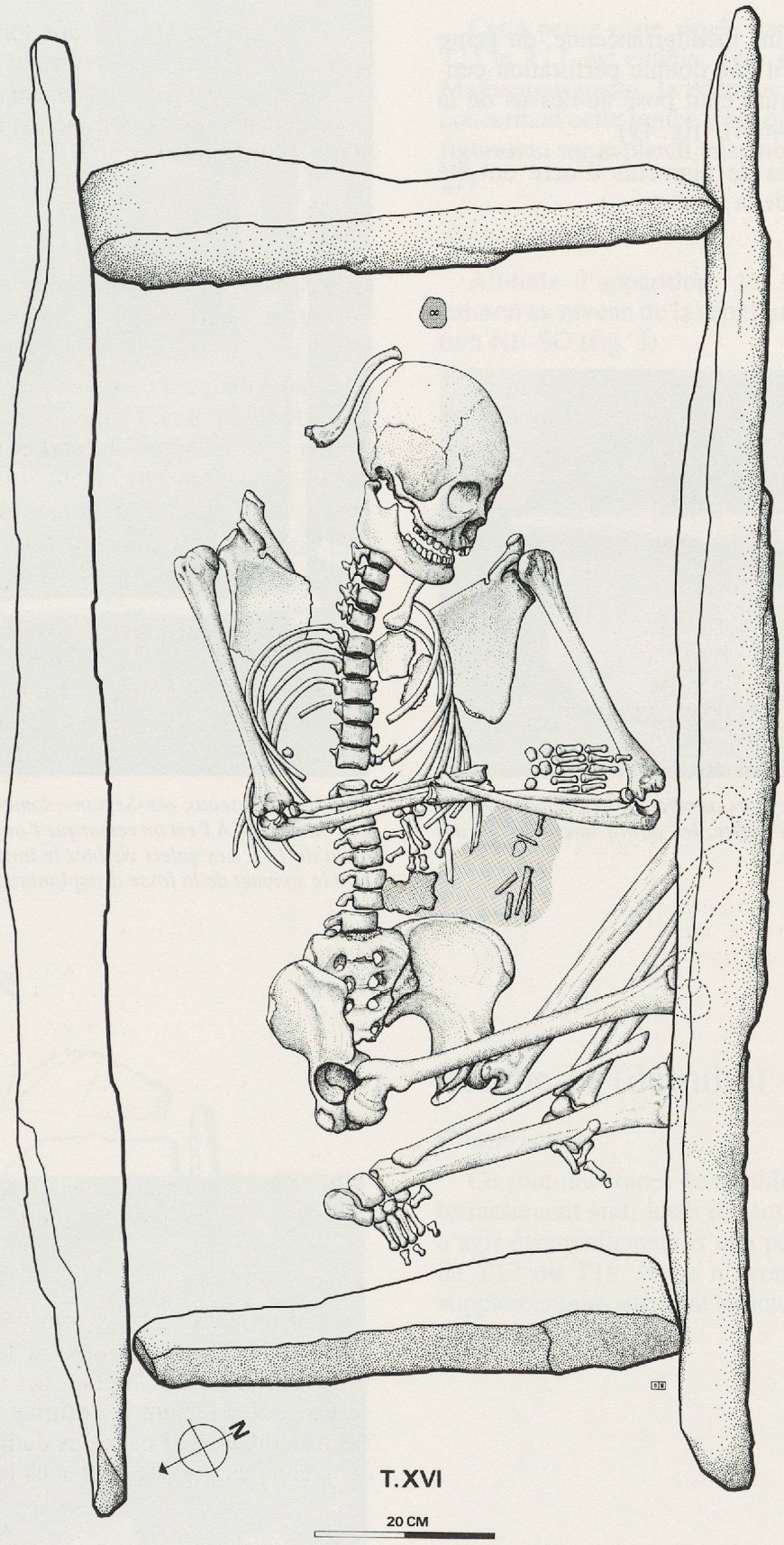

Fig. 99 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: relevé des inhumations. La femme tient sous ses bras croisés les restes d'un nourrisson de trois mois; un coquillage marin perforé repose au sommet du crâne.

Mobilier d'accompagnement

- une extrémité de pointe de flèche en silex blanc (fig. 46-1).

- un coquillage d'origine méditerranéenne, du genre *Triton,* taillé et muni d'une double perforation centrale. Cet objet de parure était posé au-dessus de la tête de la femme (fig. 46-4), (fig. 49).

- enfin quelques traces de pigments d'ocre ont été observées sur le fond de la tombe.

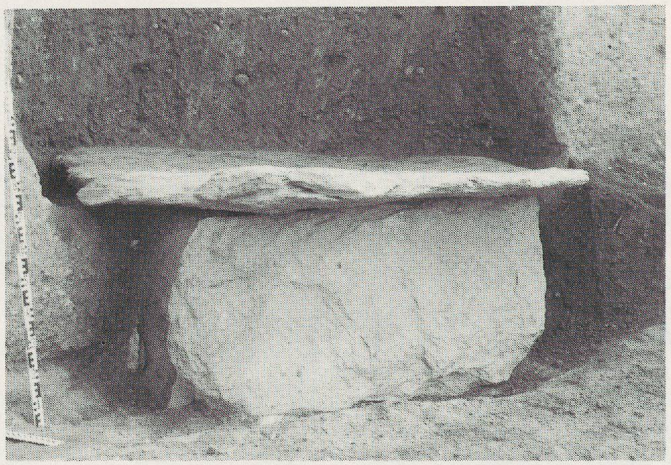

Fig. 100 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: la dalle de couverture déborde largement le coffre, les dalles latérales ont des bords entièrement rectifiés.

Fig. 101 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: état au moment de son ouverture. A l'est on remarque l'angle de T23 et au nord-est celui de T24. Les galets visibles le long de la dalle nord signalent le sommet de la fosse d'implantation.

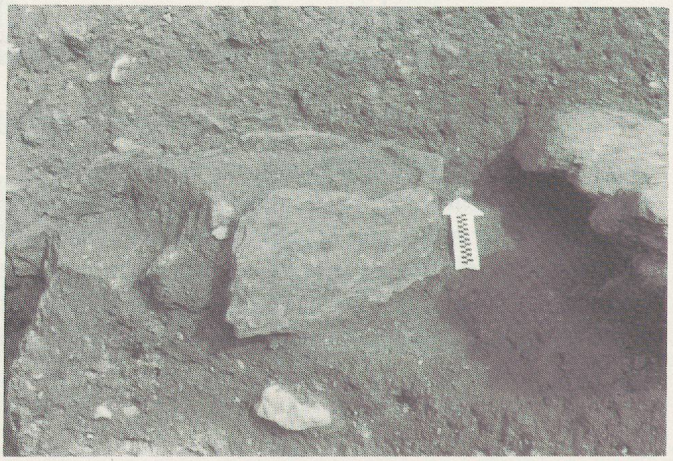

Fig. 103 Corseaux «en-Seyton», tombe 17: au moment de la découverte la dalle ouest a été arrachée; à noter le faible enfoncement de la ciste par rapport au sol de circulation et à la dalle de couverture de T16.

Tombe 17

Conservation

Située à un mètre à l'ouest de T16, cette petite tombe a été endommagée dans sa moitié ouest par les travaux. La dalle de couverture a disparu, les dalles sud et ouest sont cassées et partiellement arrachées; l'intérieur du coffre est entamé dans l'angle sud-ouest (fig. 21), (fig. 103).

Architecture

Altitude d'apparition: 412.20 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 40 x 20 cm, profondeur du caisson: 20 cm, orientation NE-SO.

La construction est classique, les dalles latérales sont appuyées sur les dallettes d'extrémités; rien ne subsiste de la dalle de couverture (fig. 102).

Anthropologie

Un nouveau-né (sujet 50) dont il ne subsiste plus que les bourgeons dentaires lactéaux; âge indéterminable.

Position funéraire

Aucun indice

Mobilier d'accompagnement

Aucun.

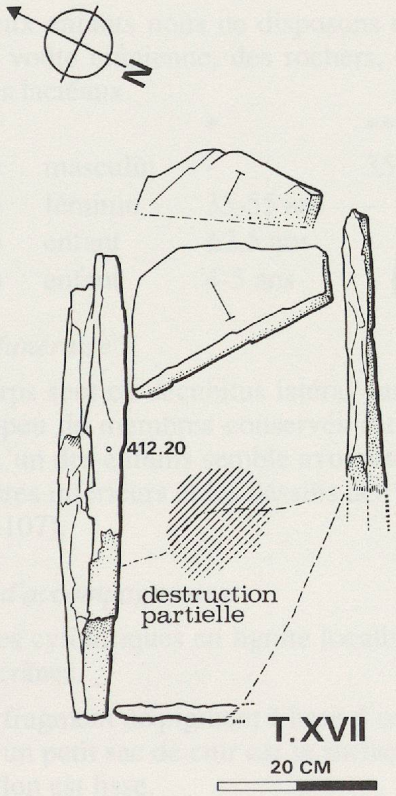

Fig. 102 Corseaux «en-Seyton», tombe 17: relevé d'ensemble de la ciste avec positionnement des rares témoins osseux.

Tombe 18

Conservation

Cette petite ciste située dans la coupe sud, entre T15 et T17, est entière, avec sa dalle de couverture. Malheureusement, la documentation iconographique concernant cette tombe a été égarée; seule subsiste sa figuration sur le plan d'ensemble de la nécropole (fig. 21).

Architecture

Altitude d'apparition: 411.98 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 40 x 35 cm, orientation NE-SO (fig. 8).

Ce petit coffre presque carré est construit à l'image des grandes tombes; la dalle de couverture déborde de tous côtés le caisson.

Anthropologie

Probablement un enfant en bas âge (sujet 51); les restes sont constitués par quelques petits fragments d'os longs.

Position funéraire

Aucun document graphique ou photographique.

Mobilier d'accompagnement

Aucun.

Tombe 19 (détruite)

Conservation

Ce sont des traces de remblais d'une fosse dans le terrassement sud, juste devant T16 (fig. 21). Il peut s'agir éventuellement d'une petite tombe de la taille de T17 ou T18. Nous n'avons aucune information supplémentaire sur cette structure détruite par la pelle mécanique.

Fig. 104 Corseaux «en-Seyton», tombe 20: architecture de la tombe. L'angle sud-ouest fut détruit au moment de la découverte, la dalle de couverture était absente.

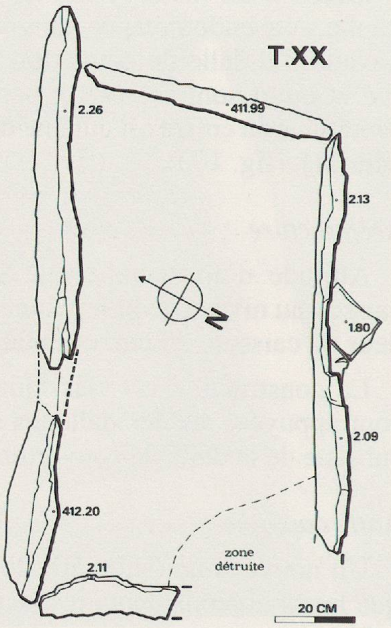

Fig. 105 Corseaux «en-Seyton», tombe 20: relevé des inhumations et des quelques éléments de parure dispersés autour des crânes.

Tombe 20

Conservation

Cette tombe se situe le plus à l'ouest de la zone d'intervention, à l'extrémité de la coupe sud. L'angle sud-ouest du caisson a été détruit lors de la mise au jour, la dalle de couverture n'existe plus, les dalles latérales sont en très mauvais état de conservation et entièrement fracturées (fig. 106). Dans l'ensemble, les restes humains sont en très mauvais état de conservation et difficilement exploitables.

L'état dans lequel se trouve cette tombe peut s'expliquer par la proximité immédiate du niveau de la terre à vigne. Les dalles ont dû être accrochées lors des travaux agricoles car la hauteur de sédiments qui les sépare de la surface actuelle du sol est très faible.

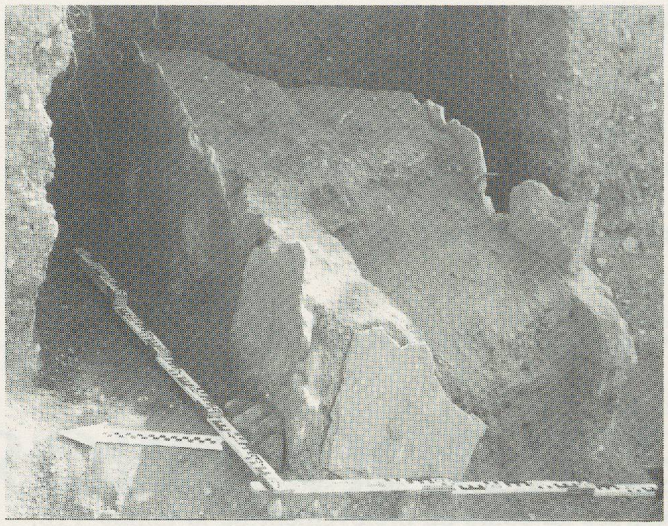

Fig. 106 Corseaux «en-Seyton», tombe 20 au moment de la découverte.

Architecture

Altitude d'apparition: 412.26 m, dimensions du caisson au niveau de la sépulture: 120 x 63 cm, profondeur du caisson: 30-35 cm, orientation E-O.

Les dalles latérales ne prennent pratiquement pas appui sur les petits côtés. Le côté nord se compose de deux dalles juxtaposées, non jointives; les dalles est et ouest sont remarquablement minces (fig. 104).

Anthropologie

Quatre sujets, dont deux adultes, qui ne sont représentés que par des fragments de voûte crânienne, de mandibules et des dents; leurs squelettes post-crâniens sont extrêmement fragmentaires (fig. 105).

Des deux enfants nous ne disposons que de morceaux de voûte crânienne, des rochers, des dents et bourgeons lactéaux.

		*	**
sujet (46)	masculin	-	35-45
sujet (47)	féminin	35-55 ans	-
sujet (48)	enfant	±2,5 ans	-
sujet (49)	enfant	4-5 ans	-

Position funéraire

Les corps sont en décubitus latéral gauche, têtes à l'est. Le peu de membres conservés est en position fléchie. L'un des enfants semble avoir été déposé sur les membres inférieurs et les bassins des autres sujets (fig. 105-107).

Mobilier d'accompagnement

- six perles cylindriques en lignite localisées à proximité des crânes.

- un petit fragment de pigment à base d'ocre; il devait être dans un petit sac de cuir car la surface externe de l'échantillon est lisse.

Fig. 107 Corseaux «en-Seyton», tombe 20: vue d'ensemble, noter le très mauvais état de conservation des restes osseux.

Tombe 21 (détruite)

Conservation

Tombe située à l'ouest de T15, entièrement détruite au cours des travaux; seule subsiste la trace de la fosse et quelques pierres de calage dans un fossé (fig. 21). Orientation probable E-O.

Tombe 22 (non fouillée)

Conservation

Tombe non fouillée située dans la coupe B, au nord de T18. Les dalles de l'angle sud-ouest de la ciste sont apparues au cours du prélèvement de la tombe T18. La tombe a été préservée *in situ*.

Altitude d'apparition de la dalle sud: 411.79 m, orientation présumée NE-SO.

Tombe 23 (non fouillée)

Conservation

Tombe non fouillée située dans la coupe B, au sud-est de T16; elle est conservée en place dans le terrain. Comme pour la tombe précédente, c'est un angle du caisson (nord-ouest) qui a été mis au jour lors du prélèvement de T16. L'orientation N-S donnée par l'axe des dalles est jusqu'à présent un cas unique parmi toutes les tombes dégagées de cette nécropole.

Sur la base des rares documents à disposition, le niveau d'apparition de la dalle de couverture semble légèrement supérieur à celui de T24 (fig. 108) et devoir se situer dans la fourchette comprise entre 412.10 m et 412.20 m, altitudes qui sont comparables à celles de T16 ou T20.

Fig. 108 Corseaux «en-Seyton», apparition en coupe, de gauche à droite, de l'angle sud-ouest des tombes 23 et 24 (non fouillées).

Tombe 24 (non fouillée)

Conservation

Tombe située dans la coupe B, à un mètre de T23 et à l'est de T16. Seul l'angle sud-est du caisson a été dégagé lors du prélèvement de T16. Cette tombe est demeurée en place dans le terrain (fig. 108). La dalle de couverture apparaît à 412.10 m.

Dalle couchée au nord de T23

Conservation

La dalle cassée, gisant horizontalement à côté de T23, n'a rien à voir avec cette tombe. Elle repose à l'altitude 411.45 m qui correspond au point le plus bas des fosses de T23 et T16 (fig. 109). S'agit-il des restes d'une tombe démontée intentionnellement au Néolithique et dont les autres dalles ont été recyclées dans des constructions voisines, cette dernière étant abandonnée au fond de la fosse parce que déjà en trop mauvais état ?

Fig. 109 Corseaux «en-Seyton», dalle couchée et cassée située au point le plus bas de toutes les tombes environnantes (reste possible d'une tombe démontée intentionnellement au Néolithique?).